HAL
open science

Les territoires ruraux, terreau de l'innovation sociale

Simon Jacquart

To cite this version:

Simon Jacquart. Les territoires ruraux, terreau de l'innovation sociale. Sciences agricoles. 2015. dumas-01253954

HAL Id: dumas-01253954

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01253954v1

Submitted on 11 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

* OGFM La ferme de Moyembrie
17 route de Moyembrie
02380 Coucy le Château Auffrique

☒ **CFR Angers** ☐ **CFR Rennes**

Année universitaire 2014-2015

Spécialité :

M2 Paysage

Option : Ingénierie des territoires

Mémoire de Fin d'Études

☒ d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

☐ de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

☐ d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Les territoires ruraux, terreau de l'innovation sociale

Par : Jacquart Simon

Soutenu à Angers le*16 septembre 2015

Devant le jury composé de :
Président : Véronique Beaujouan
Maître de stage : Yverneau Simon
Enseignant référent : Damien Rousselière
Nathalie Carcaud

Autres membres du jury (Nom, Qualité)

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'Agrocampus Ouest

Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité :

☐ Non ☐ Oui si oui : ☐ 1 an ☐ 5 ans ☐ 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible[1].
A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant).
Date et signature du maître de stage[2] :

Droits d'auteur :

L'auteur[3] autorise la diffusion de son travail

☐ Oui ☐ Non

Si oui, il autorise

☐ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☐ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

☐ la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

Date et signature de l'auteur :

Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant :

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé

☐ Oui ☐ Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.
Si oui, il autorise

☐ la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

☐ la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

☐ la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.
(2) Signature et cachet de l'organisme
(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études
(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

Dépôt numérique de mémoire

ATTESTATION DE CONFORMITE DE LA VERSION NUMERIQUE

Je, soussigné(e),

Nom : [……..]

Prénom : ……..

Ci-après désigné « l'Auteur »

Atteste que la version numérique de mon mémoire de fin d'études dans sa version définitive (incluant les corrections demandées par le jury de soutenance),

Intitulé :

……
……
……

correspond à la version imprimée du document, déposé à la bibliothèque générale d'AGROCAMPUS OUEST (CFR de référence).

A……..le…….. Signature

Dépôt numérique de mémoire

CONTRAT DE DIFFUSION NUMERIQUE DE MEMOIRE

Entre

AGROCAMPUS OUEST, Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage dont le siège est basé 65 rue de Saint-Brieuc, 35042 RENNES, représenté par son Directeur Général, Grégoire THOMAS

et
L'auteur du mémoire :……...

Nom :……..
Prénom :……
Adresse personnelle ……:

Intitulé du mémoire :
……
……
……
……

Ci-après désigné auteur,

Article 1

Le présent contrat ne concerne que les mémoires de fin d'études des cursus de formation d'AGROCAMPUS OUEST, déposés suite à la soutenance dans leur version validée par le jury. La diffusion de ces mémoires est conditionnée au visa du responsable de spécialisation/ option, garantissant la prise en compte de l'avis du jury.

Article 2
L'auteur autorise AGROCAMPUS OUEST à diffuser le mémoire sur le site Internet de l'établissement ou sur les plateformes choisies par AGROCAMPUS OUEST en conformité avec la fiche de diffusion correspondante. Le présent contrat a pour objet de permettre à AGROCAMPUS OUEST de diffuser le mémoire dans le respect des droits de propriété intellectuelle de son auteur.
Le présent contrat n'implique pas l'obligation pour AGROCAMPUS OUEST de faire usage de l'autorisation qui lui est donnée. La diffusion effective, tout comme son éventuelle suppression, n'implique en aucun cas une appréciation au bénéfice de l'auteur ou des tiers et n'est pas source de responsabilité à l'égard des tiers.

Article 3
L'auteur demeure responsable du contenu de son œuvre. L'auteur garantit à AGROCAMPUS OUEST qu'il détient tous les droits nécessaires à la diffusion de son œuvre, en particulier les autorisations écrites des titulaires des droits sur les œuvres reproduites, partiellement ou intégralement. En cas de non respect de cette clause, AGROCAMPUS OUEST se réserve le droit de refuser, suspendre ou arrêter la diffusion des parties du mémoire intégrant des documents ou parties de documents pour lesquels les droits de reproduction et de représentation n'auraient pas été acquis.
AGROCAMPUS OUEST ne pourra être tenu responsable de représentations illégales de documents, pour lesquels l'auteur n'aurait pas signalé qu'il n'en avait pas acquis les droits.

Article 4
L'auteur pourra à tout moment retirer l'autorisation de diffusion qu'il accorde par le présent contrat. Pour cela, il devra en aviser formellement AGROCAMPUS OUEST par lettre recommandée avec accusé de réception. AGROCAMPUS OUEST aura alors l'obligation de retirer l'œuvre lors de la plus prochaine actualisation du site de l'établissement et du portail documentaire.

Article 5
L'auteur autorise AGROCAMPUS OUEST à procéder, le cas échéant, au reformatage de son mémoire en vue de l'archivage, de la diffusion ou de la communication dans le respect des autorisations de diffusion définies par lui précédemment.

Article 6
Les autorisations de diffusion données à AGROCAMPUS OUEST n'ont aucun caractère exclusif et l'auteur conserve toutes les autres possibilités de diffusion de son mémoire.

Article 7
L'auteur autorise, à titre gracieux, la cession des droits de diffusion, concernant le mémoire qui lui appartient. Cette autorisation, dans la durée maximale définie par le droit patrimonial, est strictement réservée à la diffusion du mémoire à des fins pédagogiques et de recherche.
Fait à……, le……

Pour AGROCAMPUS OUEST, ... L'auteur,

Pour Le Directeur Général

Remerciements

Je tiens à remercier l'association OGFM «la ferme de Moyembrie» pour ce stage trop court à mon goût et que j'espère pouvoir prolonger dans le cadre d'un service civique. Pour leur accueil au sein d'une structure formidable et qui mérite à être connue tant elle envoie une image positive et un élan d'espoir pour les personnes qui y passent. Merci à chacun des acteurs (bénévoles et salariés) qui permettent de perdurer ce projet humain et qui m'ont offert l'opportunité de le découvrir avec eux.

Merci à Philippe TABARY, qui malgré sa faible disponibilité, m'a offert 3 jours de relectures/corrections nécessaires à ma faible maîtrise de l'écriture de la langue française. Mais aussi par ces convictions partagées dans ces nombreux livres, des livres que j'apprécie tant à lire et qui m'ont conforté dans de nombreux constats par un regard aiguisé sur l'histoire de l'agriculture et sa vocation à venir. Mais aussi pour sa passion du territoire de l'Avesnois qui m'est commune.

Autres rencontres essentielles à la rédaction du mémoire:

-Rouiti Mehdi
STAJ nord artois accompagnement des porteurs de projet
Accompagne notre projet par son regard extérieur sur le diagnostic

- Table ronde qui a permis de définir «l'ESS comme facteur d'innovation du monde rural au même titre que les autres innovations» dans le programme de la commission projet LEADER du PNR de l'Avesnois.

-DELCROIX Dominique
Directeur délégué à l'Economie Sociale et Solidaire
Accompagne notre projet avec un regard en correspondance avec les dynamiques politiques de l'ESS

A ce listing, il faut ajouter chacune des personnes que nous avons rencontré individuellement et qui nous ont apporté des éléments sur notre projet lors de nos expériences associatives et professionnelles.

Table des matières

I) Un lien possible : le monde rural et l'innovation sociale

A) Les territoires ruraux Page 2
1) L'histoire des paysages agraires: de la diversité à l'uniformisation
2) une identité rurale traditionnellement forte qui tend à disparaître
3) Une économie touchée par la mondialisation
B) Un modèle plus équilibré: concept de l'innovation sociale Page 7
1) Une reconnaissance récente
2) Une diversité de formes
3) Les grands principes

II) Une réussite concrète de ce lien: la ferme de Moyembrie

A) Un besoin : la population carcérale Page 13
B) Une réponse en milieu rural Page 14
C) Une réussite d'insertion à impact local Page 18

III) Essaimage à l'Avesnois

A) Un cadre paysager fort : un atout à conforter pour fédérer
1) Analyse paysagère Page 24
2) Un paysage à taille humaine Page 33
3) le paysage comme moteur du projet Page 34
B) Le projet Page 35

Glossaire et liste des abréviations

Accueil paysan: Association qui permet de faire le lien entre les fermes et les accompagnements sociaux ou judiciaires de personnes en difficulté. Des partenariats ont été mis en place devant le bien fondé de la ferme pour ces parcours difficiles. La ferme de Noé et la ferme de Moyembrie en sont les exemples les plus connus. Ressource:

-http://www.decouvertedelaferme-idf.fr/IMG/pdf/Travaux_Innov_Article__Jeunes_PJJ_a_la_ferme_Mars2011.pdf

-Fncivam (Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) novembre 2006 « L'accueil social à la ferme»/ Dossier transrural n° 321

- Gerald Assouline Mai 2014 Rapport de synthèse «L'accueil à la ferme de personnes en difficultés»/ Réseau ASTRA (agriculture Sociale et Thérapeutique en Rhône Alpes)

ADASOP : Association de défense des associations sociaux culturelles oeuvrants en prison

AG: Assemblée Générale.

Agroécologie: Mouvement qui tisse un lien entre l'agriculture et la biodiversité, les pratiques culturales visent à une meilleur compréhension de l'écosystème et sa préservation. La philosophie a été reprise par Pierre Rahbi qui l'a rendu populaire.

AMAP: Association de maintien d'une agriculture paysanne. Les AMAP se sont créées en France sur des modèles qui existaient déjà dans d'autres pays (USA, Canada, etc.), eux-mêmes inspirés des Teikei japonais.Il s'agit d'un système basé sur l'engagement mutuel d'un producteur et de consommateurs organisés en association loi 1901 (de fait ou déclarée en préfecture). C'est donc une forme de vente directe. Chaque adhérent de l'AMAP signe un contrat avec le producteur pour une durée de 6 mois ou 1 an et paye à l'avance une partie de la récolte. En contrepartie, le producteur s'engage à produire sans pesticide ni engrais de synthèse, dans le respect de la charte de l'agriculture paysanne, et à livrer cette récolte sous forme de « paniers » chaque semaine (ou à une autre fréquence en fonction du type de production). Les adhérents sont solidaires des aléas de la récolte : suivant les saisons ou les années, les paniers seront plus ou moins importants sans incidence sur le prix. Ils s'engagent également à organiser à tour de rôle les livraisons avec le producteur. Dans un esprit de solidarité, de convivialité, de transparence et de compréhension, il est fortement souhaitable que chacun puisse venir apporter son aide ponctuelle sur le lieu de production, lors de chantiers collectifs... Les paiements peuvent être étalés (les chèques peuvent être retirés mois par mois). http://www.amap5962.org/

A petit pas: Association dont l'antenne est située dans le Nord Pas de Calais. Elle agit pour re dynamiser le monde rural en soutenant des petites initiatives locales. http://www.apetitspas.net/

Arbres d'émondage: arbre dont on supprime les branches latérales pour favoriser la croissance de rejets, qui sont exploités périodiquement comme petit bois ou comme fourrage pour les animaux. (Les arbres d'émonde sont choisis parmi les arbres de haies ou d'alignement : charme, chêne, frêne, orme, peuplier, saule.). Dans l'Avesnois, on les appelle arbres têtards. (Larousse ed 2005).

Bio intensif: Agriculture (souvent maraîchage) sur petite surface qui vise à optimiser la surface par une production alimentaire commerciale, basée sur un système auto-fertile. Travaux de Coleman[41] et JM Fortier[42] , tout deux influencés par les maraîchers parisiens[43] du 19ème qui nourrissaient la capitale grâce à la ceinture maraîchère autour de Paris avec un rendement à l'unité de surface impressionnant.

Bocage mimétique : Paysage composé d'un réseau de haies issu de la 1ère révolution agraire (mise en place des assolements, production de fourrage). Ce maillage permit d'améliorer la qualité des sols (drainage, etc) suite à la privatisation des terres collectives (landes).

Bocage organique : Paysage composé d'un réseau de haies issu du défrichement et de la mise en valeur de nouvelle terre agricole au détriment de l'espace boisé. Le maillage est dit désorganisé car en lien avec les caractéristiques naturelles.

BRF: Bois raméal fragmenté http://www.terredhumus.fr/

CA: Conseil d'administration

CAF: Caisse d'allocations familiales

Glossaire et liste des abréviations

Catalyseurs sociaux: Personne ou association de personnes qui provoquent un changement face à un besoin social de par leurs présences ou leurs actions.

Circuit court : un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire (Plus d'info sur: http://www.psdr.fr/archives/INS44PDFN4.pdf)

CMU: couverture maladie universelle

CPIP, SPIP, Juges application des peines (JAP) : Conseiller, Service pénitentiaire d'insertion et de probation. Il assure le contrôle et le suivi des peines exécutées en milieu ouvert et en milieu fermé (insee.fr)

Cueillette à la ferme: Parfois appelées libre cueillettes, sont des exploitations agricoles ouvertes au public dans lesquelles celui-ci vient faire sa propre cueillette. Elles proposent fruits et légumes et parfois fleurs..

Empowerement: accroissement de la capabilité (Rawls et Sen[28]). Processus qui vise a redonner à une personne exclue la force de décider de sa vie. Base des processus de réinsertion.

Etat providence: conception de l'État selon laquelle ce dernier est responsable du bien-être collectif. L'expression « État-providence » a été forgée par Émile Olivier en 1860, alors que la révolution industrielle a d'importantes conséquences sociales - enrichissement pour les uns, paupérisation pour les autres –, et met en cause les anciens équilibres d'une société agraire, Processus d'institutionnalisation du social. (Larousse Ed 2005)

ESS: Economie sociale et solidaire http://www.ess-sambreavesnois.fr/

ESI: Entreprise sociale d'insertion

Essaimage : Diffusion d'une innovation sociale qui est un des éléments permettant de mesurer son utilité en réponse à un besoin social (Institut Godin [29])

ETA: Entreprise de travail adapté

Exode rural: Migration des habitants des zones rurales, et principalement de la population agricole, vers les zones urbaines. Induit par les meilleures conditions de vie offertes par la ville mais aussi par la mécanisation de l'agriculture qui supprime une partie de la main d'oeuvre rurale.

Grange dîmière: bâtiment permettant sous l'Ancien Régime d'entreposer la collecte de la dîme, impôt portant principalement sur les revenus agricoles collectés en faveur de l'Église catholique. Bien que cet impôt puisse être versé aussi en argent, il est également souvent perçu en nature, un dixième de la récolte, est alors regroupé dans ces vastes granges dîmières dépendantes d'un monastère ou d'une autorité civile qui se charge ensuite de le redistribuer aux différents bénéficiaires de la région.

Haie: Alignement d'arbres et d'arbustes qui marque la limite entre deux parcelles, entre deux propriétés. (Larousse ed 2005). Elle se définie par sa composition ex: mono spécifique (composée d'une seule espèce végétale), ses strates ex: pluristratifiée (alternance d'arbustes et d'arbres) et sa taille ex: haie basse (selon l'entretien).

Jardin Partagé: Un jardin partagé est un jardin conçu, créé et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. C'est le plus souvent un jardin urbain, pour des urbains. Il est confié, sous convention, à une association pour une durée limitée. C'est un lieu ouvert sur le quartier, où chacun peut pousser la grille. Le dimanche, on vient flâner ; la semaine ce sont les employés de bureaux qui viennent avec leur pique-nique. La règle veut que le portail reste ouvert quand un jardinier s'affaire

OCDE: L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a, en 1961, succédé à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), fondée en 1948 pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall). L'OCDE regroupe plus d'une trentaine de pays : toute l'Europe occidentale et l'Amérique du nord, plus le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée et, depuis 1995 et 1996, certains pays d'Europe centrale (République tchèque, Hongrie, Pologne) et, depuis 2010 le Chili, la Slovénie, Israël, et l'Estonie. L'OCDE est le principal rassembleur de statistiques sur les pays développés. L'OCDE siège à Paris. (insee.fr)

Glossaire et liste des abréviations

PAC: politique agricole commune

Partie civile: Personne demandant à un tribunal pénal l'indemnisation du préjudice qu'elle a subi. (justice.gouv)

Permission: Autorisation donnée à un condamné de s'absenter d'un établissement pénitentiaire pendant une période déterminée. Aucune permission n'est accordée pour se rendre à l'étranger.

Placement extérieur: Le placement à l'extérieur est un aménagement de peine sousécrou. Un contrat entre une structure de réinsertion et la justice est signé par le JAP. Celui-ci vise à combattre la récidive. (justice.gouv)

Plantons le décor: Opération publique lancée par le PNR de l'Avesnois qui vise à replanter des haies, fruitiers et espèces locales avec l'aide des pouvoirs publiques.

PNR: Parc naturel régional, les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. (Définition donnée par la fédération des parcs régionaux de France)

PNR Avesnois : Situé dans le sud-est du département du Nord Pas de Calais. Il est classé une seconde fois « Parc naturel régional » en septembre 2010, la mission est tenue par un syndicat mixte de gestion (région, département, communes) en partenariat étroit avec les habitants, les gestionnaires et les usagers des milieux. La Charte du Parc concrétise ce projet de développement durable. (http://www.parc-naturel-avesnois.fr/). Vous trouverez en annexe, une carte du PNR (annexe 1).

Remembrement: Réunion de différentes parcelles en un seul tenant afin d'effectuer une redistribution rationnelle pour l'agriculture (Larousse ed 2005). Les bocage organique et mimétique ont subi le remembrement et un arrachage massif lors de la modernisation de l'agriculture et sa mécanisation.

Réseau Emmäus: association loi 1901, fédère 284 groupes Emmaüs en France, qui peuvent être de différentes natures en fonction de leurs activités, de leurs spécificités et de leur projet social : communautés, structure action sociale et logement, SOS Familles Emmaüs, comités d'amis et structures d'insertion. (http://emmaus-france.org/qui-sommes-nous/notre-organisation/)

Réseau ruraux: Mouvements ruraux d'influences catholiques qui se sont mis en place à l'échelle nationale suite à la modernisation de l'agriculture dans le but de préserver les valeurs paysanne. ex : La JAC (jeunesse agricole catholique), Familles rurales.

RSA: Revenu de solidarité active

Terroir: Auparavant, il correspondait à l'ensemble des terres exploitées par les habitants d'un village. Aujourd'hui, il correspond à l'ensemble des terres d'une région, considérées du point de vue de leurs aptitudes agricoles et fournissant un ou plusieurs produits caractéristiques, par exemple un vin. (Larousse ed 2005).

Terre de lien : Association nationale créée en 2003 pour concrétiser les idées de ses fondateurs : libérer la terre de la spéculation foncière, favoriser l'accès des paysans à la terre, promouvoir des projets citoyens pour dynamiser les territoires ruraux et appuyer une agriculture respectueuse de l'environnement. Elle a également porté et accompagné le déploiement des structures qui composent aujourd'hui le mouvement : la Foncière, la Fondation et une association locale dans chaque région de France. http://www.terredeliens.org/

TIG: Travaux d'intérêt général

Valeur ajoutée: Différence entre le prix agricole d'un produit dans un circuit de commercialisation conventionnel et le prix d'un produit dans un autre mode de production (biologique) ou de commercialisation (circuit court).

Fig 1 : Diagramme des composantes d'un paysage de l'élément le plus stable à celui le plus mouvant (issu de la typologie des haies, travail sur Prinquiau voir l'annexe 3) *Page 2*

Fig 2 : Photo d'un passionné du paysage de l'Avesnois qui montre sa ferveur pour son territoire *Page 2* http://tchiotbiloute59.unblog.fr/2011/07/14/bocage-avesnois-2/

Fig 3 : Bloc Diagramme Histoire : Une diversité de paysages construit par l'homme et la nature *Page 3* http://westeroscraft.com/mobile/forum/viewthread/page/2/m/12700545/id/6615946-guidelines-for-field-creation

Fig 4 : Schéma des différences essentielles entre innovation technologique en haut et sociale en bas (d'après «L'innovation sociale»[22] Simplifié et complété par Simon Jacquart) *Page 7*

Fig 5 : Tableau : Naissance des différentes approches de l'innovation sociale (2014) [23] *Page8*

Fig 6: Schéma : Processus de l'empowerement nécessaire à l'expansion d'un modèle et au renforcement de la cohésion d'un territoire *Page 9*

Fig 7: Schéma bilan sur le processus d'innovation sociale et la prise en compte de sa globalité. D'après « l'innovation sociale»[29] institut Godin. *Page 10*

Fig 8, 9,10, 11,12,15: Photos de la ferme de Moyembries issues du site http://fermedemoyembrie.org *Page 12, 14,20*

Fig 13 : Schéma : Evaluation de l'impact d'une démarche ESS, d'après le diagramme défini dans la partie «innovation sociale»[29] I) B) appliqué à la ferme de Moyembrie *Page 18*

Fig 14: Schéma : Evaluation des impacts directs et indirects d'un projet social (d'après l'outil proposé par «l'innovation sociale» institut Jean Baptiste Godin[29]) *Page 19*

Fig16: Schéma bilan de l'évolution de la structure du village rural traditionnel à aujourd'hui et évolution apporté par une démarche ESS (ex: cas de la ferme de Moyembrie) Réalisé par S.Jacquart. *Page 21*

Fig 17: Cartographie :L'avesnois : angle mort du réseau de communication qui a permis de conserver une ruralité au coeur de la mégalopole européenne, réalisé par S ;Jacquart d'après donnée de l'INSEE. *Page 23*

Liste des illustrations

Fig 18: Coupe géologique :L'avesnois : une situation au piedmont du massif primaire des Ardennes. Donnée issue du BRGM nord pas de calais en [en ligne]URL : http://infoterre.brgm.fr/, *Page 24*

Fig 19, 20, 21, 22: Photographies des éléments caractérisant l'Avesnois. Source [en ligne] URL :http:// Le nord.fr et Melvin D (photographe amateur) [en ligne]URL :http://tchiotbiloute59.unblog.fr *Page 25*

Fig 23: Schéma d'explication historique de l'évolution du bocage: 3 structures d'évolution réalisé par S.Jacquart d'après le travail sur Prinquiau (Annexe 3) *Page 26*

Fig 24: Cartographie : Application au projet: histoire du paysage de Bermeries, Source [en ligne]URL : http://geoportail.gouv.fr et Annexe 2 (travail au sein du PNR de L'avesnois) *Page 27.*

Fig 25: De l'apogée du bocage à aujourd'hui. Quelles évolutions du bocage face aux mutations? Source [en ligne] URL : http://geoportail.gouv.fr et annexe 2. *Page 28.*

Fig 26: Schéma : Un projet au coeur de l'Avesnois: un cadre local riche de son évolution. Source : Photos et illustration de S.Jacquart. *Page 29.*

Fig 27,28,29: Fiche typologie des haies du site d'après le travail réalisé par S.Jacquart (Annexe 3), les photographies du site et les photos aériennes [en ligne]URL : http://géoportail.gouv.fr *Page 30, 31, 32*

Fig 30: Schéma : La ferme du pigeonnier : Eléments à valoriser *page 35*

Fig 31: Schéma. Eléments structurant pour le projet, éléments essaimé de la ferme de Moyembrie *page 35*

Fig 32: Projection du projet sur la ferme dU Pigeonnier (59) Sources : Photographies S .Jacquart, cartographie [en ligne]URL : http://géoportail.gouv.fr *page 36*

Liste des annexes

I) Un complément du diagnostic...

Annexe 1: Le paysage de la ferme de Moyembrie (travail réalisé par Simon Jacquart en lien avec la réalisation de dossiers de subvention, Stage OGFM Ferme de Moyembrie Avril-Septembre 2015) *Page 2*
Annexe 2: Compléments de l'analyse de l'Avesnois (Travail réalisé par Simon Jacquart , Stage PNR Avesnois, Juin-Septembre 2013) *Page 3*
Annexe 3: Complément de la typologie du Bocage (Travail réalisé par Simon Jacquart, Projet collectif PNR Brière, CAUE Loire atlantique et commune de Prinquiau, Décembre-Mars 2015) *Page 3*
Annexe 4: Analyse de l'économie sociale dans l'Avesnois (travail réalisé par Simon Jacquart, Rencontre antenne «Réussir en Sambre Avesnois», octobre 2014) *Page 4-5*
Annexe 5: L'agriculture (Nord Pas de Calais) Bilan d'après les chiffres de l'INSEE *Page 6*
Annexe 6: Les circuits courts: un besoin du Bavaisies Bilan du dossier réalisé par la DUS Sambre Avesnois *Page 6*

II) Un complément du projet...

Annexe 7: Description des porteurs du projet *Page 7*
Annexe 8 : Démarche à venir *Page 7*

conforter un projet personnel

Les réflexions générales que je vais aborder sur le sujet du mémoire « les territoires ruraux: terreau de l'innovation sociale» ne représentent que la première partie du mémoire. En effet, ce travail vise à conforter un cheminement que je construis depuis 3 ans et qui vise la mise en place d'une structure en insertion dans le paysage rural de mon enfance: l'Avesnois. C'est pourquoi la deuxième partie du mémoire vient conforter les choix et approfondir la démarche. Cependant cette deuxième partie est orientée de façon à apporter une idée concrète derrière les mots généraux «territoires ruraux» et les différentes notions qui caractérisent «l'innovation sociale». L'exemple de la construction d'un projet dans un territoire précis vient apporter une application concrète aux notions préalablement citées et vient éclaircir un type d'appropriation (la mienne) de ces concepts, pour la construction d'un projet d'innovation sociale dans un territoire rural.

Le travail réalisé, se doit de prendre en compte mon appropriation du paysage de l'Avesnois dans lequel j'ai réalisé un stage de 3 mois qui a enrichi ma compréhension de celui-ci mais aussi de son potentiel et de ses richesses. Et qui m'en rend si fervent défenseur. Mon travail au sein du Parc Naturel Régional de l'Avesnois était guidé par une volonté de sensibiliser la population du territoire sur ses richesses tant sociales qu'économiques et environnementales et d'impulser un développement durable et fédérateur. Un travail passionnant de par l'analyse d'enjeux et la recherche de piste d'actions. Mais l'échelle territoriale m'écartait du concret et de la proximité dans la résolution de ces enjeux et notamment l'enjeu social qui me tient à coeur. Voici pourquoi mes stages suivants furent orientés vers des stages beaucoup plus concrets :une entreprise de réinsertion sociale par la création de jardin à Bruxelles et une session qui vise la réinsertion d'un public carcéral au sein d'une ferme biologique en Picardie. Ces stages ont conforté mon envie profonde d'être au plus proche des enjeux sociaux dont l'investissement n'est pas un travail quelconque, tant il me procure un épanouissement personnel.

Pourtant l'analyse à grande échelle est venue me rattraper et finaliser mes études par une spécialisation «ingénierie des territoires». Celle-ci m'a forcé à sortir des ornières dans lesquelles je me complaisais. J'ai vite compris que le social passe avant tout par une analyse à grande échelle. On peut considérer que la réussite de la ferme Nos Pilifs (entreprise d'insertion en création de jardins) et de la ferme de Moyembrie (association d'insertion en milieu carcéral) s'appuient sur cet investissement social mais aussi sur sa parfaite implantation dans sa région et le réseau qui s'est construit avec les différents acteurs. On oublie vite qu'un territoire vit grâce à l'ensemble de ses habitants et que chacun à sa façon y participe. De là, un projet social, même s'il apporte satisfaction et répond aux besoins des personnes accueillies, se doit de répondre à des besoins à l'échelle territoriale et de s'y ancrer plus globalement.

Le travail présenté dans ce mémoire vise à éclaircir la conviction qui est qu'un projet concret d'insertion sociale trouve contexte idéal au coeur des territoires ruraux et qu'il apporte un développement non négligeable, aux populations rurales comme aux personnes accueillies. Un peu une réponse et une explication à «la crise du rural» et aux «exclusions urbaines» de la société actuelle. Ce concept peut être très largement critiquable et ce rapport ne vise pas à confirmer une logique qui est très subjective sur le lien entre l'augmentation des exclusions sociales et la perte de sens du milieu rural. Ces enjeux étant aussi bien sociétaux que sociaux sont d'une complexité qui va au delà de l'objet de la présente étude. Ce dossier vise à vérifier et concrétiser un idéal qui doit permettre à des jeunes de revenir vers les espaces ruraux et de s'y épanouir en y trouvant un cadre de vie privilégiée et qui répondra à leurs attentes tant communautaires et de solidarité que de rapport à la nature.

Dans les années qui viennent, un réel investissement des acteurs sociaux vise à lutter contre les inégalités aussi bien d'un territoire qu'entre les territoires. Le cheminement décrit prolonge pour ma part une histoire familiale. En effet mes grands parents ont oeuvré au développement du territoire de l'Avesnois en créant «Famille Rurale» et d'autres associations d'inspirations catholiques dans lesquelles ils ont mis toutes leurs convictions religieuses, mes parents en tournant leur exploitation vers un tourisme rural et accessible à tous, perdure dans cette vocation.
Ce dossier vise à guider les choix futurs vers une réponse adéquate aux besoins du territoire et d'accueil des exclus, il sera complété au fil des rencontres d'acteurs que je réaliserais et il sera détaillé dans la bibliographie.

On observe une crise de la ruralité en France comme dans de nombreux pays. Les élus se plaignent d'une identité perdue, des centres-bourg qui se vident de leurs commerces et d'une activité qui disparaît au profit des villes. Le gouvernement va mobiliser dès cette année 40 millions d'euros pour re dynamiser les centres ruraux où les commerces ferment et les bâtiments se dégradent. Cette aide vise 50 communes rurales dépassées[1]. Le monde rural veut retrouver le dynamisme qui a au fil du temps disparu. Se pose alors la question des causes de cette crise. La «ruralité» contemporaine existe-elle encore ou n'est-t'elle que la victime expiatoire du dynamisme urbain? Il est aujourd'hui plus que nécessaire d'apporter des éléments identifiant le monde rural et qui attireront des néo ruraux en quête d'une affirmation que la ville ne leur permet plus. Son identité lui permettrait un développement en complémentarité des villes. L' influence rurale a perdu sa consistance, voire son existence suite aux nombreuses évolutions qui ont marqué ce siècle, peut être une nouvelle ruralité est-elle à trouver ou à retrouver? Face à ce constat la première initiative est de promouvoir l'innovation technologique et commerciale mais rarement l'innovation sociale est prise en compte dans ces démarches. Pourtant les discours des élus ruraux mettent en avant une vie sociale des villages et une notion de taille humaine qui font défauts aujourd'hui. Cette vie sociale est-elle nécessairement une résultante de la prospérité économique ou cette richesse sociale peut-elle exister en elle même et induire une nouvelle vision de l'économie? Pour l'innovation sociale, le même dilemme entre en compte, un flou sur la définition mais aussi sur son réel ancrage dans la société. L'innovation sociale peut-elle jouer un rôle dans ce développement nécessaire des territoires ruraux? Et les territoires ruraux peuvent-ils apporter cette consistance manquante à l'innovation sociale? Ce mémoire va tout d'abord s'efforcer à apporter une définition et à décrire l'histoire du monde rural ainsi que de l'innovation sociale. Il tente ensuite d'apporter des éléments permettant de lier l'un à l'autre, de tendre des passerelles entre deux concepts qui se recherchent et dont leurs définitions ne sont pas entièrement établies. Et étudier si ce rapprochement permet d'apporter des conclusions concrètes à exploiter. La deuxième partie vise la mise en place d'un projet au coeur de l'Avesnois. Un projet qui essayera le plus possible de retendre les passerelles étudiées précédemment, et à jeter les bases d'un renouveau de l'identité rurale perdue.

I) Un lien possible : le monde rural et l'innovation sociale

A) Les territoires ruraux Page 2
1) L'histoire des paysages agraires: de la diversité à l'uniformisation
2) une identité rurale traditionnellement forte qui tend à disparaître
3) Une économie touchée par la mondialisation
B) Un modèle plus équilibré: concept de l'innovation sociale Page 7
1) Une reconnaissance récente
2) Une diversité de formes
3) Les grands principes

II) Une réussite concrète de ce lien: la ferme de Moyembrie

A) Un besoin : la population carcérale Page 13
B) Une réponse en milieu rural Page 14
C) Une réussite d'insertion à impact local Page 18

III) Essaimage à l'Avesnois

A) Un cadre paysager fort : un atout à conforter pour fédérer
1) Analyse paysagère Page 24
2) Un paysage à taille humaine Page 33
3) le paysage comme moteur du projet Page 34
B) Le projet Page 35

I) Un lien possible: le monde rural et l'innovation sociale

Les territoires ruraux actuels ont subi de profondes mutations : de l'exode rural* à la mécanisation de l'agriculture. En à peine 60 ans, la société rurale a dû faire face à de nombreux changements qui l'ont bouleversée. La rapidité des mutations a principalement touché le cadre social et économique des campagnes. On constate cependant que le cadre paysager rural a une certaine résilience et conserve des marqueurs de son utilisation passée. On découvre un paysage traditionnel fragilisé, ne trouvant que peu d'utilité économique face aux mutations actuelles. Le consensus quasi unanime pour sa préservation pose une critique de plus en plus forte vis à vis des mutations. Dans cette partie nous étudierons donc le paysage rural et son évolution. Puis nous aborderons les principales mutations sociales et économiques qui agissent et modifient ce cadre paysager. En effet, le paysage permet de comprendre l'utilisation que l'homme en a fait. Il s'est construit de façon réfléchie au fil des temps en suivant des logiques agraires et rurales d'utilisation de l'espace. L'organisation de l'espace reflète cette logique.
Nous devons donc l'étudier de façon exhaustive en considérant que la structure d'un paysage est définie par : (voir fig1)

Fig 1: Diagramme des composantes d'un paysage de l'élément le plus stable à celui le plus mouvant

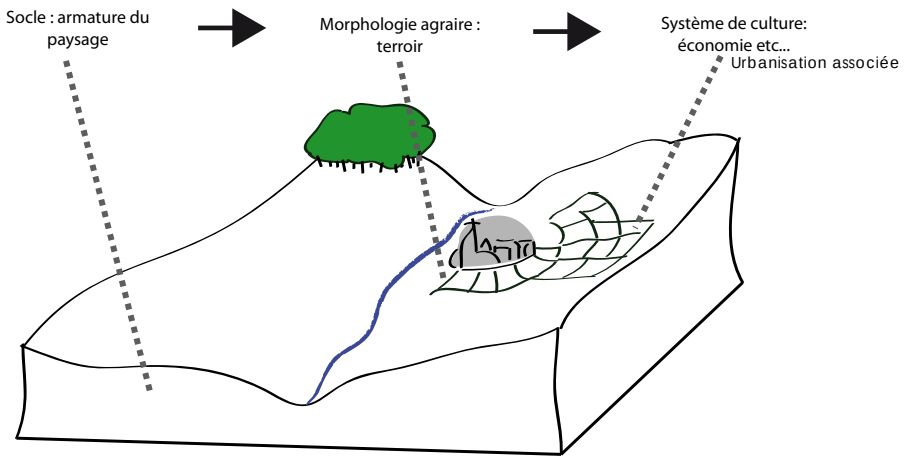

A) LES TERRITOIRES RURAUX

- le socle géologique qui induit le relief, la nature du sol etc...
-La morphologie agraire (maillage agricole) qui se retrouve modifiée par de nouvelles pratiques (révolution agricole).
- Le système de culture qui peut être très changeant d'une année sur l'autre par la rotation des cultures.

On retrouve le même constat vis à vis du cadre rural au sein des villages, il se construit et évolue en lien avec les mutations sociales et économiques du monde rural. (quartiers pavillonnaires, déshumanisation des centres bourgs...). Pour sortir de cette crise rurale, deux issues :
-Soit le paysage et l'aménagement rural vont muter pour répondre aux besoins de la société actuelle
- Soit une nouvelle forme de société va venir s'adapter au patrimoine rural existant. (fig 2)

Cette partie vient apporter des bases sur les richesses de l'aménagement rural au fil des siècles. Elle vise ensuite à y tisser des liens vers l'innovation sociale pour répondre à ce besoin tout aussi présent dans les enjeux à venir de notre société.

Fig 2: Un exemple de patrimoine rural existant : le bocage de l'Avesnois (photo d'un passionné du paysage de l'Avesnois qui montre sa ferveur pour son territoire)

1) L'histoire des paysages agraires: de la diversité à l'uniformisation

Pour situer l'évolution des paysages agraires, il faut mettre en lien l'évolution différente des systèmes agraires. Selon la nature du socle, on retrouve principalement deux systèmes agraires principaux : le système bocager (étudié plus précisément II A) 1) L'Avesnois) et le système de grandes cultures.

A) Le bocage (Avesnois, Normandie etc...) fig 3

Historiquement des terres beaucoup moins fertiles et une exploitation de celle-ci au fil des défrichements et de la mise en valeur des terres. Le système beaucoup plus basé sur une activité familiale d'autosuffisance crée un habitât beaucoup plus dispersé (hameaux).

Le maillage bocager issu du défrichement au départ (bocage organique*) sera ensuite étoffé (bocage mimétique*) en vu d'améliorer la qualité des sols mais aussi de conforter la propriété privée à la suite de la 1ère révolution agricole (époque où le maillage bocager est le plus dense). Cette organisation va faciliter la spécialisation vers l'élevage.

Fig 3: Histoire : Une diversité de paysage coconstruit par l'homme et la nature

http://westeroscraft.com/mobile/forum/viewthread/page/2/m/12700545/id/6615946-guidelines-for-field-creation

B) Les grandes cultures (Picardie, Flandres etc...) fig 3

Historiquement organisées autour d'un système dit triennal. L'habitat s'organise de façon groupée en villages. Et les terres communales autour du village étaient gérées collectivement par un système de rotation dite triennale. 1/3 des surfaces pour l'élevage, 1/3 pour les cultures et 1/3 en jachère pour laisser le sol se reposer. Ce système collectif explique l'absence de maillage bocager par la mise en commun des activités. (exemple de l'utilisation des bergers pour l'élevage opposée aux haies qui clôturent l'espace).

Les spécificités de cette organisation ont facilité la spécialisation vers les grandes cultures suite à la privatisation des terres et à la révolution agricole.

Il y a donc deux types de systèmes agraires majoritaires. Bien entendu les systèmes agraires dépendent fortement du socle géologique. Les situations spécifiques (montagnes, marées, etc...) pourront supposer un système complètement différent, approprié à l'espace vécu et aménagé. Le terroir se définit ensuite à la façon dont l'homme s'approprie l'espace et celui-ci peut donner forme à une multitude d'organisations du système de culture. La diversité du rural et de son aménagement est donc expliquée par les systèmes agraires qui ont évolué au fil du temps et ont à chaque fois permis l'évolution du paysage. En effet changer un système de culture (changement rapide) aura un impact à plus long terme sur le système agraire comme on peut le voir actuellement avec le paysage de bocage et l'évolution des pratiques. Le rural est composé d'une diversité de paysages signe de l'activité actuelle mais aussi marqueur de son utilisation passée et de la compréhension de l'histoire rurale vécue à travers les siècles. Chacun de ces éléments vient étoffer l'unicité du paysage dans lequel il s'intègre et la spécificité de chaque région.

La diversité du paysage français s'est accrue avec la spécialisation en bassins de production (élevage, culture, vignoble etc...). Cette spécialisation a permis d'adapter le bocage au système d'élevage et les grandes plaines aux cultures.

Cette diversité des paysages agraires est aujourd'hui fragilisée, les mutations actuelles tendent à une uniformisation des pratiques et à un aménagement déconnecté du contexte paysager (arasement des haies dans le bocage pour faciliter la grande culture ou bien plantation de haies dans les grandes plaines sous prétexte écologique). La notion d'histoire perd de son importance face à l'individualisation des pratiques et l'uniformité des aides octroyées auparavant à l'agriculture par la PAC. Pourtant ces paysages, qui existaient avant la mécanisation et la modernisation de l'agriculture, ont mis des siècles à se développer et à s'adapter aux spécificités du milieu. La diversité de ces paysages ne trouve plus de correspondance avec les pratiques actuelles et la préservation de ceux-ci se voit institutionnalisée (PNR*, etc), les structures publiques prennent la place des acteurs privés d'autant plus qu'elles protègent ce patrimoine rural pour des notions avant tout touristiques. On peut se demander si cette richesse du paysage a encore un intérêt? Il est donc nécessaire de mieux comprendre l'évolution de l'identité rurale et de sa dimension sociale.

2) Une identité rurale traditionnellement forte qui tend à disparaître :

« Tu vois, petit, jadis il y avait des bancs sur la place du village et on y voyait toujours quelques anciens qui observaient les allées et venues des uns et des autres, l'entrée et la sortie de l'école, le passage des charrettes et des bêtes, les travaux chez le maréchal-ferrant, la vie quoi. Aujourd'hui, il y a cinq fois plus de vieux au village, mais on n'en voit plus un seul dehors parce qu'il n'y a plus rien à regarder. L'école a fermé, le café aussi; le maréchal-ferrant a disparu depuis longtemps, l'élevage a cédé la place à la culture et le cheval au tracteur. Tout le monde court, on ne sait plus très bien vers quoi, mais il n'y a plus de vie. Notre village n'a plus rien d'une collectivité; il est plutôt la juxtaposition de vies solitaires, sans lien véritable entre les uns et les autres. Rien n'est plus comme avant» Regret d'un vieil agriculteur auprès de Philippe Tabary[2]. Ce constat montre les mutations sociales endurées par le milieu rural. On peut considérer qu'autrefois, la culture et la sagesse concrète étaient enracinées dans les traditions et le travail agraire[3]. En effet, le monde rural a longtemps été rétif au progrès, il est venu se démarquer vis à vis de la culture urbaine. La ferme a longtemps été le centre de cette vie sociale, voire plus encore avec les ouvriers agricoles, des personnes désoeuvrées, plus accueillis qu'embauchés, qui trouvaient en échange de leurs peines physiques une famille et un statut social. Cette force a été rendue inutile par la mécanisation, renforçant d'autant plus l'impression de solitude de la profession agricole[2]. Suite à l'exode rural, l'église est la seule à encore comprendre ce potentiel social des villages[3]. Elle va essayer de maintenir cette communauté rurale autour des paroisses, face à l'effacement du schéma du village traditionnel tel que décrit par Laloux en 1956 [4]. Le rural est alors considéré comme un patrimoine à forte valeur morale et sociale susceptible de créer un modèle plus harmonieux face aux conflits qui déchirent la société[5]. Le monde rural constitue un univers où l'harmonie sociale l'emporte sur les différences sociales à l'intérieur des collectivités. Il va donc apparaître comme une catégorie qui permet de repenser le social. Comme un modèle implicite de société grâce à cette proximité des habitants qui induit des relations humaines. La crise rurale continue; la ville, image de la modernité, est préférée par les jeunes. Une crise morale apparaît, avec un détachement progressif de la campagne par rapport aux valeurs morales traditionnelles. Les nouveaux arrivants font disparaître la notion «paysanne» de la ruralité au profit de la notion de «ruraux». Cette identité non-professionnelle va dissoudre l'identité forte rurale en imposant différentes catégorie socioprofessionnelles sous un même nom, alors que le lien séculaire lieu de vie/ lieu de travail était un des traits distinctifs des ruraux[6]. L'opposition rural-urbain qui n'existait pas entre les deux guerres du fait de la complémentarité socio-économique tend à se renforcer avec une vision de la ruralité comme un continuum des villes duquel le monde rural tire toute sa valeur économique. La notion locale structurante des rapports sociaux ruraux perd son sens avec la multiplication des relations entre le village, la région, la nation et l'Europe. Les paroisses, qui maintenaient ce lien local malgré les bouleversements sont aujourd'hui elles aussi en crise face à cette désappropriation du territoire et à la mobilité accrue des personnes.

Les rites collectifs religieux et politiques du monde rural disparaissent du calendrier social, relâchant encore plus les liens jadis si fort entre les membres de la même collectivité et isolant d'autant plus les rares agriculteurs[7]. Le sentiment de solitude du monde agricole est d'autant plus marquant qu'il était le centre des décisions autrefois. Les élections municipales étaient quasi confondues avec les réunions de syndicat agricole. Aujourd'hui, la solitude des élus est au diapa-

son de la solitude agricole[8]. Cette solitude est le reflet d'une identité rurale qui a de plus en plus une notion périmée. Son identité sociale forte, qui hier encore, était vue comme complémentaire au cloisonnement des villes, pourrait l'être d'autant plus pour les exclusions actuelles. Pourtant, la ruralité s'efface petit à petit par les mutations économiques modernes.

3) Une économie touchée par la mondialisation

Sources d'appuies des constats appuyés dans cette partie (voir bibliographie):

Philippe Tabary
«Entre tracteurs et détracteurs»
Les chocs de la PAC
Le cherche midi éditeur

Marc Mormont « Qui est rural où comment être rural?»
Unité de Recherches «Espace Rural»
Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon (Belgium)

Les territoires ruraux ou dit à faibles densités représentent 90 % des intercommunalités françaises et 41 % de la population. On constate que 85 % des innovations technologiques sont centralisées dans les villes au détriment d'une campagne délaissée[9]. Cette polarisation autour des villes induit une crise rurale. L'industrie en milieu rural a fermé de par cet éloignement des villes et la disparition progressive des moyens de transport. (ex: des lignes de chemin de fer abandonnées). Le milieu rural devient de plus en plus un bien touristique pour les urbains. On aboutit à un territoire qui accueille ceux qui travaillent en ville (un cadre de vie). Et les conflits de voisinage apparaissent entre les agriculteurs et les urbains qui idéalisent une campagne sans nuisances (conflits pour l'odeur des épandages et même le chant du coq trop tôt). Ces conflits touchent le moral des agriculteurs, d'autant plus qu'ils n'ont plus de reconnaissance dans leurs métiers (image négative dans le conscient populaire: pollueurs, profiteurs de la PAC*, etc...). Une cohabitation est à retrouver mais le fossé se creuse de plus en plus. Au niveau de l'alimentation, les centres commerciaux déconnectent ce lien entre la ville et la campagne: territoire producteur de l'alimentation. (poussée des prix au moins cher quelle que soit la provenance). Les produits sont vendus selon un marketing fait pour un consommateur urbain. Les centres commerciaux s'agrandissent à proximité des centres urbains au détriment des épiceries de village qui disparaissent et induit un problème de mobilité du monde rural pour accéder à ces services du territoire agricole qui se raréfient. La campagne devient l'exutoire de la ville qui centralise de plus en plus les services. L'économie agricole, principale économie de l'espace rural, peine à sortir de la crise. La mécanisation et le productivisme agricole produisent de l'alimentation pour les marchés européens et mondiaux, l'agriculteur se retrouve de plus en plus seul dans son métier, il produit pour des intermédiaires[10.] et la raréfaction des effectifs agricoles a fait disparaître les nombreux syndicats communaux qui se rassemblent désormais à une échelle plus globale, mais moins propice à défendre les structures modestes. L'agriculture a été poussée à produire de plus en plus, le culte de la quantité a dépassé les attentes, et puis les excédents sur certaine production sont apparus, on ne trouve alors de parade que don. Les excédents sont vendus au rabais dans les pays en développement. Les productions se sont souvent retrouvées déconnectées des besoins du marché. Les gels des terres, les quotas. On essaye de pousser l'agriculture à produire moins. Le monde agricole, hier accusé de réduire le monde à la famine, se retrouve mis en procès pour avoir exagérément augmenté les rendements[11]. Maintenant, on argumente que la qualité prévaut sur la quantité, comme si l'agriculture ne produisait pas des produits de qualité. Les habitudes de consommation ont évolué (moins de viande, de lait, de vin, de beurre, etc...) et certaines productions en pâtissent. Faillites, fermetures ,abandons. Hier encore impensables sont aujourd'hui réalités et banalités. Les agriculteurs ancrés depuis toujours dans un objectif de production et depuis 50 ans dans une optique de productivisme, ont du mal à suivre les pouvoirs publics qui leurs demandent de faire du marketing (valorisation des produits) et du paysage (développement territorial, protection de la biodiversité, bien-être animal) . Ils ont l'impression de faire marche arrière alors que la volonté est de créer une nouvelle agriculture au plus proche de besoins qui évoluent.

«On peut douter que les transformations souhaitées seront initiées par les politiques, «c'est à dire d'en haut», les gouvernements sont le plus souvent qu'autrement à la remorque des changements sociaux» P132 JM Fortier le «jardinier-Maraîcher»

Le monde rural est souvent vu de façon négative face à l'influence des villes. Une volonté nouvelle de mieux partager l'innovation de la ville vers la campagne est au coeur des débats pour effacer les inégalités des territoires, et on observe une attraction de plus en plus nette des villes dont l'influence s'accroît sur le territoire. La campagne est-elle considérée comme un espace vide de sens, à exploiter matériellement et économiquement, et pour le seul développement des villes ? Pour Philippe Tabary, cet ensemble humain, doté d'un forte cohésion hier, est en quête de cohérences nouvelles qui peuvent être définies par l'agriculture. Il parle de redéfinir «un véritable statut social de l'agriculture, un sentiment d'appartenance à une collectivité et d'utilité au service de celle-ci»[13]. En comparaison avec la ville qui rend de plus en plus anonymes et impersonnelles les relations, les relations rurales entre individus sont préservées par cette proximité d'un cadre à échelle humaine. Le rural, qui entre les deux guerres, était considéré comme apportant une morale sociale garantissant l'équilibre, devient une forme de vie qui garantit le respect de la personne et la participation de tous et dont la spécificité est de laisser une place plus grande aux ruraux en tant qu'acteurs des transformations sociales[14].

D'après Philippe Tabary, «il faut recréer de la ruralité par une conscience de celle-ci. En commençant par l'alimentation qui aujourd'hui dépasse l'échelle d'un territoire»[15]. Face à ce constat, des démarches se mettent en place pour rétablir une complémentarité entre l'espace rural et urbain. Notamment par un lien sur l'alimentation qui redonne une valeur à la campagne de proximité pour les urbains (AMAP*, circuits courts*...). Les circuits courts permettent de recréer cette ruralité et de satisfaire au sein d'une communauté les attentes de chacun. Des notions telles que l'agroécologie*, l'agriculture biologique rassemblent de plus en plus d'adeptes et illustrent cette volonté de retrouver un rapport fort à la nature. Renouer le lien par des circuits courts permettra ce rassemblement nécessaire pour faire évoluer les pratiques vers une agriculture respectueuse de l'environnement. De plus, on constate localement un certain dynamisme dans les territoires ruraux, un dynamisme qui leurs sont propres et dont l'innovation n'est apparente que lorsque l'on ne la définit plus seulement du point de vue technologique et économique. Dans les territoires ruraux, l'initiative sociale est présente, et elle apporte des alternatives. Dans ce cas, les territoires ruraux ne sont plus vus comme des territoires en crise à développer mais comme des territoires complémentaires de la ville. La ville représente le pôle économique et technologique et la campagne apporte un pôle d'innovation sociale de par ces acteurs qui développent des alternatives visant la solidarité (les manifestations dans les grandes surfaces pour plus de solidarité vis à vis de l'agriculture française en sont le signe. Mais aussi le développement plus anecdotique de troc service etc...) . Les réseaux ruraux* ont peiné à trouver une identité rurale globale et la notion de projet ou d'association localement ancrées prend de plus en plus d'importance face au décalage entre les hommes politiques et les acteurs locaux.

Le monde rural est encore marqué par son paysage harmonieux, reflet de l'organisation de la société post-modernisme. (à modérer selon l'impact de la grande modernisation agricole). Celui-ci a permis de réguler la vie rurale face aux bouleversements du monde moderne et de garder un cadre à échelle humaine où l'entité du village permettait une solidarité, où chacun pouvait trouver sa place. Le territoire rural, par son patrimoine et son lien avec la nature, apporte une identité qui fédère contrairement à l'uniformité et au cloisonnement urbain. Face à l'inégale développement des territoires, la notion de développement du rural se pose. Le cadre rural offre une échelle humaine, une proximité qui est à identifier et à partager pour redonner un sens à la notion identitaire rurale. La crise actuelle accentue la volonté politique et humaine de se tourner vers un modèle plus équilibré où l'environnement et l'humain seront parties prenantes des décisions à venir. Se pose donc la question : Le monde rural a-t-il cette identité qui lui est propre et qu'il faut protéger de l'influence urbaine? Une influence rurale qui deviendra complémentaire à l'influence urbaine.

«Peut être vivons nous ce que j'appelle un «retour en avant» le métier d'agriculteur retrouvera ces lettres de noblesse et les fermes familiales seront à nouveaux valorisées et prospères.» P132 JM Fortier le «jardinier-Maraîcher»

B) Un modèle plus équilibré: concept de l'innovation sociale

1) Une reconnaissance récente

La définition de l'innovation donnée par l'OCDE* prend en compte sa fonction sociale mais dans le cadre d'une entreprise et non élargie à la société civile et à sa dynamique non économique[16]. La notion d'innovation dépasse la compétitivité et la notion d'entreprise et s'élargit à une dimension dépassant la loi des marchés suite à l' Initiative «Phare europe 2020, une union de l'innovation»[17], proposition du Parlement et du Conseil européen qui établissent le 6 octobre 2011 un programme pour le changement et l'innovation sociale. Face à la crise économique, une vision globalisante de l'innovation vient privilégier les initiatives sociales autant qu'économiques. Le programme « social innovation Europe» met en avant l'initiative sociale comme une solution prometteuse à explorer face à la crise[18]. L'ESS (économie sociale et solidaire) se met en place au niveau des régions pour permettre une reconnaissance des entreprises et de leurs dynamiques dans ce domaine mais ce soutien reste flou. Le travail réalisé par le CST [19](conseil en science et technologie) de Québec, mais aussi par Durance[20] en 2011 et Richez Battesti[21] en 2008, a permis d'apporter une nouvelle approche à l'innovation. Ils la définissent comme «la volonté d'acteurs investis dans la résolution d'un problème ou la réponse à un besoin avec quelque chose de nouveau, meilleur ou différent». Une innovation sociale va de ce point de vue être caractérisée par **«un contexte (un territoire) et ses interactions sociales»**. L'innovation sociale va induire un renversement de la forme traditionnellement admise pour mettre en avant les individus eux même (fig 4). Le processus sera de ce point de vue ascendant avec une appropriation nécessaire pour induire un changement, contrairement au processus de l'innovation technique. L'innovation sociale amène aussi la notion de réponse immatérielle. Elle sera soit organisationnelle au sein d'une entreprise ou de service au sein d'une société, à l'opposé de la réponse matérielle de l'innovation technique. Dans tous les cas , cette définition étend le domaine de l'innovation à la société et dépasse le cadre de l'entreprise[22]. En effet on peut considérer que l'innovation dépasse l'invention de par son appropriation , il est donc nécessaire qu'il y ait une diffusion de celle ci :

- une commercialisation pour l'innovation technique
- une traduction et un essaimage/ apprentissage pour l'innovation sociale

Cette partie s'appuie sur le travail réalisé par l'institut Godin basé à Amiens et est complétée par la rencontre de DELCROIX Dominique (structure «Réussir en Sambre Avesnois» et chargé de l'Economie sociale et solidaire). Chaque citation est tirée du livre et la référence précise est précisée.

Fig 4: Schéma des différences essentielles entre innovation technologique en haut et sociale en bas (d'après «L'innovation sociale»[22] Simplifié et complété par Simon Jacquart)

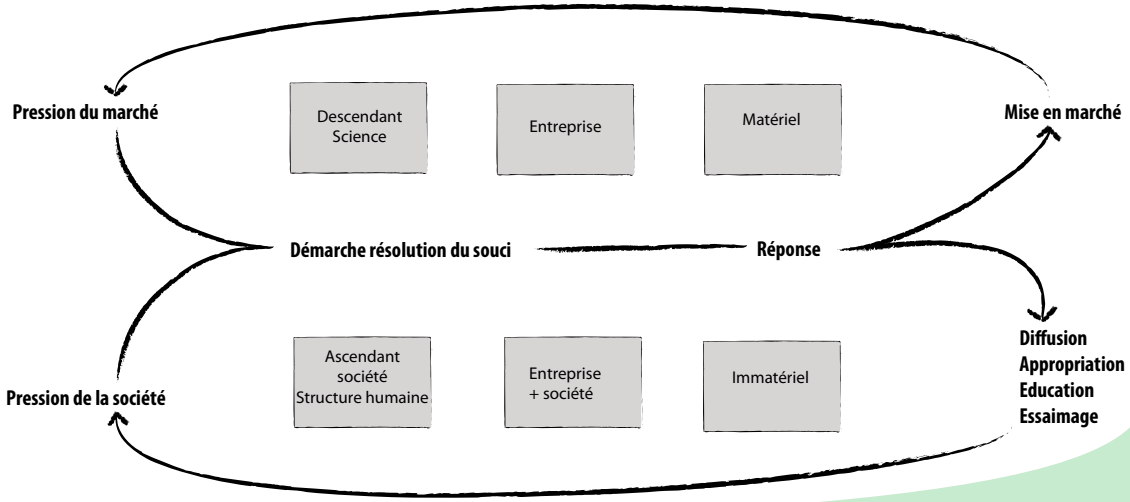

2) Diverses formes

Fig 5 : Naissance des différentes approches de l'innovation sociale (2014) [23]

Conception centrée sur le processus (européenne) reconnu par l'ESS		Conception centrée sur la finalité (anglo saxonne)
L'économie sociale : Modèle dit «entreprise sociale» . Structures issues du regroupement de personnes (communautés) avec la mise en place d'un système qui place le collectif et la démocratie au service de la communauté. L'économie sociale vient répondre aux besoins sociaux des ouvriers face à la montée du capitalisme du 19ème siècle par la création des mutuelles et coopératives. Elle représente la volonté de créer une communauté d'entraide face au même problème (ex: les ouvriers s'associent pour plus de droits)	L'économie solidaire: Similaire aux entreprises sociales mais élargie de la communauté à : -un enjeu sociétal (changement social) -un enjeu politique (transformation sociétal). Le «changement social» s'applique dans la continuité tandis que la «transformation sociale» vise une discontinuité plus marquée[24]. Elle s'initie entre 1970 et 1990, avec le 1er choc pétrolier qui annonça l'augmentation des exclusions et du chômage. L'économie solidaire vise à répondre aux problèmes naissant dans la société. Par exemple les premières ETA (entreprises de travail adapté) furent créées à l'arrivée du chômage dans le but de pallier les manques d'emploi pour les personnes sortant de prison. L'économie solidaire vise à éviter de ce fait l'isolement et les inégalités.	Dit l'entreprenariat social, venu des USA , il est porté par une personne innovante. , il ne présente pas les mêmes caractéristiques du fait que l'ESS prône une démarche collective et non un enjeu individuel de réponse à un besoin social pour la volonté personnelle. Il se base sur une concurrence du secteur privé pour compléter les lacunes non prises en charge par l'Etat et vise ensuite un réajustement institutionnel. Le problème est qu'il suit la loi des marchés avec la notion de profit même si celle-ci apporte un intérêt à la société.

3) Les grands principes

Les principales caractéristiques qui définissent l'innovation sociale sont donc:

Le territoire

L'innovation sociale se doit d'être territorialisée, Le territoire est un processus dynamique et non une substance figée[25] .

Les interactions entre des groupes sociaux hétérogènes aboutissent à une action collective par une identité commune, un sentiment d'appartenance. Il n'y a pas de territoire sans acteurs sociaux qui créaient la notion de territoires sociaux et culturels bien avant le territoire politique. Le territoire vient cristalliser l'action collective (on parle de matrice). Il crée les acteurs et les acteurs le créent. L'innovation sociale correspond au fait de rendre les agents acteurs de leur territoire pour créer une cohésion générale. Di Méo[25] «pose comme principe que le territoire en tant que système d'action, constitue l'instrument efficace de la réactivation des liens sociaux. Il atteint cet objectif dans la mesure où il pose de manière très réaliste, et très vite, la question, dans un espace donné, du partage des lieux, des ressources et des pouvoirs»[25]. Au sein d'un territoire, on ne peut dissocier le marché de l'innovation sociale, l'économie d'un territoire est plurielle et certains se doivent de prendre en compte les besoins négligés par le marché. Le marché, l'Etat et des organisations plus souples pour la solidarité se doivent de coopérer à l'échelle locale au sein d'un territoire. Le marché est incapable de répondre aux besoins locaux. Une forme de gouvernance plus souple et réactive doit se co-construire pour redonner leur place à la diversité, à la culture et aux valeurs.

La gouvernance

Le changement dans les relations sociales vis à vis de la gouvernance est primordial[26]. Il se doit d'être inclusif et participatif avec un partenariat entre le public et le privé. Une gouvernance doit être élargie au territoire et aux bénéficiaires de l'innovation sociale. Une coconstruction doit remplacer une coproduction (application des politiques publiques) pour ainsi permettre la démocratisation des politiques publiques. (l'association « à petit pas»* implanté dans le Nord-Pas de Calais, met en avant cette démarche de co-construction en aidant les acteurs dans la création en milieu rural en lien avec les politiques de développement). Ce processus peut aboutir par la suite à l'appropriation de la démarche par les entreprises privée.

Fig 6:Processus de l'empowerement nécessaire à l'expansion d'un modèle et au renforcement de la cohésion d'un territoire

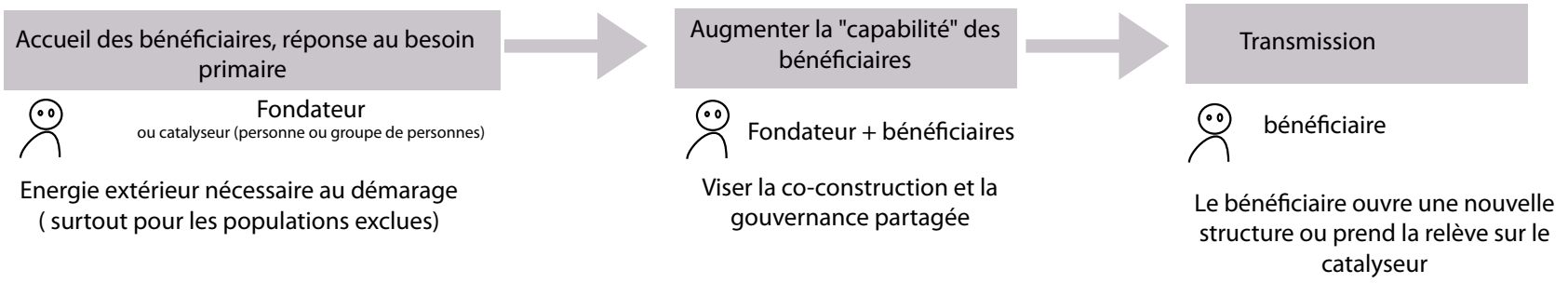

L'empowerement

L'innovation sociale serait l'initiative des personnes et des groupes qui, éprouvant un problème ou visant un idéal social pour eux mêmes. Ils en assumeraient la direction et les principales responsabilités[27].

Cette impulsion par le bas est appelée empowerement* (fig 6). Elle répond à un besoin éprouvé face à la crise ou aux manquements institutionnels. Elle permet la fabrication d'une identité collective au sein d'un territoire. L'innovation sociale permet aux personnes exclues de reprendre le pouvoir sur le déroulement de leurs propres vies [27]. Leurs valorisations individuelles et la ré affirmation de leurs autonomies ne peuvent se faire sans leurs participations aux projets et à la prise d'initiatives sociales coconstruites. Voire à long terme la reprise du projet par les populations bénéficiaires, surtout pour ce qui est des populations exclues. L'usager n'est pas bénéficiaire d'un service mais acteur dans un projet qu'il reconnaît comme le sien, l'innovation sociale est créée et mise en oeuvre par soi pour soi [27].

L'innovation sociale est une contribution au mieux-être des individus et/ou collectivités à travers la combinaison de résultats ainsi que d'effets positifs induits volontairement [28]. La réponse aux besoins primaires dans la réinsertion de personnes exclues est importante (pyramide de Maslaw). D'où l'interêt des ESI* qui permettent une insertion des personnes exclues par un travail. Par la revalorisation du travail et de son rôle, le projet personnel retrouve un sens. On parle de «Capabilité» [28]. Une société optimale n'est pas une société qui a une justice égale pour tous mais qui permet aux personnes n'ayant pas les mêmes chances au départ d'arriver au stade de capacité à choisir sa vie (notion de discrimination positive). Un individu moins chanceux qu'un autre sera favorisé pour que les deux soient sur le même pied d'égalité et dans ce cas-là une société est considérée comme juste lorsque ces institutions permettent la maximisation des biens sociaux premiers des plus défavorisés. La notion de l'économie de la fonctionnalité prend son sens dans la démarche de l'innovation sociale. C'est à dire quand un bien sous tend à créer un lien social. Par exemple la production de légumes en AMAP* a autant une démarche de production que de restauration du lien entre les consommateurs et le producteur.

Conclusion et diffusion du modèle

En guise de conclusion (Fig 7), on peut définir l'innovation sociale selon ses principales caractéristiques[29] qui sont:

- le territoire
- La gouvernance en co-construction
- L'empowerement
- l'économie de fonctionnalité et de service visée

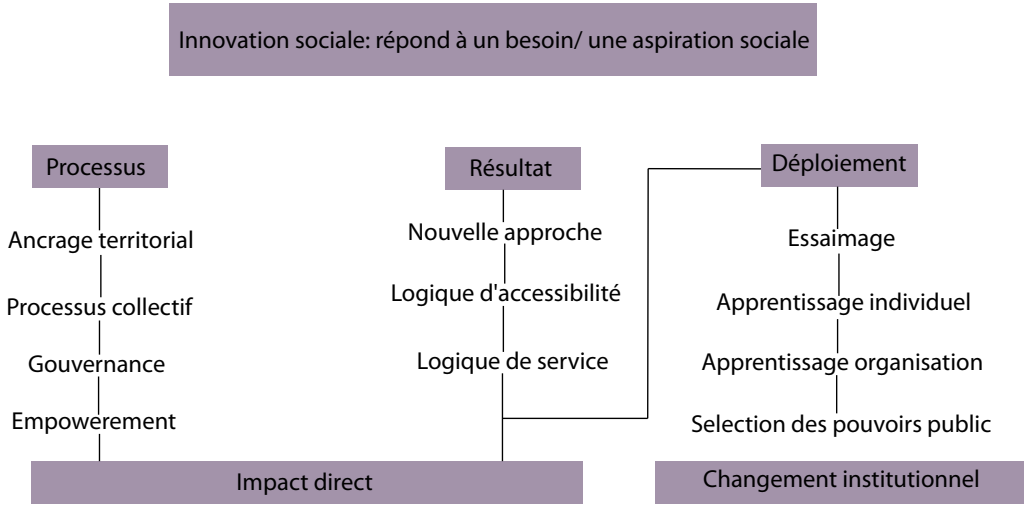

FIG 7:SCHÈMA BILAN SUR LE PROCESSUS D'INNOVATION SOCIALE ET LA PRISE EN COMPTE DE SA GLOBALITÉ
D'après « l'innovation sociale»[29] institut Godin

Une telle innovation dans un territoire donné avec ces valeurs propres, une identité propre et son ancrage territorial, si elle émane un jugement positif peut se propager à d'autres territoires mais un travail de traduction est nécessaire pour permettre son déploiement et son essaimage à un nouveau territoire ou aller jusqu'à son application en domaine privé. D'ou l'importance des relations inter-organisationnelles et de l'ouverture des associations sur l'extérieur.

Un point important ressort de l'innovation sociale, on constate que le processus est aussi important que le résultat. Les notions de cohésion des territoires ne sont que peu prises en compte par les collectivités, ainsi que la capacité accrue des bénéficiaires qui est effacée sous la notion du chiffre. (% d'emploi à la sortie). La notion de temps est primordiale. Contrairement aux initiative économiques qui apportent des résultats quasi immédiats, l'initiative sociale projette un idéal dans le futur qui motive le projet. (diffusion et changement des représentations).

On peut conclure sur le fait que l'innovation sociale doit être valorisée autant que les autres formes de l'économie plurielle que constituent les entreprises et la société. Une compréhension globale de la réalité doit dépasser la notion de marché et sous-entendre les aspirations sociales. L'innovation sociale peut devenir un outil conceptuel fécond pour les acteurs économiques, que ce soit par la créativité débridée engendrée mais aussi par la richesse sociale qui est pertinente dans un projet économique. Une dynamique collective et une appropriation par les acteurs économiques sont les devenir de ce domaine qui pour l'instant peine et dont l'élan fut mis à mal notamment par la mise en place de l'Etat providence* qui, à l'opposé de l'ESS*, écarte le citoyen de sa responsabilité vis à vis de la solidarité. Celle-ci atteint aujourd'hui ces limites face aux exclusions croissantes et la notion de solidarité doit être envisagée. On constate que cette institutionnalisation du social est moins présente en milieu rural. L'initiative sociale y est plus présente ou le cas échéant on observe des inégalités exacerbées. Ce constat relève du coût logiquement plus élevé de démarches institutionnalisées au niveau du monde rural.

Le rural : un cadre propice en complémentarité de la ville

On découvre, dans l'analyse tant du monde rural que de l'innovation sociale, un besoin de reconnaissance. Mais aussi un lien qui rassemble de nombreux concepts essentiels et qui nous amène à nous demander si la notion abordée tient du monde rural ou de l'innovation sociale: notion de territoire, d'identité collective, de participation locale et biens d'autres encore. Tout comme l'innovation sociale, les territoires ruraux définissent leurs développements par l'importance des catalyseurs* et la notion de collectif. Le monde rural s'est toujours développé du bas vers le haut et si cette démarche est mise en avant elle est la composante essentielle de l'innovation sociale. Les projets LEADER (fonds européens alloués au développement des projets en milieu rural) viennent favoriser cette expérimentation et la notion ascendante de communication de projet.

«Le rural est un lieu de forte expérimentation collective pour les catalyseurs»
conférence sur la nouvelle ruralité, 2014 Clermont Ferrand

Le rural est un cadre attrayant pour les catalyseurs sociaux*. En effet, l'attachement des ruraux à une société plus harmonieuse véhicule un idéal social sur lequel peuvent s'appuyer des structures. Le projet induira une appropriation plus forte des locaux mais apportera aussi un cadre structurant propice à la réussite de l'insertion des personnes exclues. L'appropriation du territoire par les locaux peut se faire par le projet. Ce projet sera autant profitable aux ruraux qu'aux personnes accueillies, souvent des exclues d'une société dans laquelle ils ne trouvent pas leurs marques. IIs s'approprient une cause et un attachement à un cadre structurant. On peut donc penser qu'inclure les populations exclues dans ces mécanismes d'appropriations d'un territoire leur permettraient de retrouver un cadre stable sur lequel se construire. D'autant plus si le projet amène un réel investissement des locaux autour du projet (bénévoles, etc...). De même, le projet social peut catalyser une cristallisation des locaux autour de leur territoire : un attachement au territoire par le projet. Et apporter des solutions innovantes pour un modèle social plus harmonieux qui pourront profiter aux urbains. Une complémentarité retrouvée.
Les territoires ruraux peuvent devenir le terreau d'une nouvelle dynamique sociale. On constate que le rural, contrairement à la ville, fonctionnait sur le lien social, et les mutations économiques de celui-ci amènent une crise avec son lot d'incompréhension pour les vieux ruraux (solitude ressentie, perte d'estime du métier d'agriculteur etc...). On constate que le rôle de la ferme était prépondérant : centre de la vie communale mais aussi, dans une moindre mesure, tampon face aux exclusions (accueil). Chacun pouvait y trouver une place. Depuis la crise générée par la modernité mais aussi par le cloisonnement qui induit un vide social dans les villages, aucune vraie reconnaissance du rural n'a abouti. Partant de ce constat, les territoires ruraux peuvent devenir le terreau de l'innovation sociale, de plus en plus essentiel dans nos sociétés et agir en complémentarité de la ville plutôt qu'en opposition. Le temps reprend de son importance et la simplicité des échanges permet d'apporter un cadre complémentaire pour les gens qui ne se retrouvent pas dans l'atmosphère urbaine.

Toute ces notions sont déduites de l'analyse précédente et peu de données permettent de les préciser. En effet aucune carte de l'innovation sociale ne permet clairement une représentation de son influence, contrairement aux cartes des innovations technologiques mises en place par l'OCDE*. Ce qui implique qu'aucune initiative de l'ESS (économie sociale et solidaire) n'est prise en compte. Ce bilan sur le lien entre le rural et l'innovation sociale ne peut s'auto suffire et l'exemple qui va être présenté va consolider ce lien par un exemple concret d'insertion en milieu rural. Le projet a pour cadre une ferme, ce qui est porteur de sens au regard de la dimension sociale qu'elle offrait autrefois et qui fait défaut aujourd'hui au monde rural.

On se plaint trop souvent de l'anonymat des villes pour ne pas relever la personalisation des campagnes; d'un côté, des lieux où l'on se déprime et où l'on reprime, de l'autre des cadres de vie où l'on s'exprime et dans lesquel ont se reconait» Philippe Tabary «Laterre , la terre toujours recommencée»

Projet LEADER: Rentre dans le cadre du fond FEADER (Fonds européens agricoles de développement rural). Un GAL (groupes d'action locales) vient définir un programme d'action. Si le territoire est retenu le territoire se voit allouer une enveloppe financière. Un comité de programmation, composé d'acteurs publics et privés locaux, assure ensuite la sélection des projets s'inscrivant dans ce programme d'actions. C'est la première fois que l'Europe s'engage dans des projets à la base directement.

II) Une réussite concrète de ce lien: La ferme de Moyembrie[30]

Fig 8

Objectif

Accueillir des détenus en fin de peine (placement extérieur*) qui veulent reconstruire un projet de vie, suite à leur incarcération. L'accueil se fait dans une structure qui a évolué au rythme des initiatives de chacune des personnes qui y sont passées. Elle se décompose aujourd'hui en deux grandes activités : le maraîchage et l'élevage. Cet accueil se fait dans une structure où chacun retrouve son chez soi pour accueillir la famille et se reconstruire mais aussi autour d'un lieu de vie communautaire qui offre un équilibre à chacun.

Fig 9

Qui?

On compte 30 personnes travaillant sur la ferme dont 20 personnes sont accueillies sur place (hébergement sur la ferme) et 5 personnes sont sorties de l'hébergement de la ferme (logées en maison-relais sur Chauny ou en individuel).
Les personnes accueillies viennent essentiellement des prisons de la Région Nord pénitentiaire.
Le rythme de renouvellement des contrats dépend des besoins de chacune des personnes accueillies, des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP*) et de la juridiction d'application des peines compétentes (en « placement extérieur »). La durée moyenne d'accueil d'un résident est de 7 mois.

«La priorité d'accueil est donnée à ceux qui ont perdu tout lien familial et social, elle n'est pas liée à la nature de la peine, ni à sa durée.» [31]

Quelques chiffres

La production annuelle est de 10 000 litres de lait de chèvre, destinée à une transformation directe sur la ferme en yaourts et fromages. A cela s'ajoutent, 41 000 œufs et 4680 paniers de fruits et légumes de 10 kg (Soit 800 œufs/ semaine et 90 paniers de 10 kg / semaine). L'ensemble de la production est certifié agriculture biologique. Chaque année, une cinquantaine de personnes passent par Moyembrie. La structure apporte une transition efficace entre la prison et le monde du travail. Contrairement à une sortie sèche (risque de difficultés) l'accompagnement de la remise à l'emploi et de la recherche du logement dans un cadre bienveillant explique les résultats positifs de la ferme.

«Le grand principe est de responsabiliser les personnes pour qu'elles sortent de l'assistanat et retrouvent une estime de soi suffisante pour avoir le désir et la force de décider de leur vie.»[31]

Sortie dynamique 2013 :
1 Emploi durable
11 Emplois en transition
4 Entreprises d'insertion*
1 Communauté Emmaüs*
2 Départs en retraite

Fig 10

A) Un besoin : la population carcérale, une population exclue à réinsérer

La situation carcérale se caractérise par une perte de repère et un sentiment de solitude. Les détenus sont de plus en plus jeunes et l'on peut se poser la question de l'intégration à venir de ces populations exclues d'un système qui ne leur correspond pas dans la société. Souvent issue des quartiers difficiles et ayant vécu une enfance difficile, cette population n'a plus d'espoir dans le monde extérieur et a perdu la capacité à se réinsérer dans un marché de l'emploi qui la refuse. [32]

Le taux d'illettrisme en prison est de 12.3%, ce handicap les exclut de nombreuses professions et induit notamment un sentiment d'échec chez les personnes incarcérées. Le problème de surpopulation ne permet pas de résoudre les handicaps sociaux [33].

«On ne punit pas pour effacer un crime mais pour transformer un coupable» code pénal 1791 Michel Foucault[34].

La prison actuelle doit beaucoup à Robert Badinter, il permit l'abolition de la peine de mort et la mise en place des TIG*. Mais malgré ces réformes la récidive y est fortement marquée et on peut se demander si la prison ne devrait pas jouer un rôle de correction des inégalités de départ?

De nouvelles initiatives se mettent en place pour progresser vers une meilleure réinsertion des détenus dans la société. Et de nombreuses associations s'organisent pour répondre à ce besoin[33].

Le secteur public symbolise, depuis le 20ème siècle, la sanction et la répression de l'enfance coupable tandis que le secteur privé va développer une approche plus protectrice et éducative en assurant un suivi et l'hébergement en internat des enfants en danger. Puis on assiste à la reconnaissance par l'Etat de ces structures, ce qui va permettre la création d'un puissant secteur associatif, avec la mise en place notamment des TIG qui vont permettre le placement extérieur* dans des structures habilitées. Le secteur privé devient un cadre pour une meilleure exécution des peines. La création de l'ADASOP* vient appuyer cette notion d'utilité de la prison en vue de la culture et une réinsertion sociale et professionnelle, et réduire la récidive, qui prouve l'inverse. On commence à reconnaître que la prison abrutit les détenus en leur supprimant toute initiative et en les assistant trop. Cependant la surpopulation va induire un recul significatif des conditions des détenus et une augmentation de la sévérité du fait de la promiscuité. Même si la prison permet l'insertion de certains profils de détenus, elle n'est pas adaptée à tous et l'individualisation des peines selon les individus est nécessaire. [34]

On commence à parler de «taulard» qui corresponds aux personnes exclues de la société et qui regroupent aussi bien les SDF[35] que les détenus quel que soit leurs peines. Faire une généralité de situations différentes et d'individus bien souvent exclus de la société de par leurs conditions sociales handicapantes et les traumatismes vécus durant l'enfance (familles en marge de la société: violence, alcool, illettrisme, troubles psychologiques et psychiatriques..). L'équité viserait à les soutenir pour leurs apporter les mêmes chances de réussites que des individus à la situation familiale stable. La thérapie de la prison entraîne pour certains une réaction négative suite à ce traitement généralisé et les faits commis en récidives s'aggravent en conséquence. Aujourd'hui, on considère que 5000 personnes sont atteintes de troubles psychiatriques sévères en prison. La «taulardisation» agit comme un virus qui, s'il n'est pas soigné, sera responsable d'une exclusion perpétuelle des détenus voire une incitation pour les autres. La marginalisation provoque une dé socialisation et les place comme victimes de la société.

Pour permettre une réinsertion, il faudrait mieux comprendre la notion d'exclusions économiques, familiales ou culturelles de ces individus, en lien avec les caractéristiques de la société actuelle[36].

Les personnes exclues de la société sont isolées, est-ce le but d'absoudre la société de toutes responsabilités envers ce public? On considère qu'un environnement stable leurs donnerait une chance de sortir de ce cercle vicieux, notamment par le bienfait de la nature et de la ruralité.

Ces notions de placements extérieurs sont beaucoup plus présentes dans les pays nordiques. En France, elles peinent encore à faire leurs chemins. Mais elles existent comme le montre la ferme de Moyembrie[37].

L'objectif est donc de retrouver une normalité sociale et économique pour ces personnes grâce à la ruralité.

B) Une réponse en milieu rural: La ferme de Moyembrie[30]

La ferme de Moyembrie est située au cœur de l'Aisne (02) à Coucy-le-Château-Auffrique (Annexe). Dans un territoire rural, le périmètre de la ferme se compose d'un vallon qui lui offre un cadre verdoyant. Le site apporte un cadre identitaire à la structure dont les activités (maraîchage, élevage) viennent marquer son paysage. C'est un lieu déconnecté spatialement des voies de communication qui apporte une image positive à chacun des visiteurs qui le rejoignent. Ceux-ci y viennent donc par connaissance et curiosité

Cette situation apporte une atmosphère constructive pour les bénéficiaires. Ce havre de paix ne vient cependant pas isoler la structure de son territoire. La ferme de Moyembrie est implantée dans son territoire à de nombreuses échelles. Celle-ci est permise par l'activité économique de type AMAP*. Cette activité tisse un **réseau d'entraide** à l'échelle de la commune (AMAP de Coucy) jusqu'à l'échelle du bassin parisien (AMAP de Montreuil). Le modèle rural de la ferme de Moyembrie rayonne et rassemble autour de son projet les résidents (producteurs maraichers), l'habitant d'une commune rurale et le parisien déconnecté du monde agricole.

Fig 11

Le fonctionnement de la ferme de Moyembrie est **unique en France** de par son activité d'exploitation agricole biologique et par la prise en charge qu'elle propose (hébergement, travail, accompagnement social). L'association accueille les personnes dans un cadre « familial » tout en donnant une place importante à la reconstruction personnelle de chacun. Faisant vivre l'entraide et la solidarité, elle vise la responsabilisation de tous vis-à-vis des autres et du monde extérieur, ainsi que le développement personnel (mobilisation de la personne autour de son projet professionnel, restauration de l'estime de soi) et l'autonomie de chacun.

Son impact a nourri de nombreuses initiatives autour d'elle et des projets similaires se construisent. Une « petite sœur » de Moyembrie va ouvrir dans les mois à venir à Lespinassière près de Carcassonne. La ferme est le lieu de passage de nombreux porteurs de projets; ils y retrouvent un idéal qui correspond à la structure qu'ils veulent mettre en place dans le domaine de la réinsertion carcérale.

Ce travail d'accueil et de réinsertion des détenus par cette activité économique pleine de sens est complété par une ouverture culturelle et sociale sur le territoire, une à deux sorties sont organisées par semaine. L'accompagnement vers la réinsertion est impulsé par une réelle implication de chacun des membres de la structure mais aussi par une volontaire limitation du temps de travail à 20h/semaine laissant les après-midi libres à la reconstruction personnelle pour l' « après Moyembrie ». Ce fonctionnement est une réussite à l'échelle du territoire. La ferme de Moyembrie est très sollicité par les conseillers pénitentiaires d'insertion* et de probation de la région Nord pour l'accueil de détenus, sans parler des très bons retours auprès des Juges d'application des peines*. La ferme travaille avec les structures pénitentiaires de Picardie et du Nord Pas de Calais. (prisons de Laon, Maubeuge, Bapaume, Liancourt etc…).

''Moyembrie n'est pas une mini-prison mais un espace où se réapprend la liberté.» [31]

Annexe 1 «occupation du sol et paysage associé à la ferme de Moyembrie»

La vie à Moyembrie repose sur 4 piliers[30] :

Une vie familiale et communautaire réunit les résidents, les salariés et les nombreux bénévoles. Les repas en commun sont des moments conviviaux auxquels les résidents s'engagent à être présents dès leur arrivée.

Le travail le matin (contrat de travail en chantier d'insertion de 20h hebdomadaire) en production maraîchère et d'élevage. Le système de commercialisation est en lien avec 6 Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), soit l'équivalent de 90 paniers hebdomadaires. L'enjeu est de redonner en chacun confiance, estime de soi, de valoriser les compétences et les connaissances en proposant un poste de travail approprié ainsi que des responsabilités adaptées à chacun. Chaque résident participe à l'ensemble de la chaîne: de la production à la vente. Le travail permet d'entretenir un lien avec la nature et induit une réappropriation de soi et de son hygiène de vie.

Fig 12

Les sorties (culturelles, sportives, visites d'entreprises, loisirs…) sont au nombre de deux par semaine. Encadrées par des bénévoles, elles sont la concrétisation des idées lancées par les résidents et aussi de l'envie conjointe d'élargir l'horizon (soirées débats etc. …). Elles sont essentielles à la réappropriation du monde extérieur.

L'après midi est consacrée à la reconstruction de **l'après Moyembrie**.

Selon les parcours individuels,
Il peut s'agir de :

- Mettre à jour sa situation administrative
- Rechercher un emploi, une formation
- Rechercher un logement
- Prisent en charge des problèmes de santé
- Préparer le permis de conduire
- Apprendre à vivre des moments de détente avec le reste de la communauté

Une gouvernance inclusive[30] :

Le **bénévolat** est la force de Moyembrie. La présidente, Anne Marie Perry, y est fortement investie. Elle apporte quotidiennement et de façon quasi permanente un investissement humain pour l'accompagnement (son bureau est au cœur du lieu principal de vie de la ferme et chacun s'y retrouve lorsqu'il a des difficultés). De plus, un important réseau de bénévoles gravite autour de la ferme. Parmi les bénévoles, certains sont d'anciens résidents. Leurs investissements sont les témoins de l'impact que la ferme a eu dans leur vie et qui les poussent à agir pour faire perdurer ce projet de vie avec les nouveaux arrivants. Les bénévoles apportent un soutien que ce soit pour les trajets (médicaux, justice, visites…), les sorties (vélo, champignons, etc…), des activités agricoles annexes (Rûcher animé par un apiculteur) et la vie communautaire (groupes de parole sur l'addictologie, parrainage des plus jeunes, etc…). Les salariés participent pleinement à ce bénévolat par les sorties mais aussi par leur implication dans la gouvernance de l'association. Le projet de la ferme implique de chacun un investissement volontaire et bénévole dans le but de réussir. On peut considérer 1000h de bénévolat occasionnel auxquelles on ajoute 4 bénévoles à temps plein 4*40h/ sem*50 semaines.

Commission mensuelle «vie quotidienne», «vie économique» et «vie associative»

Ces commissions sont entièrement ouvertes aux résidents. C'est un lieu de décision et de mise en place d'actions concrètes visant à améliorer la vie à la ferme. Le but de ces commissions est de proposer des améliorations dans le fonctionnement global de la ferme. Il est aussi composé de membre du CA, de salariés et de bénévoles

Réunion hebdomadaire du lundi après midi

Il s'agit d'une réunion fortement participative où chaque résident peut s'exprimer. Elle permet à chacun de participer au fonctionnement de la vie associative.
- les moments positifs et négatifs de la semaine
- des propositions d'amélioration du fonctionnement de la ferme.
- des propositions de sortie

Réunions de travail au maraichage

Tous les lundis matin (8h00-8h30): réunion de travail afin de définir les objectifs de la semaine.
Chaque premier lundi du mois: une réunion plus approfondie pour faire le point sur le mois précédent. Lors de cette rencontre chaque résident peut proposer des améliorations sur l'organisation du maraîchage

Boite à idées

Une boite à idées, située dans la salle commune, permet à chacun d'exprimer de manière anonyme des dysfonctionnements et des actions d'amélioration. Elle est relevée tous les lundis lors de la réunion collective

La ferme a subi une crise financière en 2012 et 2013 qui a contraint au licenciement de deux permanents. Cette crise a induit une **restructuration forte** et de nouveaux outils de gestion ont été créés (création des 3 commissions, développement d'outils de gestion). Depuis l'association est sortie plus forte de la crise et le nombre de membres au sein du CA* a quasi doublé.

Selon leur nature, les décisions se prennent:
- A la réunion hebdomadaire du lundi après midi entre tous les salariés permanents (13h15-14h30).
- En réunion de bureau salarié (1 fois toute les 2 semaines) ex : décision disciplinaire
- En réunion bureau salarié (réflexion de fond sur les pratiques avec mise en place de relevés de décision)
- En conseil d'administration (ex : embauche de permanent, grandes lignes …)

La vie de la ferme est orchestrée par l'association gestionnaire tandis que les murs et la ferme sont gérés par l'association propriétaire. Le partenariat proche entre les deux associations permet de préserver le projet de base de la structure.

Accompagnement des résidents[30]

Dès l'arrivée à la ferme, une initiative accompagnée vise à auto-responsabiliser les résidents sur leurs papiers notamment :
- la demande de carte d'identité
- la mise en place d'un dossier de surendettement pour les personnes concernées
- la demande de CMU*
- la demande de RSA*
- l'ouverture d'un compte bancaire
- la récupération de dossiers de permis de conduire en préfecture
- le paiement des parties civiles*

SPIP* JUGE D'APPLICATION DES PEINES

Mise en relation et suivi. Venu du CPIP à la ferme

ADMINISTRATIONS (MAIRIE,CAF*,SÉCURITÉ SOCIALE…)

Rétablir la situation administrative

RÉSEAU BÉNÉVOLE

(Groupe addictologie, solidarité au sein AMAP* etc...)

La majorité des résidents de la ferme est en rupture familiale. Un travail important pour retisser des LIENS AVEC LA FAMILLE est apporté (avec l'aide des services compétents, notamment s'il s'agit d'enfants).
Cet accompagnement est aussi permis par le cadre de la ferme qui autorise à chacun d'accueillir la famille et facilite l'échange. Une réflexion est aujourd'hui entamée pour mettre en place un lieu extérieur convivial dans la ferme et permettre un accueil des familles avec un logement qui leur sera dédié pour des séjours plus longs. Aujourd'hui, l'accompagnement aux liens familiaux est apporté par les permissions* encouragées et accompagnées par la ferme pour une meilleure prise en compte de son intérêt par la justice

Marc Germain est permanent à la ferme et responsable des relations avec les prisons. Il étudie les demandes en lien avec les CPIP* et va les rencontrer en prison.

Margareth Balk est conseillère de vie sociale et familiale. Elle accompagne les résidents dans leurs démarches administratives.

C) Une réinsertion réussie à impact local sur le monde rural

La ferme de Moyembrie vient apporter une solution d'insertion à cette population par la mise en place d'une ferme de réinsertion en circuit de commercialisation AMAP. S'appuyant sur l'agriculture au plus proche de la nature mais aussi sur les réseaux ruraux-ruraux et ruraux -urbain par l'AMAP, elle permet d'apporter un cadre harmonieux pour une reconstruction des résidents. En ville tout va trop vite, les résidents en sortant de prison ont l'impression d'avoir raté le train. Le retour à la campagne permet une transition au calme et un travail reconnu qui nourrit concrètement une centaine de familles à l'année. L'importance du système en AMAP permet de préserver le lien des travailleurs de la production à la consommation des produits. Les deux outils suivants permettent de mesurer l'impact de la ferme tant sur le monde rural que pour ces bénéficiaires. Ils ont été mis en places par l'institut Godin (institut de recherche sur l'innovation sociale). Ils s'appuient sur les critères de l'innovation de façon globale et étendue notamment l'innovation sociale.

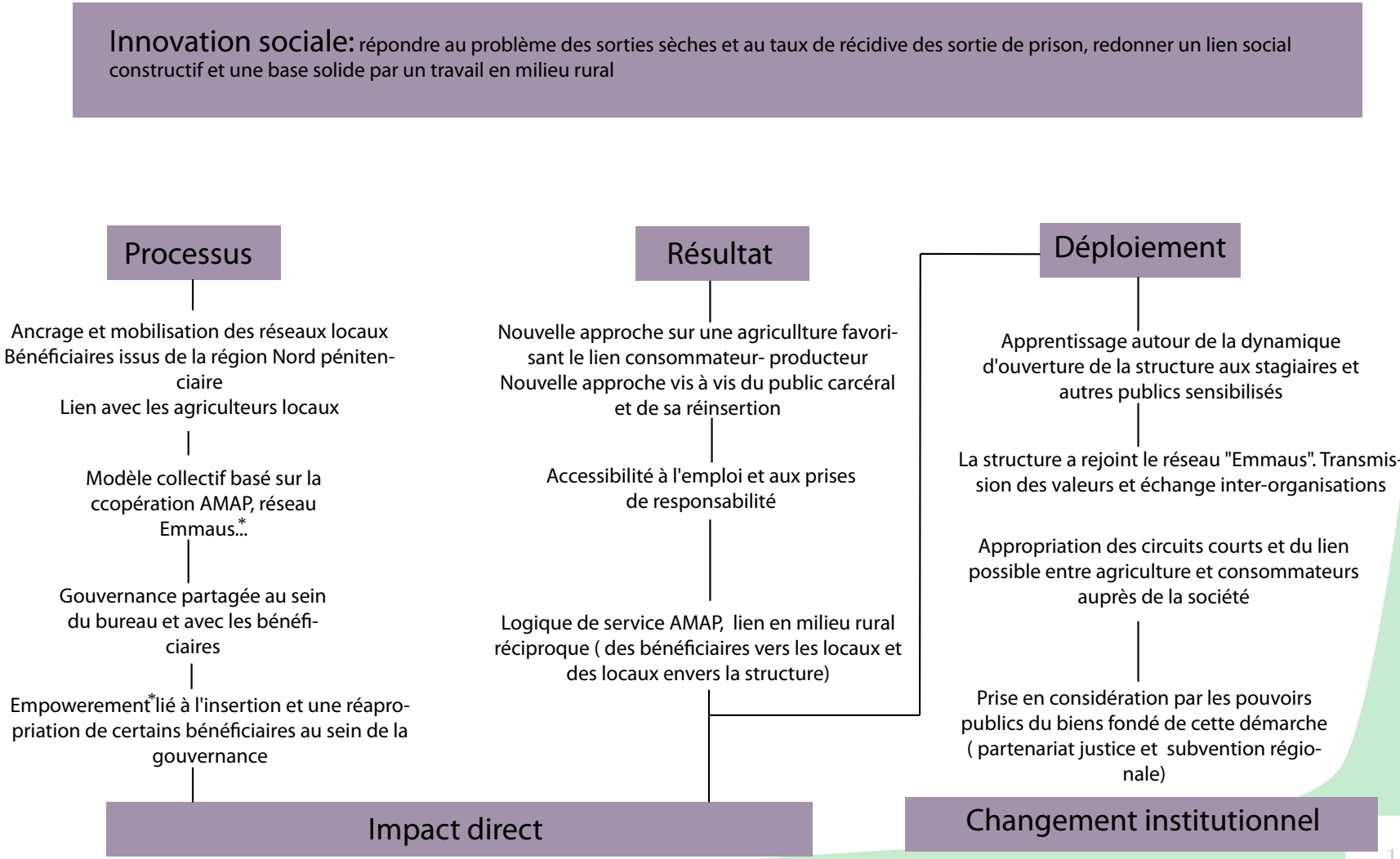

Fig 13 :Evaluation de l'impact d'une démarche ESS D'après le diagramme défini dans la partie «innovation sociale»[29] I) B) appliqué à la ferme de Moyembrie

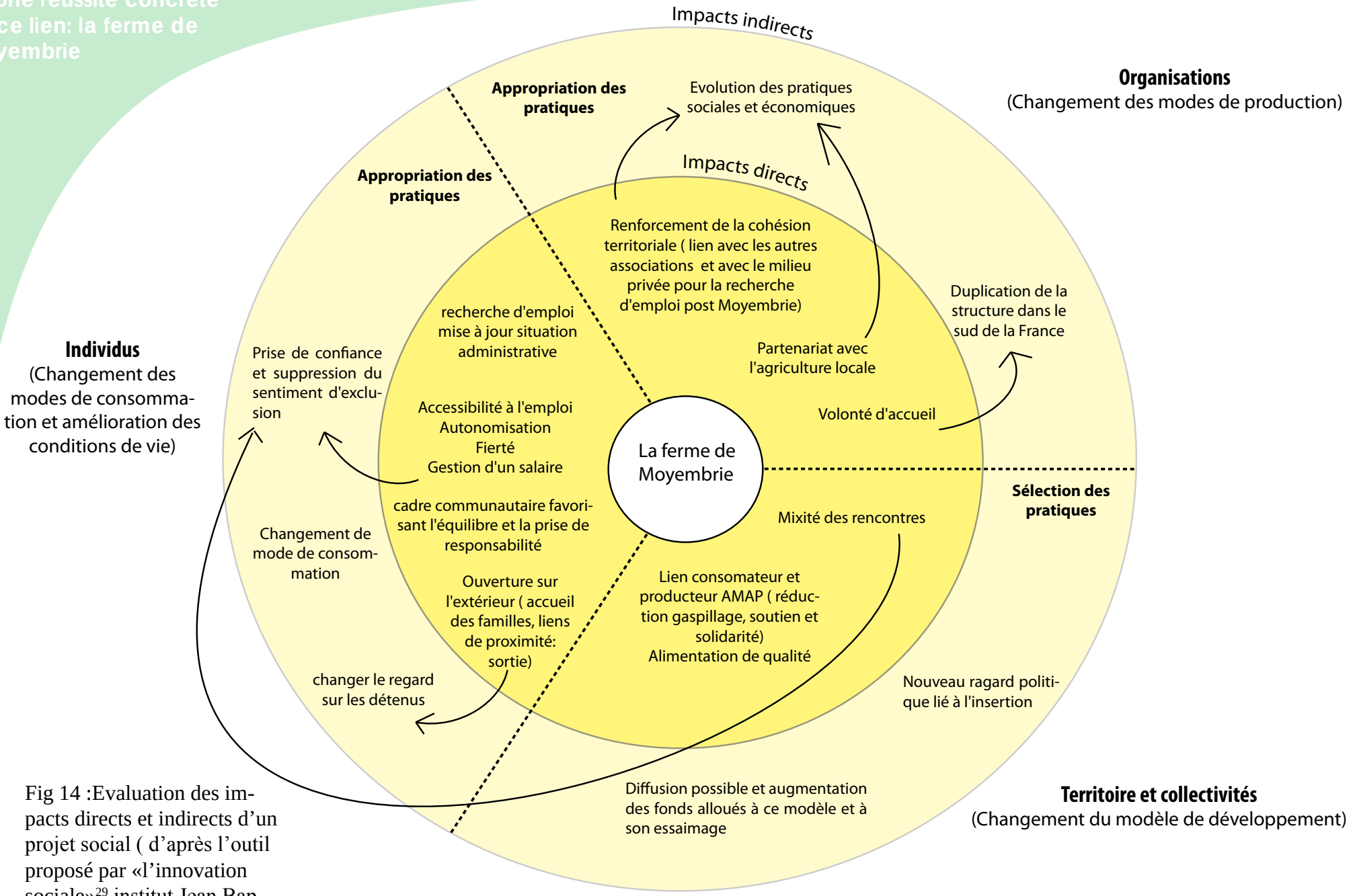

Fig 14 :Evaluation des impacts directs et indirects d'un projet social (d'après l'outil proposé par «l'innovation sociale»[29] institut Jean Baptiste Godin)

II) Une réussite concrète de ce lien: la ferme de Moyembrie

La ferme de Moyembrie représente une référence de réussite tant pour l'insertion sociale que pour l'identité rurale. Le projet étudié s'appuie sur une ferme qui, comme nous l'avons vu, est l'élément porteur de sens lorsqu'il reprend sa dimension de centre d'une vie sociale qui fait aujourd'hui défaut au monde rural. Ce projet est porté par de nombreux bénévoles, ce qui montre l'impact de celui-ci sur le monde rural. Et ces bénévoles viennent montrer l'impact de la structure sur l'appropriation du territoire, d'autant que certain sont d'anciens pensionnaires de la ferme qui ont décidé d'habiter au plus proche de celle-ci. Cet exemple montre l'impact positif d'un projet d'initiative sociale face à la déprise du milieu rural et nous allons donc maintenant étudier son essaimage* à un nouveau territoire rural: L'Avesnois. L'innovation sociale dans ce projet, comme démontré auparavant, a permis de fédérer autour d'un projet identitaire qui s'appuie sur le territoire et sur un besoin social qui touche à la solidarité, contrairement à l'innovation technologique des grandes villes. Une nouvelle ruralité s'est créée autour de ces valeurs qui lui sont propres et cet essaimage me semble logique au vu des résultats positifs qu'il apporte. Une telle démarche est soutenue financièrement par les services publics, il parait important de définir le « coût social d'opportunité», en effet l'absence de soutien induirait aussi un coût, la disparition de la ferme induit un prolongement des peines en Prison pour les sujets concernés ou l'absence d'agriculteurs induirait un coût pour préserver les campagnes de l'enfrichement et les problèmes associés (feu de broussaille, etc...). L'agriculture biologique de type familiale et qui privilégie la valeur ajoutée aux volumes, permet de replacer la ferme comme source de travail et de main d'oeuvre à l'opposé de la mécanisation et du productivisme qui isole l'agriculteur.

Le projet de la ferme montre à quel point les territoires ruraux peuvent apporter un exemple en étant les laboratoire de l'innovation sociale. En effet la proximité amène des relations simplifiées. Et ce projet, n'est qu'une infime représentation de tout ce qui se fait en milieu rural et qui développe un nouveau système plaçant l'homme en première place (ex: de l'éducation , des relations de service et de la solidarité à travers tout le territoire). Tout comme les ruches d'entreprises qui mettent en avant les innovations technologiques en ville, on peut retrouver en campagne des pôles d'initiatives sociales

Le travail réalisé dans ce mémoire met en évidence le lien fort qui unit «l'innovation sociale» et «le monde rural». Une histoire commune qui a été oubliée inconsciemment, peut-être du fait des nombreuses mutations du monde rural ou d'une reconnaissance trop tardive de l'innovation sociale dont il peut être porteur. Et dont la ferme de Moyembrie, nous apporte l'exemple concret de sa logique toujours actuelle. Ce bilan est présenté en page 23.

Fig 15

«Dans les années à venir, ce sera toute une nouvelle génération de jeunes gens éduqués, politisés et motivés qui iront s'établir à la campagne et fonder leurs famille dans des communautés rurale où la convivialité sera mise en valeur [...] Partout USA,France etc... (et autres pays où l'agriculture est devenu un enjeu de société), cet exode urbain est en cours» JM Fortier le «jardinier-Maraîcher» P132

La vie des villages après modernisation présente une déconnection de l'agriculture et de la société et la centralisation de l'économie dans les villes induit des problèmes d'exclusion pour les populations rurales peu mobiles. Dans le rééquilibrage possible, le type de ferme reprend sa place de centre de vie sociale du rural par un sens du métier retrouvé. L'agriculture qui viendra conforter un cadre de vie va se diversifier et rendre la main d'oeuvre plus productive que la machine, les coût plus élevés vont nécessiter d'apporter une valeur ajoutée à la production par des circuits courts et de sensibiliser au métier pour attirer de nouveaux adhérents qui soutiendront l'activité en achetant la production. Celle ci répond à de nombreux besoins : de la préservations du cadre de vie à la production d'une alimentation respectueuse de l'environnement. Les circuits courts viennent ramener une vie rurale et du lien pour les personnes rurales isolées . Le tourisme, se recentralisant sur l'agriculture, induit une solidarité pour aider l'exploitation ; une exploitation soutenue dans sa vente est génératrice d'emplois.
On comprend que cette démarche entre pleinement dans une démarche d'ESS d'autant plus si elle met à profit sa réussite économique à l'usage de la réinsertion d'une population exclue.

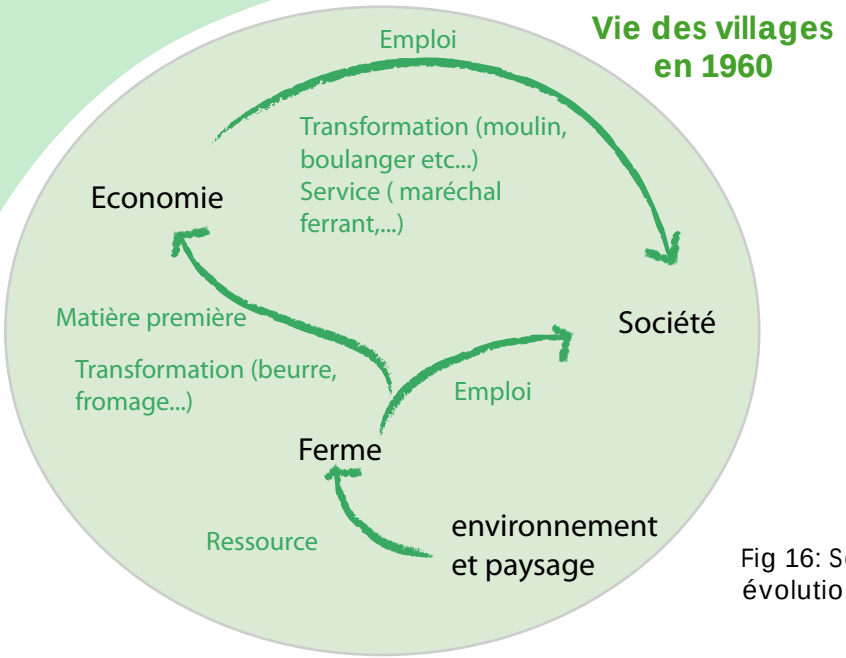

Fig 16: Schéma bilan de l'évolution de ma structure du village rural traditionnel à aujourd'hui et évolution apporté par une démarche ESS (ex: cas de la ferme de Moyembrie)

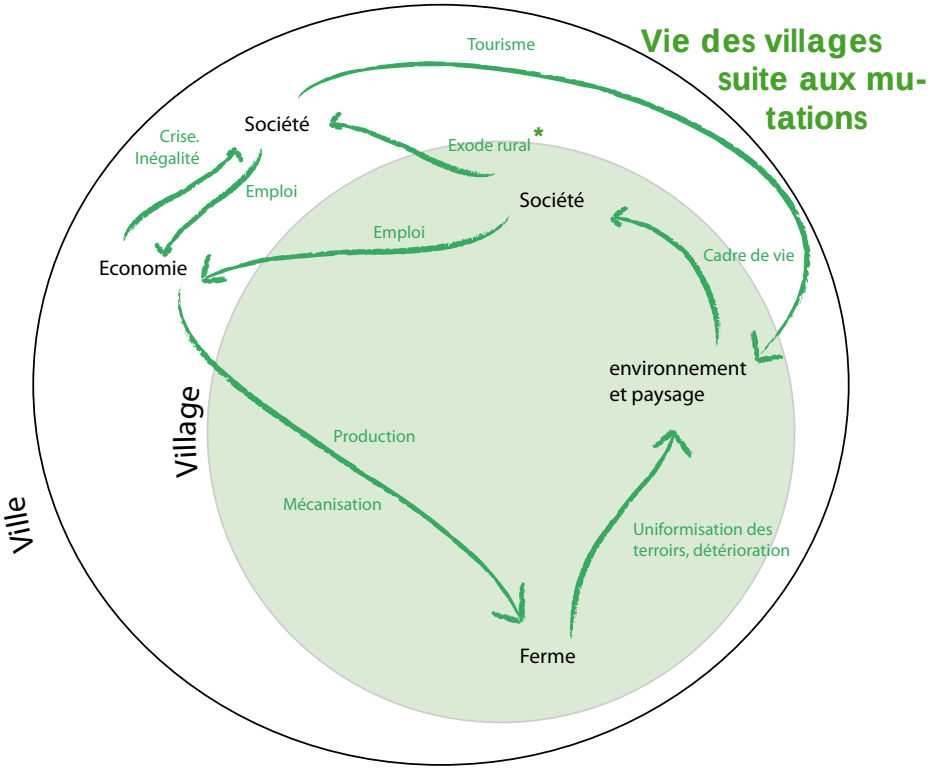

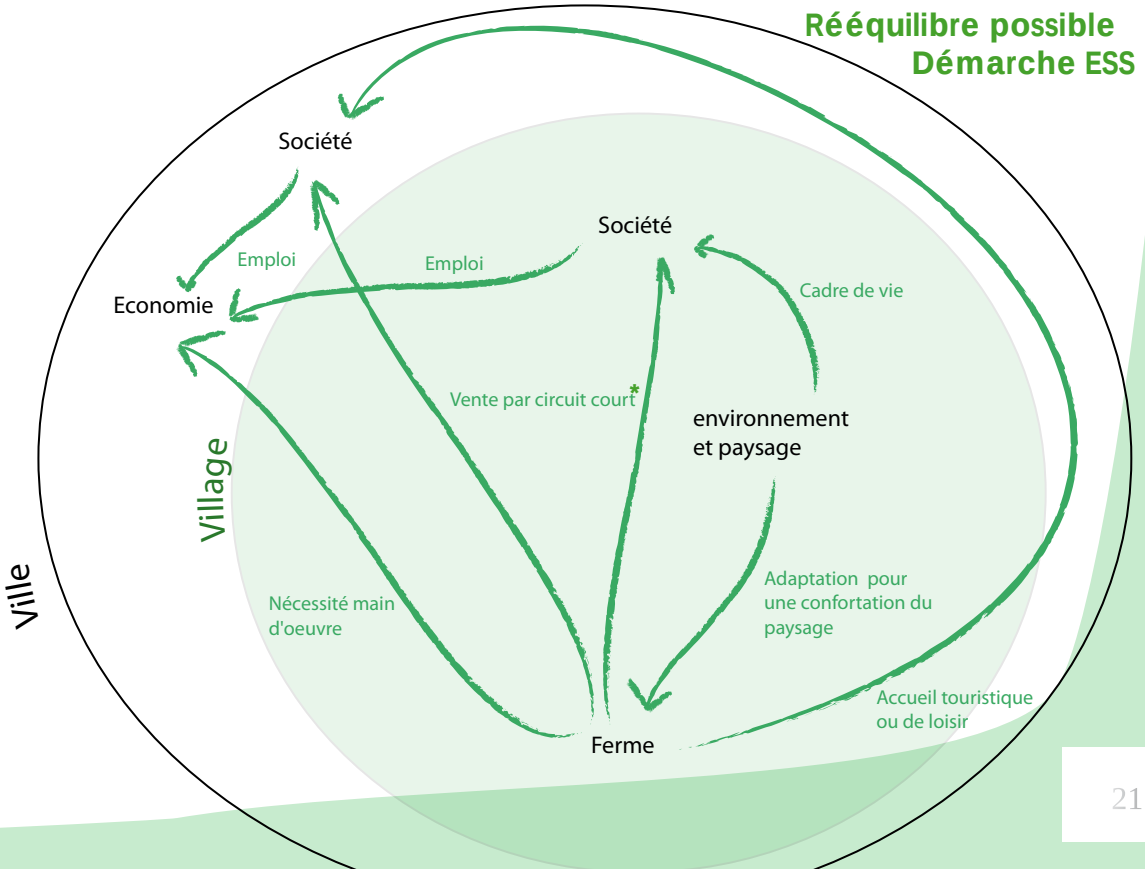

III) Essaimage à un projet dans l'Avesnois

L'étude précédente souligne les critères essentiels à la réussite d'un projet d'innovation sociale dans un territoire rural. Le stage de fin d'étude, réalisé à la ferme de Moyembrie, a été un révélateur pour la construction de ce projet. En effet, cette structure a été mise en place en co-construction par Jacques Pluvinage (le fondateur de la ferme) en lien avec les bénéficiaires qu'il accueillait. La réussite actuelle de la ferme de Moyembrie est le résultat de nombreuses années de construction et d'évolution. Le projet, décrit ci-après, s'appuie essentiellement sur leurs expériences solides.

Cette association est, pour les porteurs de projet, une réussite sociale tant dans la réinsertion que dans la dynamique rurale qui s'est fédérée autour. Son territoire agricole se définit par son couvert agricole et paysager autant que par son couvert social.

Le projet décrit ci-après s'applique à l'Avesnois; Il va venir appuyer l'émergence d'une action qui a bien des égards peut s'avérer exemplaire. Par la réussite dans son territoire. La ferme de Moyembrie apporte une cohérence sur la faisabilité du projet qui l'essaime. Le projet à construire, s'appuie sur un territoire qui présente un fort patrimoine: l'Avesnois. L'attachement des porteurs du projet à ce territoire, a induit une volonté d'y contribuer par un projet.

Cette dimension d'attachement au territoire de l'Avesnois est le terreau qui a permis de faire naître le projet et celui-ci induit une volonté des acteurs d'y vivre et d'y travailler. Pour répondre aux attentes des acteurs du projet, une analyse paysagère de l'Avesnois vient en première partie mesurer les richesses de son paysage qui aujourd'hui se retrouvent fragilisés. Puis nous verrons en quoi ce paysage est propice pour un projet à vocation social et en quoi la confortation du paysage vient faciliter le projet en offrant un métier et un cadre propice à la reconstruction des personnes accueillies mais aussi un soutien nécessaire des acteurs du territoire.

L'avesnois dénombre 7 ensembles paysagers, auquel on peut ajouter les particularités attachées à chaque village. Dans l'analyse suivante, seuls les éléments nécessaires à la compréhension globale du mémoire sont repris. Pour ce document, le projet s'établit sur une ferme de la commune de Bermeries. La description vient s'appuyer sur cette commune. Néanmoins, des documents ressources ont joué un rôle essentiel dans l'émergence du projet par son appropriation. Les documents ressources sont:

a) Un diagnostic du paysage de 3 identités paysagères de l'Avesnois qui permettent de comprendre le paysage local, son évolution et son appropriation au fil des siècles par une étude poussée sur 3 sites. (réalisé en lien avec le PNR de l'Avesnois).

b) Une typologie du bocage qui vient expliciter les principales formes de haies que l'on retrouve dans un bocage selon leur histoire et leur utilité. Ce document vise à la future appropriation du bocage (travail réalisé en lien avec le PNR de Brière). On retrouve une évolution comparable à l'ensemble des bocages français, et même européens.

L'émergence du projet n'aurait pu voir le jour, sans cette connaissance. Un des porteurs du projet a eu la chance durant ces études, de s'approprier ces réflexions dans le cadre de missions proposées par des Parcs naturels régionaux. La première des études, apporte au projet à venir, une sensibilisation au territoire et à son histoire. Tandis que la deuxième, apporte une base de connaissance sur le bocage et son adaptation possible à une activité. La première a enrichie le projet d'un attachement à un territoire: l'Avesnois tandis que la deuxième enrichie le projet par l'appropriation de son paysage dans son activité. (Annexes)

Annexe 2 et 3

A) un cadre fort paysager : un atout à conforter pour fédérer

Mise en contexte: La Sambre Avesnois

L'Avesnois est un territoire dont les forces sont aussi les principales faiblesses. En effet ce territoire est préservé; les principaux axes de communication qui ont dénaturé l'environnement naturel par l'urbanisation, n'ont pas touché cette zone. Il est alors le territoire le plus vert de la région. Mais suite à la disparition de l'ancien système productif, d'origine exogène, fondé sur la métallurgie et le textile, il est devenu un espace rural en crise qui se retrouve complètement isolé avec une activité principalement tournée vers l'industrie (1/4 des actifs en 1999) d'où une forte population résidentielle qui travaille en périphérie et des taux de chômage dépassant les 20 % pour les communes les plus isolées telles que Fourmies. Le niveau de qualification est très faible et le tourisme représente peu d'emplois alors que cette région posséde un réel potentiel.[38] .

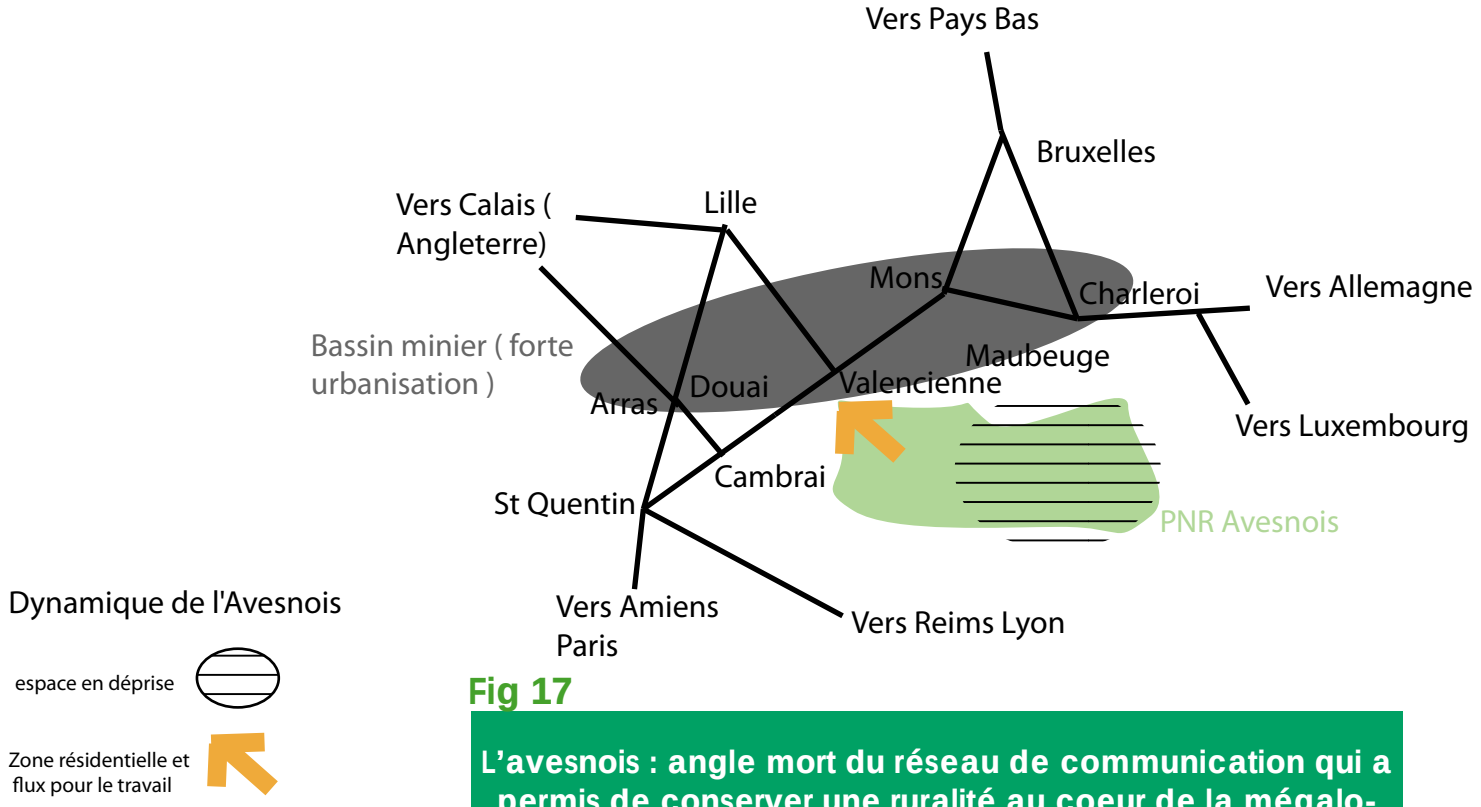

Fig 17

L'avesnois : angle mort du réseau de communication qui a permis de conserver une ruralité au coeur de la mégalopole européenne

Le parc de l'Avesnois: Il vient valoriser l'identité rurale de cette région et son patrimoine paysager, agricole, artisanal et festif. J'y ai réalisé un stage de 3 mois au sein du Parc dans le service éducation. Ma mission était de réaliser des kits d'analyse du paysage et de son évolution pour les enfants sur 5 sites. Chaque dossier s'orientait autour d'un lavoir marqueur du paysage du passé.

1) Diagnostic paysager

L'analyse paysagère prend une part très importante dans la description du territoire. La ferveur autour de celui-ci est une caractéristique de ce territoire. On peut la considérer comme un élément fédérateur pour un futur projet. Son appropriation permettra donc de définir des objectifs soucieux du cadre qui l'accueille et entièrement imprégnés de la volonté de préserver l'identité du territoire. Le paysage permet aussi de fédérer les futurs acteurs autour d'une valeur qui nous réunit tous au coeur de l'Avesnois. De plus comme nous allons le voir, le paysage de bocage induit une agriculture à taille humaine et préservatrice d'emploi par une mécanisation difficile au sein de ce cadre de vie. Cette partie va venir se focaliser sur le cadre du futur projet en étudiant plus précisément le paysage de la commune de Bermeries et l'exploitation en polyculture de la ferme du pigeonnier.

Le territoire de l'Avesnois et son paysage se sont construit vers un systéme de bocage. Nous allons essayer de comprendre d'où provient ce terroir.

L'Avesnois repose sur une couche très fine de limon qui vient vite rencontrer les roches. La couverture de limon est inférieur à 10 mètres, Cette coupe montre de nombreux synclinaux de calcaires sur des couches épaisses de schistes imperméables. Cette structure en creux successifs (synclinaux) explique l'abondance de la ressource en eau contrairement aux Flandres. La géologie explique l'abondance des sources et la vocation d'élevage mais aussi l'utilisation du calcaire pour les constructions (Marbres bleus).[39]

FIG 18 : L'AVESNOIS: UNE SITUATION AU PIEDMONT DU MASSIF PRIMAIRE DES ARDENNES

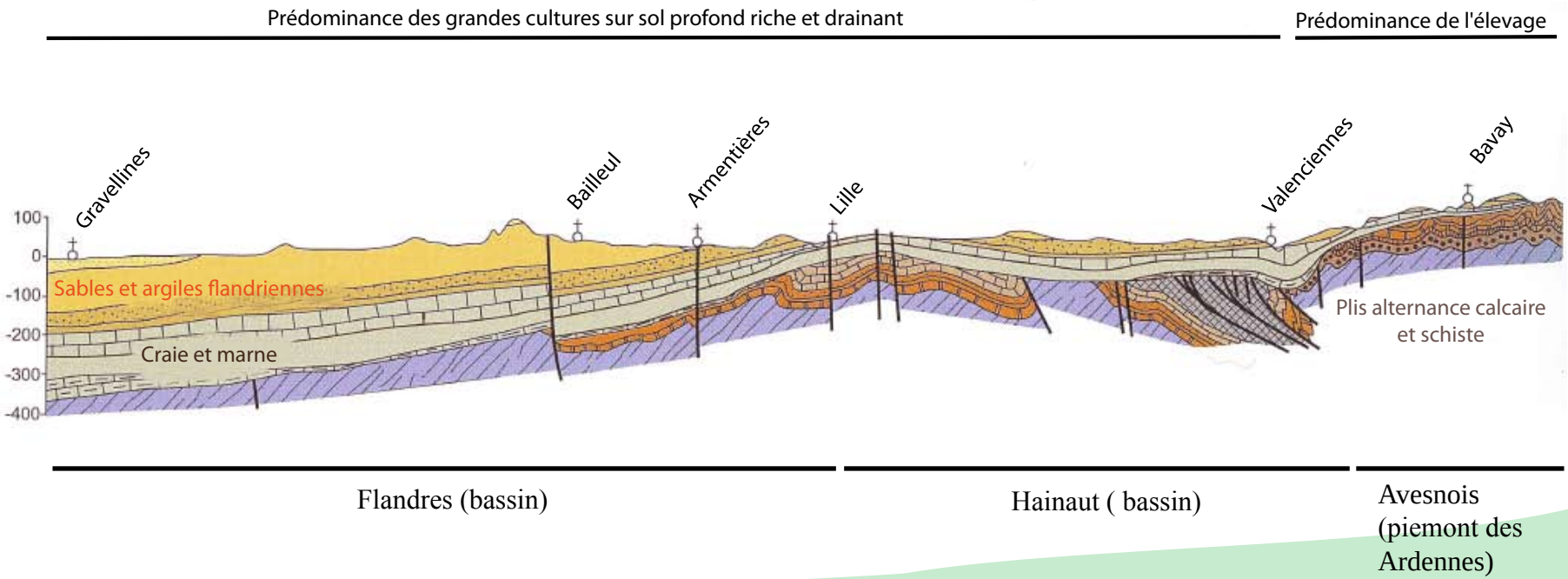

Quelques éléments caractéristiques du bocage de L'Avesnois

Fig 19
Le nord .fr

Un bocage ancien remanié au fil des temps. Présence de Haie basse et étroite spécifique du paysage de l'Avesnois, composé essentiellement d'aubépine et d'arbres têtards*.

Fig 20
Le nord .fr

L'omniprésence des pré vergers. Mis en place à la fin du 19ème. (l'Avesnois était le principal bassin de production de pommes pour le bassin parisien) .

Comme beaucoup de bocages, il a connu son âge d'or au début du 19ème siècle avant d'être fragilisé par les pratique de l'agriculture moderne. Les pré vergers ont subit l'arrivée des vergers basse tige et l'élevage l'arrivée des quotas.

L'Avesnois : Fête du Maroilles et sortie du géant à Berlaimont. Des danses folk, des jeux d'estaminet, des fêtes de l'artisanat (bois, poteries etc...) et des fêtes du terroir (lait, pomme, ...) qui reflètent une ferveur locale. Une dynamique déjà présente.

Fig 21
Le nord .fr

Le bâti, principalement des fermes, est composé de brique orangé et de la pierre bleue. Les toits sont en ardoise. Les imposantes granges dimières* (à gauche sur la photo) marquent le paysage et reflètent l'organisation agricole sous l'ancien régime, ces granges étaient propriétés des abbayes ou de la noblesse.

Fig 22
© Melvin D.

Fig 23 :Explication historique de l'évolution du bocage: 3 structures d'évolution

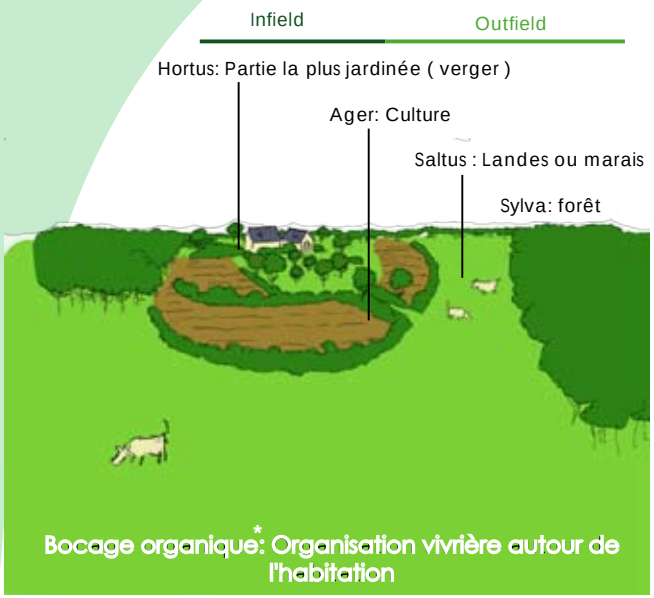

Caractéristiques:

-Aménagement individualisé de l'espace (agriculture d'autosuffisance*)
-Défrichement progressif logiquement organisé autour d'un bâti (forme du réseau bocager en lien avec le milieu naturel)
-Utilisation collective des landes (terres les moins intéressantes) notamment avec les bergers pour l'élevage. Terre peu entretenue car collective.
- Diminution de la *sylva* au fur et à mesure de l'expansion du nombre d'habitants
- Le réseau de haie venait protéger les cultures du bétail et des bêtes sauvages, il est organisé autour des cultures.

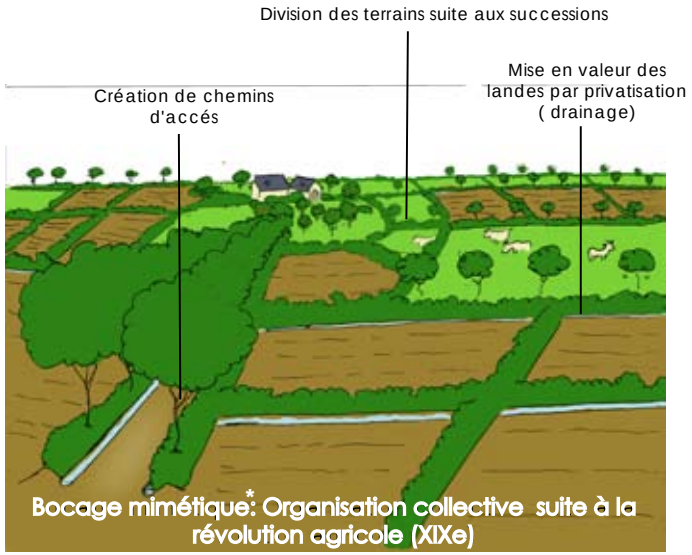

Caractéristiques:

-Nouvelle pratique (assolement :mise en place du fourrage, suppression des jachères)
-Privatisation des terres communales et exclusion des sans terres
-Mise en valeur des terres de landes (drainage)
-Division entre propriétaires (fossé, talus) maillage très géométrique
-Création de chemins d'accès
- Contrairement au bocage organique, où les haies viennent délimiter principalement les cultures face aux animaux, le bocage mimétique se construit autour des parcelles de pâturage (enclos pour les animaux).

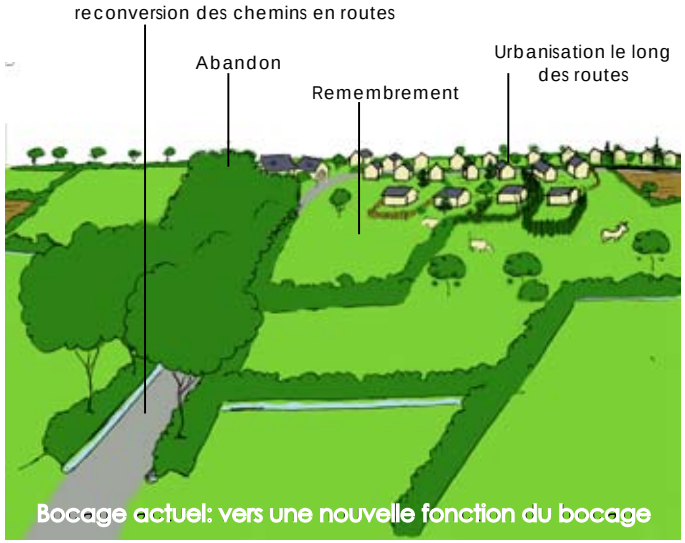

Caractéristiques:

-Nouvelle pratique (machinisme, amendement et engrais, monoproduction)
-Remembrement des parcelles et suppression de chemins d'accès (arrasement de talus et comblement de fossés)
- le bocage organique subit une mutation plus forte que le bocage géométrique du mimétique plus adapté aux pratiques modernes
-Changement de l'aspect fonctionnel des haies (clôture, ressource) en élément de biodiversité (trame verte)
- Urbanisation autour du bâti existant et des voies de communication

Particularité de l'Avesnois: En superposition de la spécialisation dans l'élevage du bocage. L'arrivée du chemin de fer va induire une spécialisation dans la production fruitière (pommes). Un paysage de prés-vergers se mets en place. Aujourd'hui, il a quasi disparu et juste l'élevage perdure.

Fig 24 :Application au projet: histoire du paysage de Bermeries

Contrairement aux plaines agricoles , autour de Valenciennes (à l'ouest), qui ont depuis longtemps été mise en valeur. L'avesnois est longtemps resté boisé.

La grange Cambron

St Eloi donna les mauvaises terres aux abbayes pour les mettre en valeur. Les granges dimières, ratachées aux abbayes, permettaient de stocker les productions. (Grange de Cambron)

La forêt de Mormal au sud d'Obies est actuellement la plus grandes forêt du Nord-Pas -de-Calais

La forêt de Mormal

1758 carte de Cassini

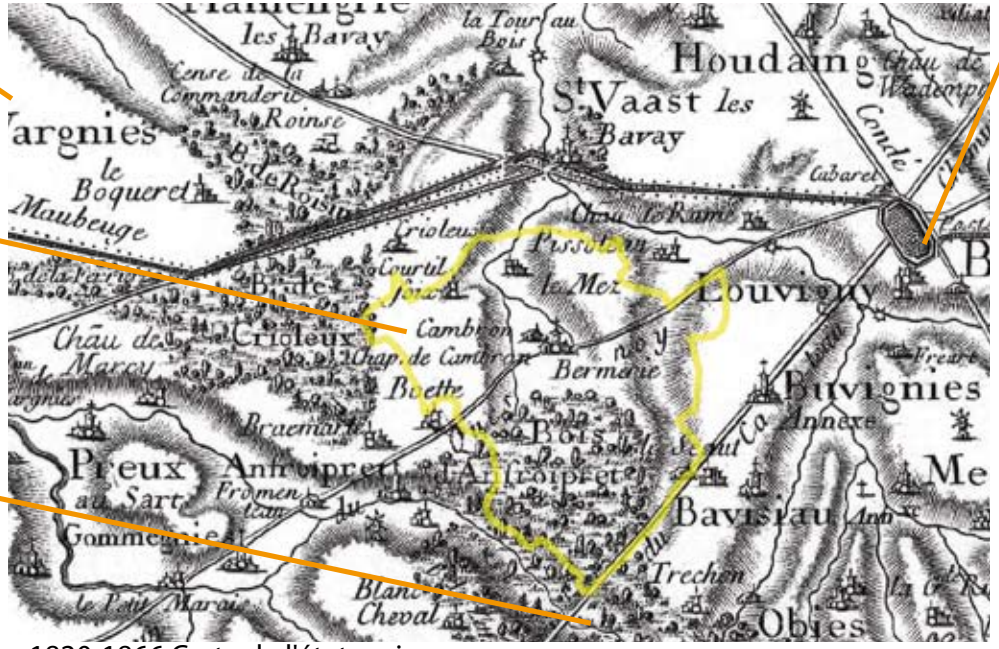

Les axes de communication très rectilignes sont les reflets des voies romaines : Bavay était alors la capitale des Nerviens. Celle-ci offre à Bermeries , un lieu de passge toujours actuel (Bavay- St Quentin à l'est, Maubeuge-Valenciennes au nord et Le Quesnoy-Bavay qui l'a traverse) . Le bâti est le reflet de cette organisation avec les limites actuelles de Bermeries qui rassemblent une multitude de hameaux et de lieu dit.

Limite administrative actuelle de Bermeries

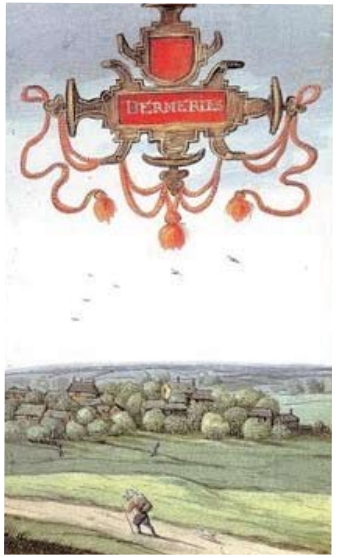

Représentation de Bermeries sur les album de Croy (15ème). Le village et son bocage organique viennent dominer les landes propices aux pâturages collectifs. La présence forestière vient fermer l'horizon.

1820-1866 Carte de l'état major

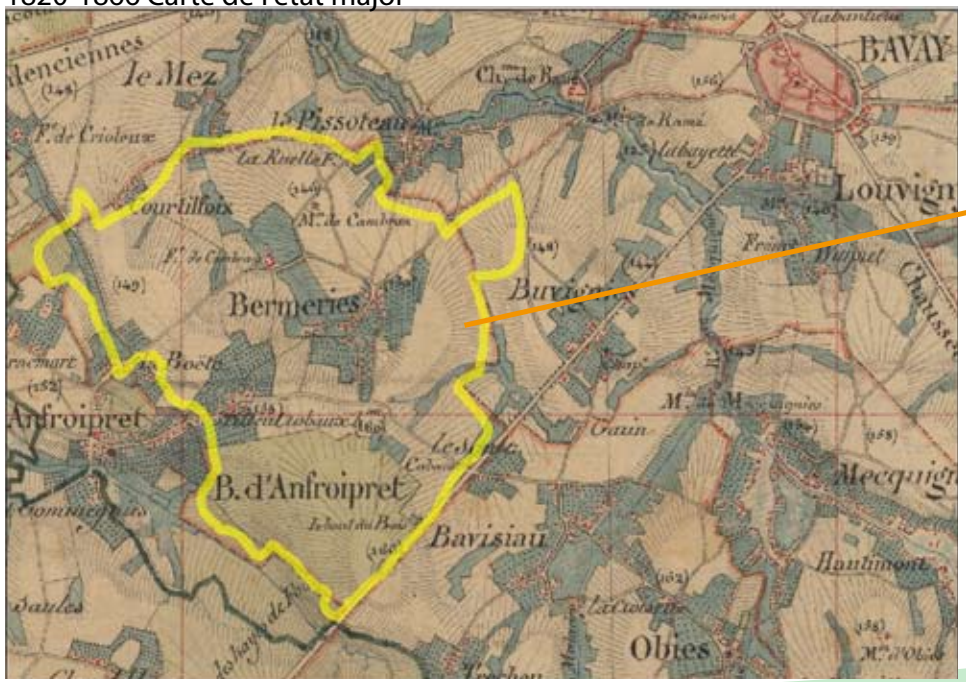

Au 19ème, ce paysage va muter, le bocage mimétique va permettre les cultures dans la lande tandis que les près-vergers vont compléter le bocage organique. On constate que le bâti suit le réseau hydrique très présent. Contrairement aux villages qui s'organisent en lien avec l'exploitation de la forêt de Mormal plus au sud.

Pâturage, les points représentent les pommiers hautes tiges

Fig 25 : De l'apogée du bocage à aujourd'hui. Quelles évolutions du bocage face aux mutations?

L'apogée du bocage a été le milieu 19ème. L'Avesnois se spécialise dans la production de pommes en haute tige. Cette production permet de l'associer à l'élevage laitier. On considère à l'époque que la production de l'Avesnois draine l'ensemble du bassin parisien en pommes. Celle ci va totalement disparaitre du territoire entre 1957 et 2010, en effet cette production n'a pas réussie à se renouveller économiquement vis à vis de la production basses tiges de l'Anjou. Le paysage de près-vergers a subbi un arrachage massif dans les années 80.

Aujourd'hui, les près vergers veillissent et bientôt n'existerons plus, du fait de la faible espèrance de vie d'un pommier. Une association de maintien des variétés anciennes* de l'Avesnois et le PNR* agissent pour sa préservation. On observe sur Bermeries, la présence d'un verger basse tige en production. La spécialisation dans l'élevage laitier induit un vieillissement du réseau bocager qui a subi un arrachage dans les années 80. Une utilisation de celui-ci semble nécessaire à sa confortation.

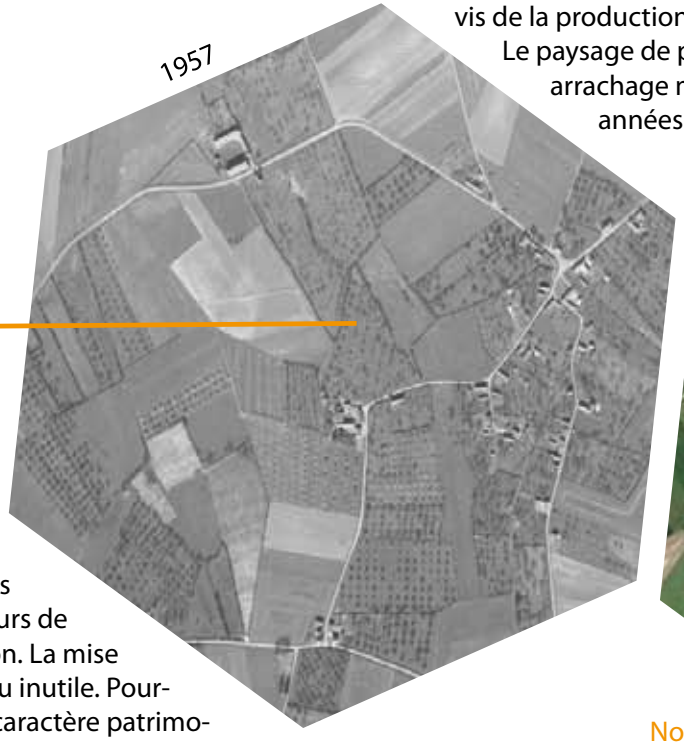

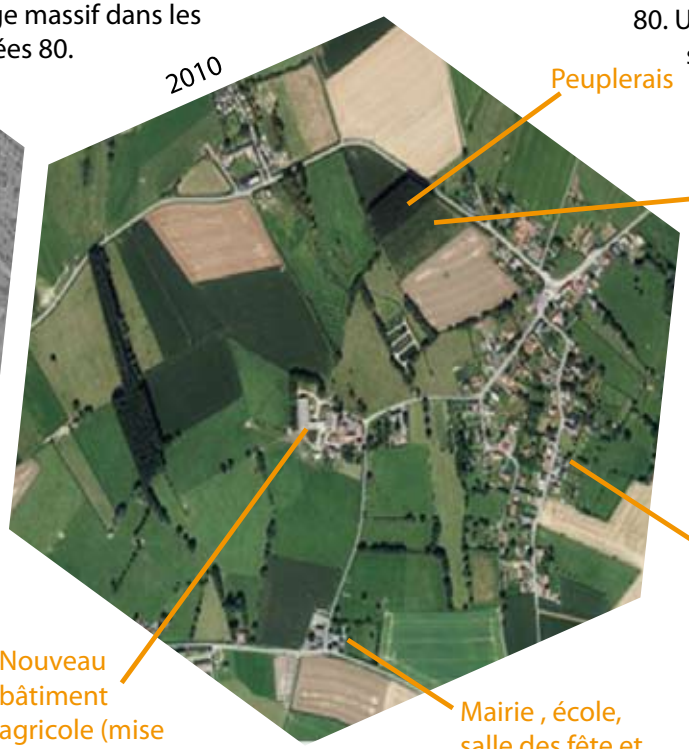

Au niveau du bâti: les bâtiments, présents dans les anciennes cours de ferme, sont à l'abandon. La mise aux normes les a rendu inutile. Pourtant ce bâti, à un fort caractère patrimonial à préserver. Le cordon bâti se densifie par la proximité de Valenciennes. Tandis que la mairie s'implante au centre d'une commune composée de divers hameau.

Fig 26: Un projet au coeur de l'Avesnois: un cadre local riche de son évolution

Le paysage de Bermeries est issu du défrichement et de l'implantation agricole mise en place par l'abbaye de Cambron dont la grange dimière en est le témoin. Le paysage a ensuite était drainé et conforté par un bocage dense lors de la privatisation des terres, celle-ci à permis la mise en valeur de l'ensemble des terres. La spécialisation de l'Avesnois dans la production de pomme a enrichi le bocage en intégrant les près-vergers dont ils ne restent que quelques traces. Aujourd'hui, le paysage est riche de toute cette histoire ainsi que sa réponse aux évolutions actuelles (verger basse tige) et aux attentes actuelles (un gîte de groupe et l'accueil à la ferme).

Verger basse tige

Village

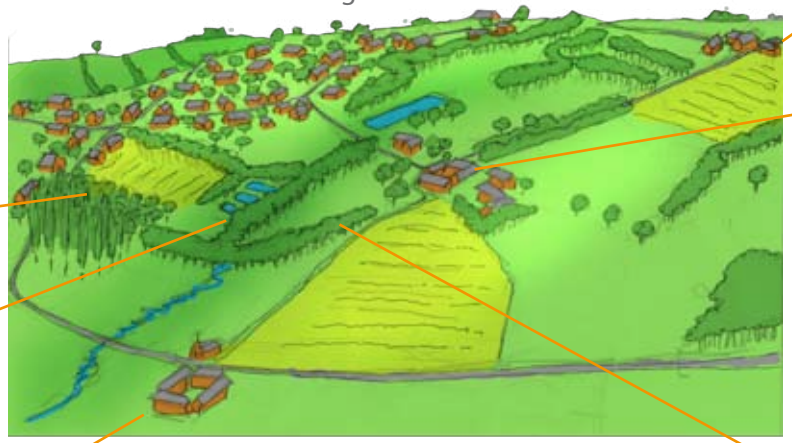

Mairie-école-salle des fêtes- gîte de groupe

Ferme du pigeonnier

Lagunage

Ferme de Cambron avec sa chapelle

Le bocage

L'étude du bocage nous apporte les éléments nécessaires pour comprendre son utilisation au fil des siècles par l'activité agricole. Aujourd'hui, on retrouve trois typologies de structures bocagères majoritaires qui structurent le futur cadre du projet. La partie suivante vise à les décrire pour permettre une appropriation de celle-ci dans le projet. (pages 32,33 et 34).

Fig 27 : Haie basse héritée du bocage organique

Situation:

Les haies permettaient d'empêcher le bétail d'accéder aux cultures. Elles entourent les zones cultivées sous forme d'îlots. Le réseau de haies est organisé en adéquation avec les contraintes du milieu lors du défrichement.

Forme:

La structure basse de la haie permettait d'éviter l'ombre sur les cultures considérées comme ennemies des cultures. De plus, la strate arborée n'avait que peu d'intérêt car la ressource en bois pour le chauffage se trouvait à proximité (sylva). On considère que les arbres d'émondage* au sein des haies sont apparus lors de la privatisation des terres et donc des ressources forestière de la sylva.

Composition:

Souvent composée d'espèces épineuses (aubépine, ronce) pour dissuader le bétail et la faune sauvage et de plantes aux racines non traçantes pour préserver les cultures. Autrefois mono spécifiques pour que leurs croissances soient synchrones et apportent une clôture homogène pour le bétail. Aujourd'hui elles sont composées de nombreuses essences par dissémination de nouvelles essences.

Nouvelle Fonction

- Réservoir de biodiversité pour la faune et la flore.
- Rétention hydrique qui dépend de sa position (sens de la pente) mais aussi de son implantation en sommet de butte (limite le ruissellement)
- Eolien: Les haies basses peuvent avoir des hauteurs variables selon que la partie sommitale est taillée ou non. Elle varie alors entre 1m et 5 à 6 m. Sa perméabilité partielle au vent protège les habitations mais aussi les cultures (moins d'évapotranspiration). Une haie haute apporte un brise vent avantageux à l'ouest d'une parcelle en culture.
- Paysage: La haie basse selon sa taille apporte un paysage de bocage soit ouvert, soit semi-fermé avec un apport de fenêtre paysagère.
- Economique: Apport de ressource en bois (paillage pour le bétail et la commune) et bois de chauffage. Exploitation par broyage pour le paillage et le broyage présente un équilibre parfait pour le compost lors d'une taille automnale.
- Ressource: fruitière mûre, sureau et dérivé (vin d'épine etc...)..

Localisation:

Bord de chemin

Limite de parcelle

Fig 28 : Alignement d'arbres isolés

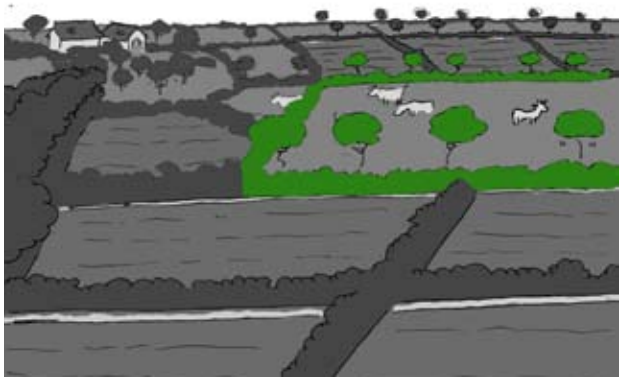

Situation:

Le bocage d'origine a deux origines:

- soit suite au défrichement lors de la mise en place du bocage organique*
- soit lors de la mise en valeur de la lande et la mise en place du bocage mimétique*.

La structure présentait, a subi le remembrement et la strate arbustive à disparue, il est situé au milieu d'une parcelle remembrée.

Forme:

Il est issu d'une haie pluristratifiée*dont la strate arbustive a disparue par le piétinement du bétail. Issue du bocage ancien, la strate arbustive permettait d'éviter au bétail de manger les jeunes pousses d'arbre (rôle de clôture). Sa structure permettait d'apporter de l'ombrage au bétail avant que cette fonction soit remplacée par l'apparition des fruitiers au sein des pâturages. Leurs formes dit «tétard»*explique leur utilisation pour le bois.

Composition:

Il est composé majoritairement de sujets remarquables anciens. Les fruitiers sûrement plantés pour la ressource à l'époque ont disparu du fait de leurs faibles longitivités. A vocation de ressource en bois majoritairement, les saules étaient aussi utilisés pour les fabrication en osiers (paniers etc...).

Nouvelles Fonctions:

-Ombrage pour le bétail
- Exploitation pour le bois (charpente, etc)
- Esthétique: Vient fermer le paysage et intégrer le bâti au sein du bocage de façon harmonieuse.
- Réservoir de biodiversité important. Les sujets anciens sont des refuges pour de nombreux insectes.
- Ressource en biomasse pour le paillage de type BRF* et compostage. (feuille morte, broyage des pousses de l'année)
- Laisse le vent circuler par une perméabilité au plus proche du sol
- rétention hydrique: réseau de racines beaucoup plus vaste qui permet de retenir le sol face au lessivage

Localisation:

Fig 29 : Fruitiers hérité de la spécialisation en bassin de production

Situation:

A l'arrivée du chemin de fer, la région se spécialise dans la production fruitière, les pâturages se sont transformés en pré verger.

Forme:

Leur structures haute tige permettaient d'apporter de l'ombrage au bétail ainsi que une fertilisation du sol en automne par le feuillage. Aujourd'hui, les sujets ont quasi tous disparu, on retrouve quelques arbres très fragilisés. En cause, leur faible espérance de vie et l'arrachage massif lorsque la conjoncture tourna en défaveur de l'Avesnois .

Composition:

On retrouve essentiellement des pommiers à vocation commerciales , mais aussi cerisiers, pruniers, noyers sur les pâtures proches de l'habitât pour la consommation personnelle.

Nouvelles fonction:

-Réservoir de biodiversité important.
-Hydrique
- biomasse foliaire chaque année
-Paysage: vient structurer l'espace par ces couleurs (floraison,fruit).
-Economique: Ressource en variétés anciennes et autre fruits
- Ombrage pour le bétail
- Production fruitière guidée d'une façon différente qu'un verger. Etude intéressante

Localisation:

Au sein du pâturage

2)Une taille humaine et harmonieuse

Le bocage de l'avesnois apporte un cadre pour une agriculture à échelle humaine qui facilite la pluri-activité. La valorisation de son maillage bocager nécessite une compréhension de son histoire et de sa future appropriation. Celle-ci apporte un avantage environnemental à conforter (biodiversité, microclimat) ainsi qu'une ressource pour une structure en maraîchage (paillage BRF, équilibrage en carbonne des sols et du compost) ainsi qu'une ressource énergétique (bois énergie, chauffage de serre par la méthode Jean Pain du compost[40]). Des rencontres et visites d'exploitation sont nécessaires pour enrichir le projet de façon innovante. L'objectif est de requalifier le bocage par une agriculture se basant plus sur la valeur ajouté* que sur le volume. La notion de terroir* peut jouer un rôle prépondérant dans cette démarche pour fédérer. (maintien du paysage, des variétés locales et exploitation des ressources). Cette démarche s'intègre pleinement dans une démarche de maintien d'un emploi local. L'utilisation d'une main d'oeuvre manuelle, adaptable à la diversité des tâches, étant plus adéquat qu'un investissement pour une mécanisation spécifique à une tâche. Cette notion de productivité sur petite surface s'inspire du travail notamment d'Eliot Coleman[41] et JM Fortier [42]. Tous les deux influencés par les maraîchers parisiens[43] du 19ème siècle. Ils redonnent une valeur noble à l'agriculture française familiale d'autrefois en la plaçant comme un modèle de production et de vie sociale pour un futur durable de l'agriculture.(Leur structures emploient 6 personnes en été et 2 en hiver sur moins d'un hectare). Leur concept prend de plus en plus d'influence au Etat-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde. Ils remettent au goût du jour une agriculture familiale très productive et rentable sur petite surface (moins d'un hectare pour faire vivre leurs familles), ils s'appuient sur une production biologique de qualité à faible investissement: les techniques de production non mécanisées permettent d'optimiser la surface vers la production et la rentabilité (densification des cultures, optimisation des surfaces à désherber, etc...). Elle s'appuie sur un lien de solidarité locale pour la vente des produits et une valeur ajouté nécessaire. Cette démarche vise à protéger un maximum la vie du sol. Elle évite les sols nus grâce à une vigilance maximale. Leurs structures attire l'intérêt des scientifiques notamment AgroParisTech. Le paysage de bocage s'appuie sur un paysage agraire fragmenté, qui contrairement aux plaines sans rupture d'horizon du paysage picard, vient appuyer une agriculture tournée sur la valeur ajouté plus que le volume. Cette démarche s'intègre pleinement avec le concept d'agriculture bio intensive* prôné par Eliot Colleman et qui n'est qu'à son début, une démarche génétique en vue de produire des plants adaptés localement l'améliorerait d'autant plus. En effet, elle permettrait de diminuer les nombreuses charges nécessaires à une production. (des plants résistants aux maladies impliquent moins de traitement, des plants adaptés au sol et au climat induisent moins d'amendement). Cette réflexion de lien local entre le praticien (agriculteur) et la génétique permettrait de produire des semences offrant un rendement optimal pour un sol dans un climat donné.

Karl Backowski, ancien élève en génétique à l'ENS Lyon veut monter sa propre structure de sélection. Il est partisan de ce lien à créer entre l'agriculteur et le généticien. Une vision qui vise à adapter d'autant plus la sélection selon les caractéristiques du milieu de production. La notion de ferme d'expérimentation est encore à réfléchir. Ces notions de diminuer l'intervention de l'homme sur le milieu de production (travail du sol, traitement) demande une compréhension du vivant et une adaptation, elle aussi locale de ces caractéristiques. Ce qui explique aussi l'intérêt du projet pour le lien avec les associations de maintien des variétés fruitières anciennes* de l'Avesnois. En plus de la mise en avant des produits du terroirs. Là aussi la filière amont tendra vers une économie locale qui préservera le territoire vécu. La production fruitière parait primordiale à préserver, L'avesnois, par ces sols profonds et son climat propice humide, est le terroir parfait pour la production de pommes.

Le BRF (bois raméal fragmenté)
Issu de l'exploitation des haies, elle apporte une biomasse ligneuse par broyage de celle-ci. La composition de celle-ci varie selon l'âges des pousses broyées. Leurs utilisations apportent un paillage qui restitue l'équilibre du sol en maraîchage et en verger[4]. Sa structure permet tout en diminuant le temps de désherbage, d'accélérer sa décomposition et son assimilation au sein de l'humus. Son utilisation au sein d'un processus de compostage permet de palier au carence en carbone de façon rapide.

3) Le paysage comme outil fédérateur et moteur du projet

Le paysage rural, comme nous l'avons vu, est le marqueur de ce monde rural traditionnel, il est fragilisé par son inappropriation à la vie économique et sociale moderne. On assiste à une spécialisation des agriculteurs vers un lien de production économique avec la nature tandis que à l'autre extrême les écologistes prétendent la préserver en s'appuyant sur la notion de «biodiversité» déconnectée de la production et du territoire. Ces domaines spécifiques et ces spécialisations créent de nombreux conflits entre les acteurs du territoire rural. Le regard du paysagiste vient recouper les différents domaines et tenter d'apporter une harmonie par une compréhension globale. «Nous pensons que le paysage [...] peut fédérer un projet d'ensemble et lui insuffler de la force où les logiques individuelle et cloisonnées doivent être abandonnées par les différents acteurs du territoire. En tout cas, le dialogue entre eux apparaît plus que jamais capital. Le paysage est un langage de ce dialogue, car il peut être facteur de partage, d'unité et de création collective» [1].

Ce langage permet d'exprimer les spécificités à la fois naturelles, sociales, culturelles, urbaines et économiques des territoires. Pour exemple, l'association Triangle Vert dont le président est un paysagiste de formation, prône le fait qu'il « porte le projet de territoire et non de paysage en ce sens que ce dernier est une production permanente et non une fin en sois. Il constitue en effet le reflet dynamique des orientations de la société. Celle-ci a donc le paysage qu'elle mérite»[46]. Le paysage rural est le fruit de la société qui y vit et qui chaque jour le modèle à son image. Odile Marcel va même plus loin en plaçant le paysage comme guide pour retrouver l'équilibre de nos sociétés: « Le paysage donne l'intuition des manières de fonctionner qui pourraient devenir majoritaires, de cohésion et de vigilances indispensables, sur lesquelles fonder les sociétés de demain»[47]. Préserver un paysage harmonieux en se l'appropriant n'induit t-il pas une meilleure harmonisation de la société qui y vit ?

Le FEOGA orientation devient le second pilier de la PAC en 2002. Cette enveloppe financière ne se restreint pas juste à l'agriculture mais à tous les acteurs qui développent le monde rural jusqu'à la préservation des bâtiments anciens. L'utilité production se voit reconsidérée part : Du culturel au service du cultural.

On considère que l'appropriation des dynamiques de préservation d'un paysage rural s'appuie vers une meilleure harmonisation de la société. En effet, pour l'Avesnois, la préservation du bocage va permettre de préserver une agriculture en polyculture de taille familiale et s'oppose par exemple aux machines pour privilégier l'emploi. Cette préservation remet au goût du jour des valeurs rurales qui avaient été totalement oubliées au nom du culte de la modernité. Une démarche d'insertion sociale trouve tout son impact dans la préservation du paysage rural de bocage. «Le paysage est vu comme le fil conducteur du développement durable des territoires» [45] .

Le paysage perçu est un élément fédérateur qui rapproprie la notion de collectif, ressenti par les émotions , le côté esthétique qu'il offre permet à chacun de se l'approprier et il fédère les gens quels que soit leurs différences sociales ou culturelles. Il est le ciment qui permet la cohésion d'un territoire[47]. Il vient fédérer autour d'un cadre de vie embelli d'autant plus par le tourisme. Le rôle qu'a joué le Parc naturel de l'Avesnois a été primordial pour fédérer les acteurs du territoire autour de ce bien précieux. Maintenant que la cohésion existe, «le paysage peut devenir l'outil de l'action démocratique: l'espace citoyen»[2].

Le second pilier de la PAC* vient placer l'agriculture comme «élément qui développe le territoire». Il vient ramener le rôle noble de l'agriculteur qui redevient la position centrale du développement d'un village. En effet, les exploitants agricoles ne se rendent pas toujours compte du potentiel d'une ferme qui dépasse la production et rayonne dans de nombreux domaines, ni de l'image qu'il renvoie encore. (la sagesse concrète paysanne ou le bon sens paysan est toujours ancré dans nos sociétés). La confortation du paysage bocager de l'Avesnois peut guider les orientations du futur projet vers une meilleur prise en compte des personnes accueillies et un système qui leurs apporte plus de sens. Il peut apporter des pistes d'innovations sociales que l'on n'aurait jamais pensée.

B) Le projet

Fig 30 : Valorisation d'une structure existante...

La ferme du pigeonnier

Existants:

Pluri-activités: Verger pommes poires en lutte intégrée, élevage laitier, accueil à la ferme (savoir vert) et gîte de groupe de 29 personnes (adapté pour personnes à mobilité réduite)

Ferme au coeur du village, entre mairie, école et salle des fêtes et le coeur de l'habitat, qui a permis de préserver un bocage au sein du village

A conforter :

Circuit court et transformation à valoriser (fromage, lien village à proximité, AMAP)

Bocage à préserver et conforter autour d'une utilisation (filière bois énergie, paillage, compost) et une sensibilisation (atelier, ouverture au public)

Produits du terroir à valoriser et conforter (fruitiers haute-tiges variétés anciennes) plantations nouvelles en lien avec le réseau associatif

Fig 31: ...Au service d'un enjeu global de réinsertion

Elements structurant pour le projet

Une structure de type familial	Accueil au sein d'une communauté Partage de la vie comunautaire
Un métier valorisant et nécessitant un fort besoin de main d'oeuvre	Un métier rentable et respectueux de l'environnement, soutenu par une communauté réseau (AMAP)
Une ouverture sur l'extérieur et une solidarité nécessaire	Un lien fort avec le territoire et ces acteurs. Un lieu ouvert et appropriable par tous pour innover ensemble

Le projet:

Le descriptif du projet qui suit n'a pas vocation à avoir des lignes précises. L'objectif premier est de fédérer, rendre compte d'un collectif, base de la réussite du projet. On peut considérer que ce document ne met en avant que le terreau dans lequel chacun pourra ensuite semer de nouvelles idées à co-construire. Ce même document écrit après 5 ans d'activité de la structure sera beaucoup plus riche en innovation. En annexe, vous trouverez les autre documents d'appuis et les démarches à venir d'un projet qui n'est qu'au début de sa construction.

«La solidarité dans un échange commercial pourrait être un puissant levier de changement social» JM Fortier « Le jardinier-maraîcher»

Annexes

En annexe, Des documents présentent :
-Les porteurs du projet et leurs attentes (Annexe 7)
- L'évolution de l'agriculture (INSEE) dans le nord pas de Calais (Annexe 5)
- Un besoin en circuit court du territoire (Annexe 6)
- Un diagnostic de l'ESS en Sambre Avesnois (Annexe 4)
- Un descriptif des actions et démarches à venir (Annexe 7)

Fig 32 : Projection du projet sur la ferme dU Pigeonnier (59)

Projection du chemin envisageable

Plan d'eau et ruisseau le prolongant, liaison à créer pour l'irrigation et accès à l'eau pour le maraichage. Zone de lagunage communaule.

Verger déjà présent (spécificité du paysage et du terroir de Bermeries.) Gestion actuelle en lutte intégrée et taille conduie en pleureur. Possibilité de passage en bio par un desherbement des pieds d'arbre non chimique (paillage BRF) ou plantes couvres sols non étoufante.

Parcelle agricole au coeur du village. Implantation du lieu central de maraichage. Accès à la route Le Quesnoy-Bavay (forte fréquentation: possibilité de communication). Tout en étant relié au village. Centre de vie, de production et de commercialisation directe du projet visé.

Cheminement possible pour relier la ferme au lieu de maraichage. Séparation lieu d'habitation et de production pour les résidents pour éviter les faux rythmes de travail en vivant au pied du lieu de production. L'autre accès carossable par le village permet les déplacement de récolte

Ce cheminement sera un sentier adapté à la promenade. Il permettra de découvrir le paysage de Bermeries au coeur de son bocage préservé (arbres tétards, vergers , ferme de Cambron classée bâtiment remarquable). A conforter (halte bucolique avec bancs etc...). Le chemin vise aussi l'appropriation par le village de la structure et donner une position centrale à la ferme. Voire stimuler la solidarité vis à vis de la structure en favorisant les liens. (Pourquoi pas y faire des sensibilisations ouvertes au village) ou des cueillettes autorisées pour les habitants de Bermeries. Il est le coeur de la préservation du bocage voire de sa confortation (possibilité de compléter les plantations de fruitiers (cerisier, prunus, pommier) et d'espèce de l'avesnois disparu et sensibilisation. Lien à créer avec l' association de préservation des pommes de l'avesnois et le PNR pour le programme plantons le décor. Plantation haies

Surface importante(plus de 2 ha) qui permet de créer différentes zones adaptables aux objectifs.
1) zone de production principale.
2)Zone de jardins partagés accessibles pour les habitants qui veulent faire un potager ou les résidents qui veulent s'exercer à faire le leur en parallèle du maraichage. L'objectif étant de produire mais aussi de créer un lieu convivial d'échanges (sur le jardin etc...)

Au centre, un bâtiment nécessaire au stockage des outils, lavage des légumes et à la préparation des paniers mais aussi un lieu de rencontre conviviale ouvert à tous pour faciliter les échanges et le partage autour du village. Accès eau potable et électricité nécessaire.

Pour la mise en place du maraichage, une étude précise du microclimat sur la parcelle (vent, sol, etc...) est en cours. Les atouts pour le maraîchage sont la présence du verger et des peupliers ainsi qu'une haie haute d'aubépine à l'ouest qui viennent briser les vents. Tandis que la parcelle est légèrement inclinée vers le sud-ouest. La diversité des habitâts environnant la parcelle (lagunage, peuplerais, verger, pâturage) accroit la biodiversité, l'absence de parcelle cultivée évite les conflits avec les cultures avoisinantes, notamment pour les traitements chimiques.

Frigo ou chambre froide pour les pommes

Ancien corps de ferme. Bâtiment non directement utilisé depuis la mise aux normes des bâtiments. Bâtiments potentiels pour accueillir des résidents (travaux nécessaires)

100 m

Nord
Ouest
Est
Sud

Une planification en lien avec la co-construction

« La cote d'amour que garde le monde rural dans l'opinion, et qui semble se renforcer d'année en année, ne pourra qu'aider à un rééquilibrage. Et d'abord dans la tête des agriculteurs eux mêmes. Mais il faut aujourd'hui aller à la rencontre des autres et non plus attendre qu'ils viennent comme jadis: la solitude de l'agriculteur n'est qu'apparente et sans doute que transitoire. [...] L'y aider est un des meilleurs services que la société peut et doit rendre à la profession, ne serait-ce qu'au nom des dettes qu'elle a contractées vis à vis de son agriculture. Pour naître ; pour prospérer ensuite!»[48]

Construction d'un réseau de soutien ancré localement autour d'un projet de maraîchage intégré au village, aux associations de passionnés et au PNR*

Phase 1

Mise en place du jardin maraicher. En lien avec le PNR mais aussi le village (élus, habitants...) pour créer un lieu convivial (jardin partagé, cueillette etc...) et qui sensibilise (atelier découverte du bocage et utilisation de celui-ci (BRF pour le paillage et le compost, atelier potager, verger etc...)) en lien avec les associations et le PNR.
Co-construction avec l'association des producteurs de variétés anciennes de pommes pour la réhabilitation du verger et la plantation des pâtures.[44]
Co-construction du chemin de la ferme du pigeonnier avec le PNR. Chemin mettant en valeur un bocage préservé très riche (sujet ancien) et fragile à sauvegarder et sensibiliser auprès du public.

appuies possibles:
"à petit pas" Démarche de location de terre et d'appuie sur la création d'initiative en milieu rural
"Terre de lien"* Association de maintien d'une agriculture à taille familliale. Il évite que les terres à vendre viennent agrandir les exploitations existantes par un achat de celle-ci et leurs mises à disposition pour des futures porteurs de projet agricole.

Développer l'activité économique par la solidarité

Phase 2

Développer avec les partenaires une vente de paniers bio ou en marché fermier (projet àvenir sur le Bavaisis) favoriser la sensibilisation et la co-construction sur l'ensemble du chemin de la ferme du pigeonnier et sur la zone maraichère et le verger. Développer la vente de paniers sur les autres villages et notamment l'accessibilité pour les personnes présentants des problèmes de mobilité au sein du territoire rural (personnes agées, sans permis etc...). Rester centré sur le local pour le rural ((Bavaisis). Possibilité de développer des liens ruraux-urbains par les panniers (Valenciennes, Maubeuge, Mons). Renforcement notion solidarité à l'échelle locale.

Appuies de Mr Lévèque et des autres acteurs du réseau AMAP* en Nord Pas de Calais mais aussi en économie sociale et solidaire.

Utiliser le potentiel économique et social vers la réinsertion de personnes exclues/ accueil dans un cadre humainement constructif

Phase 3

En co-construisant la démarche et avec l'appui économique des nouveaux marchés de ventes pour les produits. Embauche en circuit d'insertion* de personnes dans les anciens bâtiments réhabilités au fur et à mesure de la ferme. Priviliegier l'embauche sur la mécanisation pour augmenter la production et la démarche d'accueil. Mise en place d'un cadre familial pour l'accueil et ouverture par le contact direct avec AMAP, le potager partagé, les associations partenaires etc... Démarche progressive d'accueil (réhabilitation d'un logement- accueil- réhabilitation d'un deuxième-logement avec le nouveau résident). Co-construction du projet d'accueil avec les résidents.

Appuies possibles:
Lien avec les associations locales (midi partage à Valenciennes, etc...) pour créer un lien avec les personnes exclues dont la structure peut répondre à leurs reconstructions.
Accueil Paysan*: association parisienne qui a créé un lien entre les fermes et la réinsertion de personnes en rupture. Formation à l'accompagnement social des agriculteurs. Mise en place de séjour à durée variable dans les fermes membres.

Conclusion générale

Le tableau qui décrit un monde rural en crise et un métier d'agriculteur qui amène à la solitude n'est que le résultat d'une modernité qui ne correspondait pas aux attributs du monde rural. Depuis l'exode rural, la ville est vue comme la modernité à atteindre contrairement à la campagne qui en pâtit. La campagne en subit les conséquences, la mécanisation a isolé l'agriculteur et l'a rendu dépendant des grandes distributions. Des grandes distributions qui privilégient la satisfaction du consommateur et ne se rendent pas compte que l'agriculture peut disparaître si elle n'est pas soutenue. Les manifestations actuelles montrent l'inquiétude d'un monde agricole endetté par les investissements et dont l'activité ne permet plus de rejoindre les deux bouts (le taux de suicide élevé dans la profession est le reflet de cet abandon de la profession à elle même). Cette évolution de l'agriculture a restreint le métier de paysan à celui de producteur. On découvre qu'auparavant la ferme était le centre d'une vie sociale et même un tampon face aux inégalités en redonnant une place sociale saisonnière ou permanente à chacun dans le village selon ces capacités. La ferme comme pourvoyeuse d'activités et de matières premières du village, était le centre où tout se décidait et l'implication de l'agriculteur dans le village était en conséquence. On comprend que l'agriculture se doit d'être soutenu socialement pour perdurer. Cette vocation reprend de son importance comme en témoigne l'attrait pour les gîtes à la ferme, les produits du terroir et même son rôle de tampon face aux exclusions comme le témoigne la ferme de Moyembrie ou l'association accueil paysan* qui milite à prouver le bienfait d'un séjour dans une ferme pour la reconstruction de personnes en rupture. Le second pilier de la PAC vient soutenir une agriculture qui redevient bien plus qu'une activité de production. Une agriculture différente se met en place et celle-ci comme auparavant a besoin du soutien des populations. Bien sûr, autrefois le soutien des habitants pour faire perdurer la ferme était nécessaire à la survie du village. Aujourd'hui, ce soutien prends une nouvelle forme qui dépasse le village (AMAP) et s'appuie souvent sur les consommateurs urbains. La ville serait elle une coquille vide sans la campagne comme le disait Philippe Tabary[49]. Le lien entre urbains et agriculteurs est de plus en plus visibles et vient rappeler ce lien à la terre nécessaire à chacun. Aujourd'hui, la modernité voit ces limites et certain fuit la ville au profit du cadre rural, voire même s'isole dans les territoires les plus reculés. Une complémentarité urbain/ rural se re dessine avec chacune ses qualités. La ville apporte ces services et elle centralise les emplois mais elle amène aussi son quota d'exclusion, d'isolement et d'inégalité de part un cloisonnement plus marqué. La vocation rural de tampon face aux populations exclues reprend un sens en offrant un cadre différent à ceux qui ne trouvent plus de sens, voire d'espoir en ville.

Le projet décrit en deuxième partie du mémoire, s'appuie sur le paysage agricole d'avant la modernisation, un paysage de bocage qui ne peut être réellement préserver que par une utilisation adéquate de celui-ci par l'agriculture. Le paysage de bocage vient re dessiner une agriculture, une agriculture qui s'appuie sur des nouveaux besoins tel que la préservation d'un patrimoine paysager et culturel, la préservation du milieu naturel, l'emploi par la diversité des tâches sous-entendues, ... Le cadre bocager s'il se veut à être préservé ne peut se faire qu'au détriment de l'agriculture, le soutien envers l'agriculture, par une valorisation de la production, est un soutien nécessaire des consommateurs soucieux de ce cadre. Le projet vise aussi le partage envers ceux qui n'ont jamais eu de cadre autour duquel se structurer. Les personnes en rupture n'ont bien souvent jamais connu de base sur laquelle se raccrocher (famille instable, enfance dans les cités où bien souvent la différence est une source d'exclusion). Une démarche de reconstruction humaine dans le cadre rural ne peut qu'apporter un milieu différent voir complémentaire de part le lien avec la nature tout du moins. L'idée de l'identité collective autour de la préservation d'un territoire au service d'un projet global de réinsertion d'une population exclue n'est pas encore évidente. Et pourtant, c'est bien ce qui donnait la force de l'identité rurale d'avant la modernité. Un soutien réciproque des villageois pour la ferme du village et de la ferme soucieuse d'intégrer chacun dans son activité. Il n'était pas rare qu'une personne accueillie par une ferme y soit logée et inclues dans la vie familiale dans laquelle il retrouvait une place social au sein de la ferme et du village. C'est bien l'un des enjeux d'aujourd'hui que de prôner un meilleur partage face aux exclusions de plus en plus nombreuse, et le vent de solidarité envers les réfugiés en apporte un formidable espoir. Il serait indélicat de regarder si l'accueil des réfugiées par les familles est prépondérant dans le monde rural plus que le monde urbain. Et il n'est pas nécessaire de faire de telle supposition pour comprendre que le monde rural a encore une identité basé sur la solidarité et les valeurs humaines.

“One of the intangible legacies the shakers
left to the world is their demonstration that is it possi-
ble for man to create the environment and the way of life he wants,
if he wants it’s enough. Man can choose. The shakers were practical
idealists. They did not dream vaguely of conditions they would like to see
realized; they went to work to make these conditions an actuality. They wasted no
time in raging against competitive society, or in complaining bitterly that they had no power
to change it; instead they built a domain of their own, where they could arrange their lives to their liking”

Citation de Marguerite Fellows Malcher. “The shoker venture” reprise dans l’introduction de «The New Organic Grower» d’Eliot Coleman

Bibliographies chronologiques :

1 La croix *Les nouveaux déserts français* lundi 25 août 2014 Quotidien n°39967 page 2-3

2 Tabary Philippe (avril 1995) «*Entre tracteurs et détracteurs*» *les chocs de la PAC*»/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P87 et P89

3 Mormont Marc (2004) *«Qui est rural? Rapport de classe et espace social»*/ Unité de Recherches «Espace Rural»/ Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon (Belgium) P3 et P6

4 Maitre Jacques *« Archives de Sociologie des religions»* Année 1957/volume 3 Numéro 1 p 188-189 *Problèmes actuelles du monde rural* (Laloux J) Bruxelle, La pensée catholique , et Paris, Office générale du livre 1956 p127

5 Mormont Marc (2004) *«Qui est rural? Rapport de classe et espace social»/* Unité de Recherches «Espace Rural»/ Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon (Belgium) P6

6 Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P95

7 Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P90

8 Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P96

9 Chiffres issues *Réseau rural français 2014-2020* Table ronde 1 «Comment renforcer le lien social au sein des territoires ruraux?» Table ronde 2 «Comment favoriser et réussir l'innovation dans les territoires ruraux?»(28 novembre 2014)/ Panorama des travaux du Réseau rural Français/ Synthèse du panorama/ Réseau rural français 2014-2020 (conférence à Clermont-Ferrand)

10 Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P90

11 Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P21

12 Voir définition du second pilier de la PAC, définition d'après Philippe Tabary, P 34

13 Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P92-83

14 Mormont Marc (2004) *«Qui est rural? Rapport de classe et espace social»*/ Unité de Recherches «Espace Rural»/ Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon (Belgium) P7

15 Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P92-83

16 OCDE 3 rapports 1992/1997/2005 *Principes directeurs proposés par l'OCDE pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*, manuel d'Oslo, Paris , OCDE

17 Commission européenne (2010) *Initiative phare Europe 2020, Une union de l'innovation, communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des Régions*, Bruxelles, 6oct [en ligne] URL:http:// ec.europa.eu

18 Richez Battesti, N. Vallade D (2012) *Editorial, innovation sociale, normalisation et régulation*, Innovation, vol 2, n°38, p5-13

19 CST (Conseil de la Science et de la technologie) 2000, *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines*, Avis, Gouvernement du Québec, [en ligne] URL: http://cst.gouv.qc.ca

20 Durance, P (2011) *L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement*, CNAM, Paris [en ligne] URL:http:// www.essenregion.org

21 Richez Battesti, N (2008) *Innovation sociale et territoires: Une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives*, in Zaoual,H (dir.) Développement durable des territoires: Economies sociales, environnement et innovation, Paris; L'Harmattan, P61-87

22 Institut Jean Baptiste Godin (BESANCON, CHOCHOY, GUYON) décembre 2013 *L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept*/ L'harmattan collection l'esprit économique série économique et innovation. Chap I: Les éléments de continuité et de rupture entre l'innovation sociale et technologique, P25-28

23 Institut Jean Baptiste Godin (BESANCON, CHOCHOY, GUYON) décembre 2013 *L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept*/ L'harmattan collection l'esprit économique série économique et innovation. Chap II: Les principales approches de l'innovation sociales P29-48

24 Lévesque B (2007) *Le potentiel d'innovation sociale de l'économie sociale: quelques éléments de problématique*, Economie et solidarité, vol 38, n°1, P13-48

Bibliographies chronologiques:

25 Di Méo, G (2006) *Les territoires de l'action*, Bulletin de la société géographique de Liège, n°48, p7-17

26 Hillier, J., Moulaert,F., Nussbaumer, J. (2004) *Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial*, Géographie Economie Société, n°6, p129-152

27 Cloutier, J. (2003) *Qu'est-ce que l'innovation sociale?*, CRISES, Etudes théoriques, no ETO314, Novembre

28 Rawls, J. (1987) *Théorie de la Justice*, Sen, A. (2000) *Repenser l'inégalité* Paris:Seuil,

29 Institut Jean Baptiste Godin (BESANCON, CHOCHOY, GUYON) décembre 2013 *L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept*/ L'harmattan collection l'esprit économique série économique et innovation. Chap IV «L'innovation sociale, une méthodologie d'évaluation» p83-115

30 D'après le dossier de demande de subvention réalisé par Jacquart.S et Petit.R , juin 2015, OGFM Ferme de Moyembrie

31 Citations extraite des acteurs de la ferme, OGFM Ferme de Moyembrie, Avril-Septembre 2015

32 Jean Michel Dobremetz, Mémoire de maîtrise en administration économique et social Mention «Développement Social» Option « Conception et animation de projets de développements» *Les services socio-culturels à la personnes en milieu carcéral* sous la direction de Mr Philippe Duez, Université d'Artois UFR A.E.S, Juin 2002

33 Institut National de la statistique et des études économiques. *L'histoire familiale des hommes détenus*, Avril 2000, n°706

34 Michel Foucault , *Surveiller et punir*, édition Galimard, 1975

35 Institut National de la statistique et des études économiques. *Le cas des sans domicile*, Janv 2002, n°823 et 824

36 Norbert Elias, *Logique de l'exclusion*, éditions Fayard, 1997

37 Guy Roustand, *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Janv 1997

38 Source INSEE (Sambre Avesnois) Septembre 2013 [en ligne] URL: http://insee.fr

39 Donnée issue du BRGM nord pas de calais en [en ligne]URL : http://infoterre.brgm.fr/

40 Ida et Jean Pain , 1981, *Les méthodes Jean Pain ou un autre jardin*/8ème édition/ IDA Pain Editeur

41 Eliot Coleman 1995 *The new organic grower: a master's manual of tools for the home and market gardener* Revised and expanded edition/ Chelsea Green Publishing Compagny

42 Jean Martin Fortier 2012 *Le jardinier-maraîcher: Manuel d'agriculture biologique sur petite surface* / écosociété.

43 Moreau JG 1845 (jardinier-maraîcher à Paris) *Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris*/ Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

44 Stéfan SOBKOWIAK ,Film *le verger permaculturel* Miracle Farm, Juin 2014
Evelyne Leterme, *La biodiversité amie du verger : Le meilleur des vergers d'hier et de l'arboriculture d'aujourd'hui pour bâtir les vergers de demain*, ROUERGUE LIVRES Editions du Rouergue 16 avril 2014

45 Les actes du séminaire du 22 novembre 2010 *Paysage, fil conducteur du développement durable des territoires* / Le collectif des états généraux du paysage

46 www.trianglevert.org

47 Odile Marcel *L'espace citoyen: Le paysage comme outil de l'action démocratique* 2009/ «Habiter la terre, le paysage, un projet politique»/Cahiers de la compagnie du paysage

48 Tabary Philippe (2010) «*La terre, la terre toujours recommencée*»/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P98

49 Tiré du discours de Philippe Tabary lors de la foire de Maubeuge 1993

Bibliographies alphabétiques (Auteurs) :

Donnée issue du BRGM nord pas de calais en [en ligne]URL : http://infoterre.brgm.fr/

Cloutier, J. (2003) *Qu'est-ce que l'innovation sociale?*, CRISES, Etudes théoriques, no ETO314, Novembre

Les actes du séminaire du 22 novembre 2010 *Paysage, fil conducteur du développement durable des territoires* / Le collectif des états généraux du paysage

Commission européenne (2010) *Initiative phare Europe 2020, Une union de l'innovation, communication de la commission au parlement européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des Régions*, Bruxelles, 6oct [en ligne] URL:http://ec.europa.eu

CST (Conseil de la Science et de la technologie) 2000, *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines*, Avis, Gouvernement du Québec, [en ligne] URL: http://cst.gouv.qc.ca

Di Méo, G (2006) *Les territoires de l'action*, Bulletin de la société géographique de Liège, n°48, p7-17

Jean Michel Dobremetz, Mémoire de maîtrise en administration économique et social Mention «Développement Social» Option « Conception et animation de projets de développements» *Les services socio-culturels à la personnes en milieu carcéral* sous la direction de Mr Philippe Duez, Université d'Artois UFR A.E.S, Juin 2002

Durance, P (2011) *L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement*, CNAM, Paris [en ligne] URL:http:// www.essenregion.org

Eliot Coleman 1995 *The new organic grower: a master's manual of tools for the home and market gardener* Revised and expanded edition/ Chelsea Green Publishing Compagny

Norbert Elias, *Logique de l'exclusion*, éditions Fayard, 1997

Jean Martin Fortier 2012 *Le jardinier-maraîcher: Manuel d'agriculture biologique sur petite surface* / écosociété.

Michel Foucault , *Surveiller et punir*, édition Galimard, 1975

Hillier, J., Moulaert,F., Nussbaumer, J. (2004) *Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial*, Géographie Economie Société, n°6, p129-152

Source INSEE (Sambre Avesnois) Septembre 2013 [en ligne] URL: http://insee.fr

B

C

Institut Jean Baptiste Godin (BESANCON, CHOCHOY, GUYON) décembre 2013 *L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept*/ L'harmattan collection l'esprit économique série économique et innovation. Chap I: Les éléments de continuité et de rupture entre l'innovation sociale et technologique, P25-28

Institut Jean Baptiste Godin (BESANCON, CHOCHOY, GUYON) décembre 2013 *L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept*/ L'harmattan collection l'esprit économique série économique et innovation. Chap II: Les principales approches de l'innovation sociales P29-48

Institut Jean Baptiste Godin (BESANCON, CHOCHOY, GUYON) décembre 2013 *L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept*/ L'harmattan collection l'esprit économique série économique et innovation. Chap IV «L'innovation sociale, une méthodologie d'évaluation» p83-115

Institut National de la statistique et des études économiques. *Le cas des sans domicile*, Janv 2002, n°823 et 824

D

Institut National de la statistique et des études économiques. *L'histoire familiale des hommes détenus*, Avril 2000, n°706

J

D'après le dossier de demande de subvention réalisé par Jacquart.S et Petit.R , juin 2015, OGFM Ferme de Moyembrie

L

La croix *Les nouveaux déserts français* lundi 25 août 2014 Quotidien n°39967 page 2-3

Lévesque B (2007) *Le potentiel d'innovation sociale de l'économie sociale: quelques éléments de problématique*, Economie et solidarité, vol 38, n°1, P13-48

E

M

Maitre Jacques *« Archives de Sociologie des religions»* Année 1957/volume 3 Numéro 1 p 188-189 *Problèmes actuelles du monde rural* (Laloux J) Bruxelle, La pensée catholique , et Paris, Office générale du livre 1956 p127.

F

Moreau JG 1845 (jardinier-maraîcher à Paris) *Manuel pratique de la culture maraîchère de Paris*/ Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

H

Mormont Marc (2004) *«Qui est rural? Rapport de classe et espace social»/* Unité de Recherches «Espace Rural»/ Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon (Belgium) P6

I

Bibliographies alphabétiques (Auteurs) :

Mormont Marc (2004) *«Qui est rural? Rapport de classe et espace social»*/ Unité de Recherches «Espace Rural»/ Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon (Belgium) P3 et P6

Mormont Marc (2004) *«Qui est rural? Rapport de classe et espace social»*/ Unité de Recherches «Espace Rural»/ Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Arlon (Belgium) P7

O

Odile Marcel *L'espace citoyen: Le paysage comme outil de l'action démocratique* 2009/ «Habiter la terre, le paysage, un projet politique»/Cahiers de la compagnie du paysage

Citations extraite des acteurs de la ferme, OGFM Ferme de Moyembrie, Avril-Septembre 2015

OCDE 3 rapports 1992/1997/2005 *Principes directeurs proposés par l'OCDE pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*, manuel d'Oslo, Paris , OCDE

P

Ida et Jean Pain , 1981, *Les méthodes Jean Pain ou un autre jardin*/8ème édition/ IDA Pain Editeur

R

Rawls, J. (1987) *Théorie de la Justice*, Sen, A. (2000) *Repenser l'inégalité* Paris:Seuil,

Chiffres issues *Réseau rural français 2014-2020* Table ronde 1 «Comment renforcer le lien social au sein des territoires ruraux?» Table ronde 2 «Comment favoriser et réussir l'innovation dans les territoires ruraux?»(28 novembre 2014)/ Panorama des travaux du Réseau rural Français/ Synthèse du panorama/ Réseau rural français 2014-2020 (conférence à Clermont-Ferrand)

Richez Battesti, N. Vallade D (2012) *Editorial, innovation sociale, normalisation et régulation*, Innovation, vol 2, n°38, p5-13

Richez Battesti, N (2008) *Innovation sociale et territoires: Une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives*, in Zaoual,H (dir.) Développement durable des territoires: Economies sociales, environnement et innovation, Paris; L'Harmattan, P61-87

Guy Roustand, *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Janv 1997

S

Stéfan SOBKOWIAK ,Film *le verger permaculturel* Miracle Farm, Juin 2014

Evelyne Leterme, *La biodiversité amie du verger : Le meilleur des vergers d'hier et de l'arboriculture d'aujourd'hui pour bâtir les vergers de demain*, ROUERGUE LIVRES Editions du Rouergue 16 avril 2014

T

Tiré du discours de Philippe Tabary lors de la foire de Maubeuge 1993

Voir définition du second pilier de la PAC, définition d'après Philippe Tabary, P 34

Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P21

Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P87 et P89

Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P90

Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P92-93

Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P95

Tabary Philippe (avril 1995) *«Entre tracteurs et détracteurs» les chocs de la PAC»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P96

Tabary Philippe (2010) *«La terre, la terre toujours recommencée»*/ Le chercheur midi éditeur collection «TERRA» P98

www.trianglevert.org

Listes des Annexes :

I) Un complément du diagnostic...

Annexe 1: Le paysage de la ferme de Moyembrie (travail réalisé par Simon Jacquart en lien avec la réalisation de dossier de subvention, Stage OGFM Ferme de Moyembrie Avril-Septembre 2015) *Page 2*
Annexe 2: Compléments de l'analyse de l'Avesnois (Travail réalisé par Simon Jacquart , Stage PNR Avesnois, Juin-Septembre 2013) *Page 3*
Annexe 3: Complément de la typologie du Bocage (Travail réalisé par Simon Jacquart, Projet collectif PNR Brière, CAUE Loire atlantique et commune de Prinquiau, Décembre-Mars 2015) *Page 3*
Annexe 4: Analyse de l'économie sociale dans l'Avesnois (travail réalisé par Simon Jacquart, Rencontre antenne «Réussir en Sambre Avesnois», octobre 2014) *Page 4-5*
Annexe 5: L'agriculture (Nord Pas de Calais) Bilan d'après les chiffres de l'INSEE *Page 6*
Annexe 6: Les circuits courts: un besoin du Bavaisies Bilan du dossier réalisé par la DUS Sambre Avesnois *Page 6*

II) Un complément du projet...

Annexe 7: Description des porteurs du projet *Page 7*
Annexe 8 : Démarche à venir *Page 7*

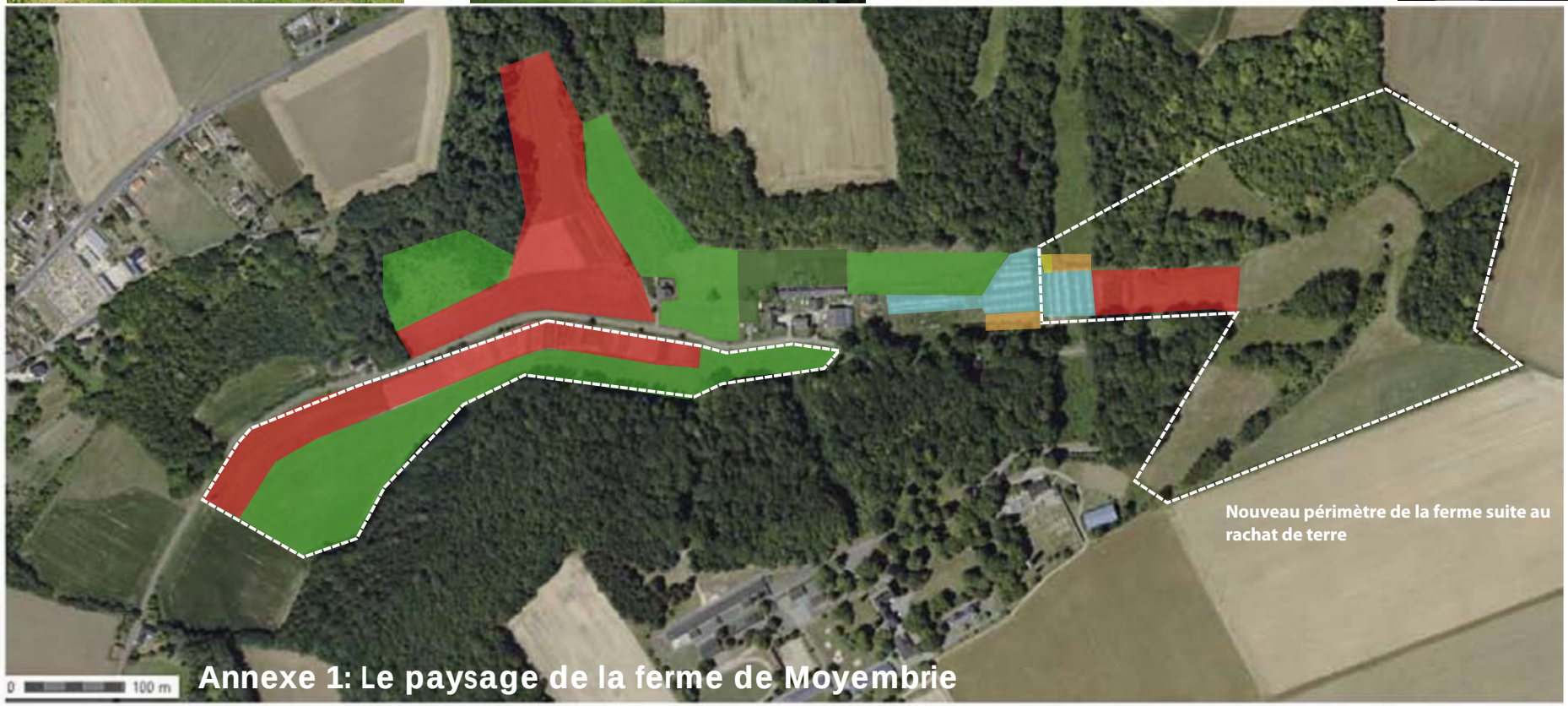

Annexe 1: Le paysage de la ferme de Moyembrie

Annexe 2: Compléments de l'analyse de l'Avesnois

Ce travail réalisé en lien avec le Parc de l'Avesnois décrit de façon assez précise chaque identité paysagère en explicitant par le paysage: l'histoire sociale, économique et culturelle de celle-ci. L'analyse globale se recentre ensuite sur un élément ponctuel (lavoir ou abreuvoir) qui met en image l'organisation de la vie rurale de cette époque et son paysage local associé. Chacun des dossiers était composé de :

- Un bloc diagramme paysager de l'identité paysagère.
- Un document graphique du paysage local (autour du patrimoine bâti ancien : lavoir) et son évolution avec les pratiques.
- Un dossier complet d'une quarantaine de pages retraçant l'évolution du paysage à diverses échelles et permettant la compréhension du paysage actuel.
- Un document d'appropriation des notions de lecture du paysage pour les enfants

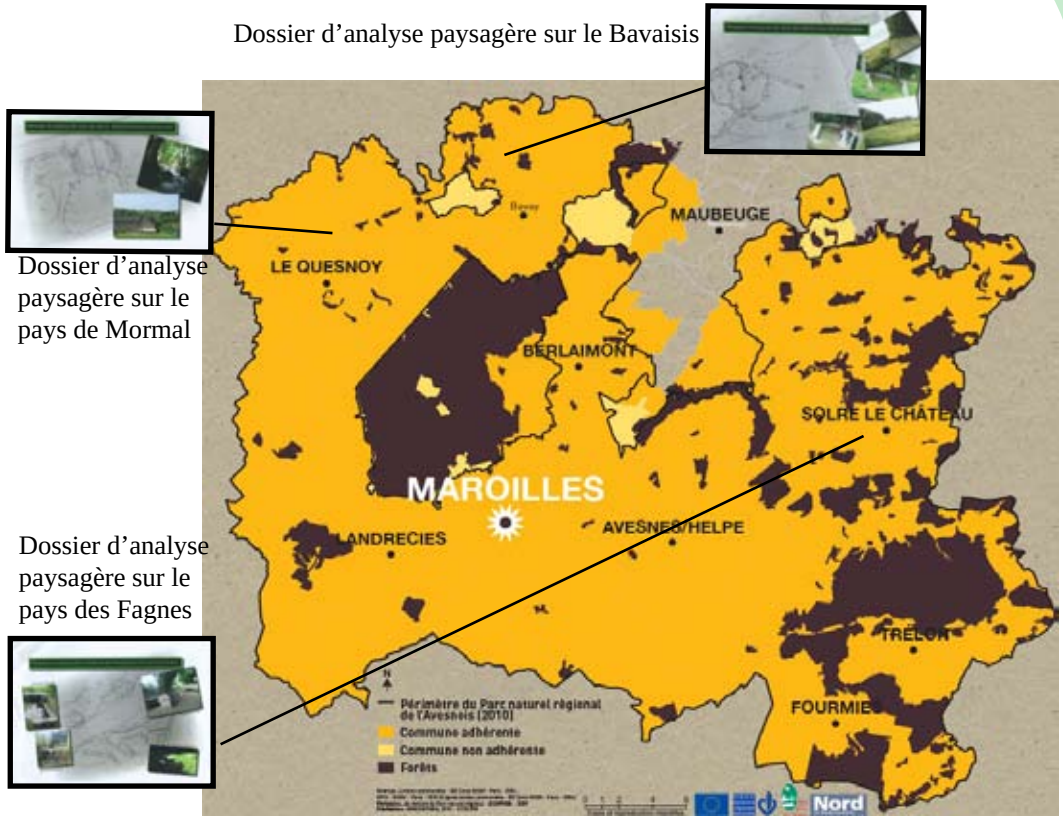

Annexe 3: Compléments de la typologie du Bocage

Ce travail réalisé avec l'appui de Mr Montembault (enseignant chercheur à AgroCampusOuest centre Angers) montre les différentes formes de bocage présentent dans un maillage bocager. Du bocage organique désorganisé ancien, issu du défrichement, au bocage mimétique beaucoup plus géométrique, mis en place suite à la privatisation des terres et à leurs mise en valeur. La typologie a pour critères d'entrée son «utilité au sein de son bocage d'origine» et il permet de comprendre le rôle de la haie dans son contexte originel et son évolution induite par les changements de système de culture et de système agraire qui aboutit à la forme aujourd'hui présente. Cette étude permet de mieux comprendre l'entité de la haie dans son ensemble et les pistes d'utilisation en vue de sa préservation. Un travail sur l'évolution du bocage permet de mieux le comprendre au fil du temps et d'aborder la partie de préservation et de confortation du bocage avec le recul nécessaire sur sa mise en place. La typologie retrace cet historique à l'échelle de la haie. Cette partie permet de comprendre les divers éléments qui compose le bocage pour les intégrer au mieux dans la logique actuelle d'un projet.

Bocage organique	Haies basses de délimitations des îlots de culture Haies pluristratifiées (ressource) Haies en bord de chemins principaux (accès landes)
Bocage mimétique	Haies en bord de chemins secondaires (accès parcelles mimétiques) Haies basses de délimitation d'espace cultivé Haies pluristratifiées entourant les pâturages
Néo bocage	Haies en bord de routes Haies en milieu urbanisé (de la relique aux nouvelles plantations horticoles) Haies abandonnées (arbres alignés, chemins abandonnés)

Grille de détermination des haies selon l'utilité du bocage d'origine (voir l'histoire du bocage page 30).

Annexe 4: Analyse de l'économie sociale dans l'Avesnois

Les besoins majeurs reconnues sur le territoire sont:
- Emploi /Autonomie
- Education (notamment la lutte contre l'illetrisme)
- L'alimentation
- le tourisme
- la mobilité

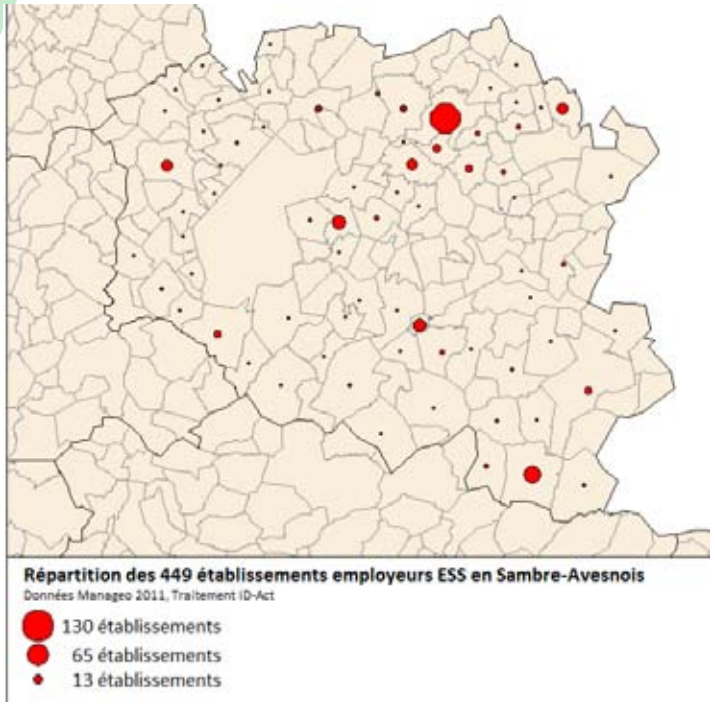

«Réussir en Sambre Avesnois» est une antenne située à Maubeuge: Né de la fusion en 2011 de 5 structures associatives, elle agit sur les communautés de commune du pays de mormal, du coeur de l'avesnois, du sud de l'avesnois et de celle de Maubeuge. En 2012 la création de la Cotess (Conseil Territorial de l'Économie Sociale et Solidaire de Sambre-Avesnois) vient affirmer ce choix en rassemblant les acteurs privés et publics). Elle vise un partenariat et le développement de système innovant, de l'investissement pour son territoire et la coopération. Il est à noter que l'ESS en Sambre Avesnois est composé à 90.5% de structure de type association

.....

Résumé du rapport de mai 2012 «Etude- diagnostic de l'économie sociale et solidaire en Sambre- Avesnois» Dossier confidentiel- tout droit réservés.

Le diagnostic met en évidence un poids réel de l'ESS sur le territoire Sambre Avesnois. Il représente 14.9% des emplois salariés en Sambre Avesnois. Cependant la précense de ces poles se concentre majoritairement autour des grandes villes (Maubeuge: 1/4 des établissement, Avesnes sur Helpes, Jeumont, Aulnoye Aymeries et Le quesnoy). On compte 243 emplois dans l'ESS pour 10000 habitants dans la Sambre Avesnois pour une moyenne régionale de 340.
Les conditions d'émergences de projets dépendent de la réponse aux besoins sur le territoire, on ne cherche pas à faire naître un besoin pour un service ou un produit. Ce qui explique que un projet doit répondre aux enjeux du territoire comme définis dans le déroulé de ce dossier. On constate une faible part de jeunes (7% ont en dessous de 25 ans).
Les activités sont pour la plupart tournées vers les particuliers ou la collectivité. Un enjeu est de toucher les entreprises par un renforcement des compétences et une diversification des clients. Cela permettra aussi d'élargir le réseau face à la montée de la concurence jusqu'ici faible et la baisse des subventions publiques.
90% des structures sont engagées dans des partenariats mais les partenariats avec le secteur de l'économie marchande sont quasi inexistants.
Financièrement on constate peu de signe de fragilité et des structures qui ont une situation financière stable et des équipes stables en salariés cependant il y a une forte dépendance aux contrat aidées (46.5%) et une faible mobilisation des stagiaires et du service civique peut être dû à une réticence au travail précaire. On constate aussi que pareillement aux entreprises conventionelles, la part de travailleurs handicapés est bien en dessous du seuil des 6%.
On constate même une difficulté pour recruter pour des postes de qualification élevé à cause d'une faible mobilité des cadres et d'un salaire peu attractif.
Le frein au développement des structures est financier cependant on constate une faible utilisation des outils d'appui. Les principa-

les structures d'appui sont connues (CRESS, APES, Nord Actif) et les structures tels que «Caisse solidaire, CLESS, Finance solidaire, Fondation de France, Maillage, Coline, Rhizome, Galilée» sont méconnues, ce lien est à travailler entre les demandes du territoire et les financeurs DLA(dispositif local d'accompagnement).
On constate peu de projet de création à cause de cette faible connaissance des outils d'appui et une précence manifeste d'acteur du social plutot que d'entrepreneur du social du fait du déficit en ingénieurie au niveau local.

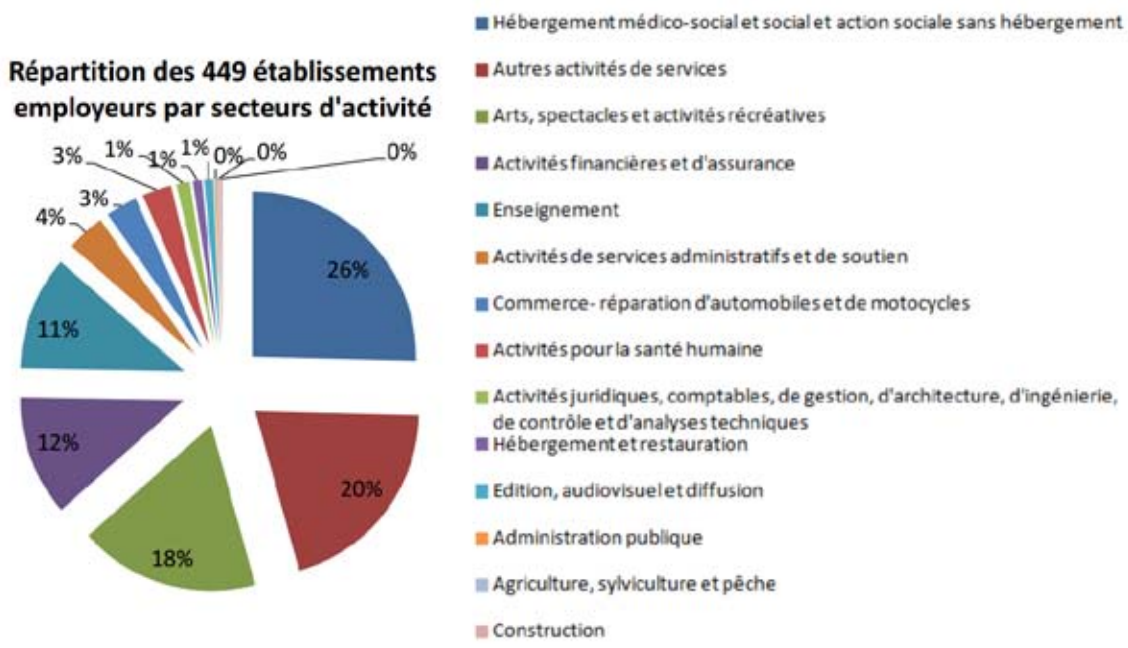

Un des enjeux de ce diagnostic est de mettre en place un réseau autour de l'ESS pour lui apporter une meilleur reconaissance pour les financements publics et aider à l'initiative et à la création par une identité qui lui sera propre. Ce réseau local de l'ESS permettra réellement d'intégrer les futurs projets en connaissance des besoins et avec l'appui de personnes engagées dans cette dynamique. Une cellule d'accompagnement des projets se mettra en place ainsi qu'un observatoire de l'ESS en sambre avesnois.
Le Plan d'action 2012-2014 sur Economie sociale et solidaire en Sambre Avesnois» mentionne que le conseil régional et l'AMVS (agglomération maubeuge VAl de Sambre) ont identifié l'ESS comme un réel secteur porteur d'innovation et de «gisement d'emploi» pour le territoire de Sambre Avesnois, ils se sont engagés dans une démarche d'appui à l'ESS. Notamment par la mise en place de ce plan d'action. Il y a une réelle éffervescence autour de l'ESS en Sambre Avesnois et la création du tout nouveau Ministère délégué à l'ESS est la preuve que les SESS vont compter de plus en plus dans les années à venir. Cet élan est un appui important pour notre projet.

Cette rencontre nous permet de cerner les volets à aborder au sein du diagnostic notamment l'importance de rencontrer les acteurs publics du territoire PNR Avesnois, Département et région, communauté de commune. un membre du conseil général a été rencontré en vue d'un échange à venir.

L'analyse des structures de l'ESS nous a permis de voir cet élan et ce soutien en correspondance avec notre projet, cependant celle ci comprend un grand nombre d'acteurs engagés. Cette analyse nous a permis de comprendre les liens et les réseaux disponibles et à venir. Celle ci est nouvelle pour les élus et se doit d'être défendue. En effet les élus recherchent souvent à rendre leur territoire attractif à des entreprises extérieures plûtot que de valoriser les potentiels inhérents à leur territoire. Nous allons maintenant nous focaliser sur un domaine prècis de l'ESS qui est l' IAE (insertion par l'emploi) et qui rentre en correspondance avec nos attentes sur le territoire.

Annexe 5:L'agriculture (Nord Pas de Calais)

Depuis 10 ans, les performances des exploitations agricoles du Nord Pas de Calais ont continué à s'améliorer. Parallèlement, la tendance à l'agrandissement et à la spécialisation se poursuit. Les productions se concentrent dans les exploitations de plus grande dimension. La spécialisation en grandes cultures se renforce au détriment de l'élevage. Malgré une forte régression, le système mixte polyculture – élevage demeure encore très présent sur l'ensemble de la région. (1 agriculteur sur 5).

Pour ce qui est de l'Avesnois, contrairement au reste du Nord, la crise de l'activité agricole est beaucoup plus forte. La spécialisation dans l'élevage amène une forte désertification (exploitations moyennes et grandes: -26%). Cette crise touche d'autant plus les structures spécialisées (élevage hors sol:-33% et bovins lait : -21%). Ce chiffre met en avant un nombre plus important de structures en polyculture et polyélevage (+4 %). Cependant on constate à l'échelle de la région que les exploitations de taille modeste peine à trouver un repreneur.

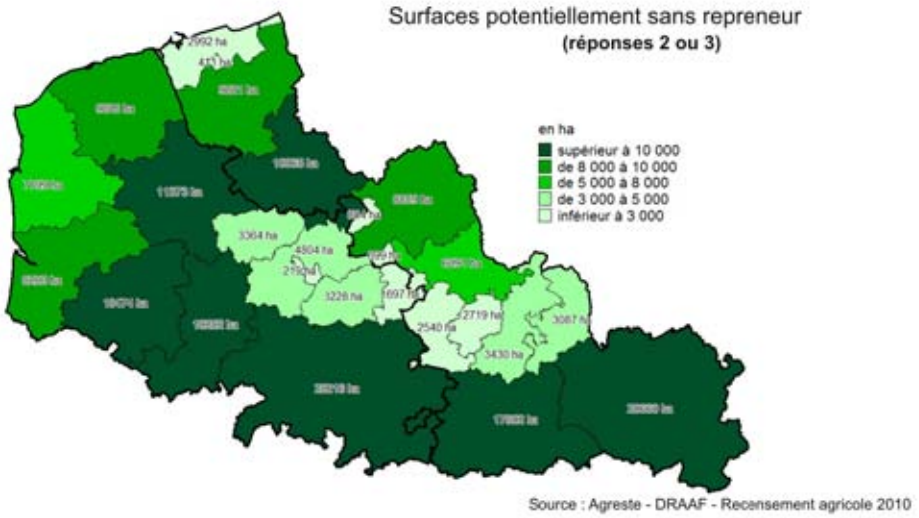

6 200 emplois agricoles mis en jeu.

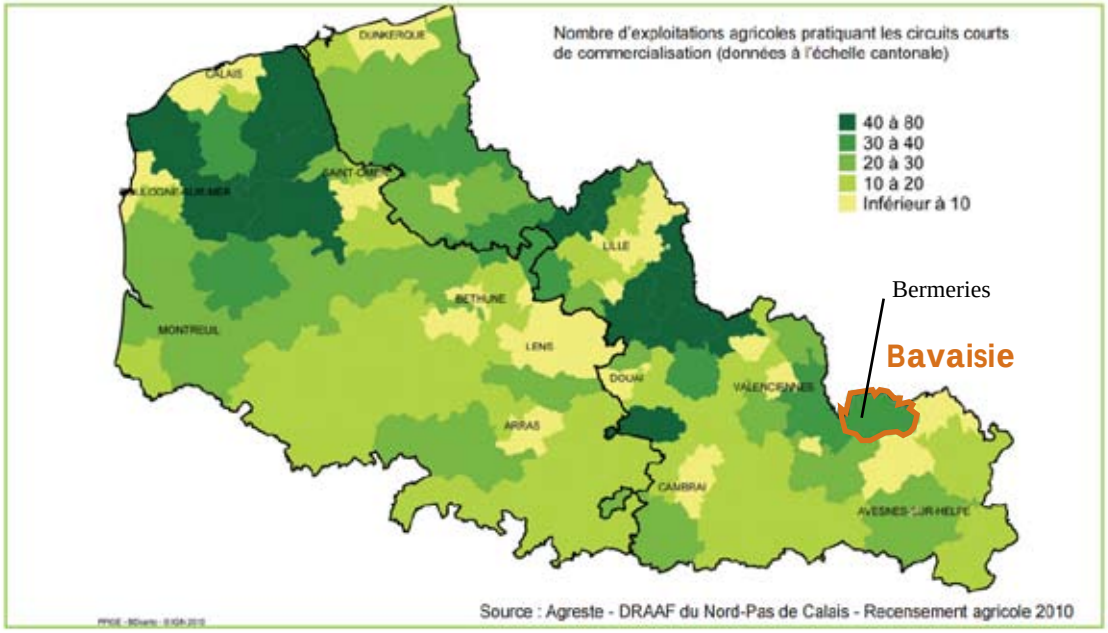

Annexe 6: Les circuits courts: un besoin du Bavaisies

La comparaison avec d'autres territoires montre que la Sambre-Avesnois, malgré un potentiel élevé, est moins avancée dans le domaine des circuits courts. La présence dans les boutiques du terroir de denrées extérieures à la Sambre-Avesnois confirme ce constat. Les possibilités offertes par la concentration de population et d'emplois dans la Sambre sont peu exploitées.

On peut en particulier envisager une progression importante dans la restauration collective (un des enjeux développé par le PNR).

Le potentiel le plus visible est sur le Bavaisis, où aucun producteur bio ni en AMAP n'est présent. La mise en place d'un marché fermier est à l'étude. Agence de développement et d'urbanisme de la Sambre «Circuit court en sambre Avesnois» Novembre 2012

Annexe 7: Porteurs du projet

Anthony Delvallée-
Expériences dans le social au sein du centre de jour la ruche à Aulnoye Aymerie (cœur de l'avesnois), Service civique au sein de l'AFEV dans la réinsertion des jeunes en échec scolaire. Diplomé directeur de camp et BAFA. Bénévole pendant 2 semaines à la ferme de Moyembrie. Formation moniteur éducateur à venir

Simon Jacquart –
Expériences dans le social (resto du cœur, St Edigio) et contact régulier avec les sans abri (maraude). Sensibilisation du public à la cause des sans abri.
Stage de 3 mois à la ferme «Nos pilifs» dans l'insertion par la création paysagère et l'accompagnement à l'autonomie des personnes accueillies. Stage de 6 mois à la ferme de Moyembrie.

Expériences communes : Animateurs chez les scouts et guides de France depuis environ 7 ans. Membres actifs d'une association à Madagascar de développement en milieu rural depuis 2010 aide pour monter des projets en lien avec l'association.

Annexe 8 : Démarches à venir

Le projet dont les grandes lignes sont exposées, vise à être conforté et sa création n'est pas prévue à court terme. En effet, les porteurs du projet projettent de mener une phase d'appropriation de celui-ci qui auront deux objectifs:
-Conforter le réseau d'acteur du territoire de l'Avesnois à la sensibilisation du projet .
- Apprentissage auprès de structures existantes ou formation en lien avec le projet.
Cette phase va se voir demander un soutien financier sous la forme d'un service civique pour l'année à venir.

Cette phase permettra d'approfondir:
- Une meilleure compréhension du projet de la ferme de Moyembrie. Sa réussite dans l'insertion et la revalorisation du territoire local/ l'attachement qu'apporte la structure aux personnes, et associations y gravitant (bénévole, AMAP...)/ son fonctionnement interne (vie familiale) et la gouvernance étendue aux bénéficiaires.
Rapprochement auprès des structures qui répondent aux besoins de reconstruction de population exclue par un placement en ferme. Rencontre de structure et de l'association «accueil paysan» pour nous apporter une meilleur reconnaissance du monde agricole et de son bien fondé auprès des populations

- Participation et rapprochement des structures porteuses d'innovation dans la gouvernance partagée d'association (gestion des conflits, déléguer et impliquer, flexibilité, co-constructionet empowerement etc...) notamment l'association «à petit pas», DLA (dispositif local d'accompagnement)...
- Lien avec les élus et les habitants si le projet perdure à Bermeries en vue d'une co-construction possible

- Conforter et découvrir de nouvelles pratiques maraîchères ou agricole (notamment la transformation laitière et l'élevage) par le Woofing ou la formation. Notamment la visite d'une structure en Belgique qui mets à profit le dégagement énergétique lors de la formation d'un compost comme source d'énergie pour l'ensemble de sa structure (chauffage, production de gaz), la rencontre d'acteurs en permaculture et agriculture biologique et d'acteur dans la valorisation de l'énergie bois pour la valorisation du bocage.

- Conforter les liens avec le réseau local par la rencontre d'autres acteurs (CPIE Avesnois, réseau des AMAP, association des produits du terroir et autres associations...) Continuer notre implication au sein du comité LEADER ainsi que l'association du maintien des variétés anciennes, le PNR et la structure «réussir en Sambre-Avesnois. Renforcer notre lien avec ces structures et connaître les enjeux mis en avant pour le développement du territoire. Etude auprès des boutiques de l'Avesnois pour ce qui est des besoins des consommateurs.

Cette démarche d'innovation et d'apprentissage ne se restreint pas juste à l'amont du projet, elle vise à être préserver suite à la création de l'association et élargie avec les bénéficiaires en co-construction. En effet, la structure vise à s'inscrire pleinement dans le territoire et une telle vocation n'est jamais envisageable sans un élan régulier avec les acteurs du territoire et l'apport de nouvelle innovation par la rencontre d'acteur extérieur.

	Diplôme : Ingénieur Agrocampus-ouest Spécialité :Paysage Spécialisation / option :Ingénierie des territoires Enseignant référent : Damien Rousselière / Nathalie Carcaud

Auteur(s) :Jacquart Simon Date de naissance* :25/07/1990	Organisme d'accueil : OGFM la ferme de Moyembrie Adresse : 17 route de Moyembrie 02380 Coucy le Château Auffrique
Nb pages :40 Annexe(s) :8	
Année de soutenance :2015	Maître de stage : Simon Yverneau

Titre français : Les territoires ruraux, terreau de l'innovation sociale

Titre anglais : The countryside, best place to start social innovation

Résumé:

Depuis l'exode rural et la mécanisation de l'agriculture, le monde rural peine à trouver une identité. La ville centralise de plus en plus les services ainsi que l'innovation technologique et économique, au détriment d'une campagne qui se vide. Pourtant aujourd'hui, on constate que petit à petit, une nouvelle ruralité se met en place. Une ruralité complémentaire à la ville où ceux qui se sentent exclus du climat urbain retrouvent une place. Cette nouvelle ruralité s'appuie sur l'innovation sociale, la grande oubliée et qui pourtant est nécessaire à un développement durable des territoires. Ce mémoire vient rappeler l'histoire sociale du monde rural et illustre ce « retour en avant » qui s'opère actuellement en prenant pour exemple une ferme picarde qui réinsère des prisonniers. Elle s'appuie ensuite sur un bocage rural : L'avesnois. La préservation de ce paysage va venir dessiner une nouvelle forme d'agriculture pleine de sens pour apporter une identité rurale et un rééquilibre nécessaire avec le monde urbain.

Abstract:

Since the agricultural revolution, it's hard to find some piece of identity for countryside. Most of facilities and innovations are in the city. And more and more people are leaving countryside. However, We can see now by a few points, a new countryside is being built. A countryside, which balances with city by welcoming people who are not feeling included inside city. It deals with social innovation. That's the crucial lack of the last middle century, and part of sustainable development.

This report gives some information about social history of countryside and shows a part of the new countryside by the example of a farm which manages with jail people. Next, I will explain how landscape preservation can change a farm working to built a countryside in balance with city.

Mots-clés : Développement durable, Innovation sociale, crise rural

Key Words: Sustainable development, Social innovation, countryside

* *Elément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires*

Document à déposer sur moodle en format .txt